Neuchâtel — No 127 (12 pages) Un numéro 20 centimes Mardi 4 juin 1957

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

Journal de Neuchâtel, du canton et des régions avoisinantes

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
SUISSE:	32.—	16.25	8.25	3.—
ÉTRANGER:	50.—	26.—	14.—	5.—

Tarif réduit pour les abonnements souscrits en France, se renseigner auprès de l'administration du journal.

219me année — PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE — Fondée en 1738

1, RUE DU TEMPLE-NEUF ET 6, RUE DU CONCERT - TÉLÉPHONE 5 65 01 - CHÈQUES POSTAUX IV 178

ANNONCES

22 ct. le millimètre, min. 25 mm. - Petites annonces locales 16 ct., min. Fr. 1.50 - Avis tardifs 55 et 72 ct. - Réclames 75 ct., locales 55 ct. (de nuit 72 ct.). Mortuaires 30 et 45 ct.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale: *Annonces Suisses S. A.*, «ASSA» agence de publicité, Genève, Lausanne et succursales dans toute la Suisse.

APRÈS L'EFFROYABLE MASSACRE DE MELOUZA

Oradour algérien

L'ÉPOUVANTABLE massacre perpétré à Melouza en Algérie ouvrira-t-il les yeux de ceux qui s'obstinent à voir dans le F.L.N. des « interlocuteurs valables » ? Le sang de ces musulmans répandu parce qu'ils avaient demandé protection à la France, les atroces souffrances infligées à ces hommes et à ces jeunes gens pour l'unique raison qu'ils refusaient d'être dans le camp fellagha évoquent en tout point Oradour-sur-Glâne. Et il est dans la logique des choses qu'il en soit ainsi.

Le panarabisme en action est un totalitarisme. Il ne recule devant aucun moyen pour parvenir à ses fins. Saisissant l'occasion bienvenue de la crise française, il a arrêté son plan d'horreurs et d'atrocités en Algérie et, dans la métropole, il multiplie les attentats individuels comme celui dont vient d'être victime Ali Chekkal, cet ami de la France. Il a l'audace, en outre, d'en appeler à l'O.N.U. et aux nations étrangères, alors qu'il porte seul le poids de sa honte et la responsabilité de ses crimes. Il signifie le retour à la barbarie et au chaos, tout en ayant l'impudeur de se réclamer de l'émancipation de l'homme.

On ne peut que souhaiter dès lors, à la sombre lueur du drame de Melouza, et de celui d'Oranie qui l'a suivi de près, que les Français, que tous les Européens comprennent enfin quel visage se masque sous le nationalisme algérien, et quels coups sont portés à la civilisation occidentale par l'Islam en marche, les mêmes que lui portait naguère l'hitlérisme, les mêmes que lui assène, par ailleurs, le communisme international.

Mais le malheur est que ce fanatisme-là (comme les fanatismes nazi et communiste) peut compter dans nos pays de l'Ouest sur trop de complicités. On connaît les tristes besognes auxquelles se sont livrés en France des intellectuels ou des politiciens dévoyés. Eux qui, généralisant des actes de violence isolés, ont mené une hideuse campagne contre l'armée de leur pays, les verra-t-on stigmatiser maintenant les horreurs du nouvel Oradour ?

Dégageront-ils de cette tragédie la seule conclusion possible, conforme à la morale et au patriotisme, celle qui consiste à refuser de négocier avec les tueurs du F.L.N., celle qui consiste à prendre toutes les précautions possibles pour préserver Français et Musulmans d'Algérie contre le retour de pareils crimes, afin qu'ils cohabitent dans l'avenir dans une communauté renouvelée ?

Mais des complicités inconscientes, les assassins fellaghas en ont rencontré jusque dans la trop peu lucide Amérique qui, espérons-le, s'éveillera maintenant de son rêve. Les illusions qu'elle a entretenues longtemps sur le Moyen-Orient se dissipent peu à peu. Puisse-t-il en être de même de celles qu'elle nourrit encore sur l'Afrique du Nord.

Enfin, et c'est peut-être le point le plus noir de l'horizon — car ici on n'entrevoit guère de remède pour un proche avenir — le fanatisme musulman trouve son meilleur allié dans l'inconsistance, l'instabilité, la faiblesse des institutions françaises. Le drame de Melouza, pas plus que l'assassinat de Chekkal, n'aurait été possible si le pays légal avait fait « bloc » derrière M. Robert Lacoste, si la crise ministérielle ne sévissait pas depuis quinze jours, si la France ne présentait pas au monde contemporain cette pauvre figure d'un grand pays qui en est venu à douter de lui-même, de son destin et de sa vocation...

Et puisque nous en sommes à établir des responsabilités, disons en terminant qu'il serait intolérable, après l'Oradour algérien, que des membres du F.L.N. puissent continuer à utiliser le territoire suisse comme une des bases de leurs sinistres opérations.

René BRAICHET

Le récit d'un rescapé

« La balle du coup de grâce traverse mon bonnet »

Dans le village de Melouza où les cadavres étaient encore entassés dans les gourbis fumants, l'envoyé spécial de « France-Soir » a retrouvé un rescapé, Bara Saïd Ben Mohamed. Voici le récit qu'il lui a fait du monstrueux carnage :

« Mardi, au lever du jour, notre douar Benilleman, qui groupe cinq mechtas, était encerclé par des groupes de rebelles en uniforme. Ceux qui tentèrent d'échapper furent abattus sans pitié. Tous les hommes étaient rassemblés et conduits par colonnes de dix vers la mechta La Casbah.

Au cours de cet exode déjà, les sauvages mettaient le feu à nos gourbis.

Scène pathétique à Melouza : parents et amis des douars voisins, enterrent dans la fosse commune les victimes de l'épouvantable tragédie.

Nous étions tous parqués et des sentinelles braquaient sur nous leurs pistolets et leurs fusils.

Mais un des chefs de la bande nous cria :

« Vous avez hébergé des soldats français. Vous êtes de mauvais musulmans. Vous allez mourir. »

Le garde champêtre du douar, qui avait recueilli un escadron de spahis la semaine précédente, était sorti du groupe ainsi que ses cinq fils.

« Fils de chien, regarde »

« Fils de chien, lui cria le chef fellagha, tu as offert le méchoui au capitaine qui commandait les spahis. Regarde... » Et, sans pitié, le hors-la-loi, d'un coup de hache, lui coupa la main puis l'égorgea.

A coups de crosse et à coups de pied, les fellagha firent entrer les pauvres musulmans dans les gourbis. C'est à la nuit que le massacre commença. J'entendais des explosions et des rafales quand soudain trois rebelles me firent sortir de ma prison. J'apercevais déjà dans la ruelle des cadavres les uns près des autres, atrocement mutilés. Alignés contre un mur, les trois fellagha déchargèrent sur nous leurs armes automatiques. Je me laissai tomber. Bientôt mon cousin tombait sur moi, mortellement atteint par la première rafale. Après un silence, j'entendis des pas se rapprocher. Nos assassins venaient nous donner le coup de grâce. Miracle... Je sentais sur mon front le revolver. La balle partit... Elle ne traversa que mon bonnet. Je pensais être sauvé quand j'entendis un de nos tueurs inviter son adjoint à nous redonner un coup de grâce. Mais celui-ci répondit : « C'est inutile, ils ont leur compte ».

Attentats à Alger

ALGER, 3 (A.F.P.). — Un engin a explosé hier près de la grande poste d'Alger.

Un autre engin explosif a éclaté rue Sadi-Carnot, et peu d'instants après, une troisième bombe explosait dans un trolleybus, dans la même rue.

Le nombre des victimes des trois attentats commis en fin d'après-midi s'élève à quatre morts et 84 blessés. Les engins explosifs avaient été placés à trois arrêts de tramway à une heure où la foule était particulièrement dense, en raison de la sortie des employés de bureau.

La crise française à un tournant décisif

LE PROGRAMME DE M. PFLIMLIN COMMUNIQUÉ AUX PARTIS NATIONAUX

Il prévoit en particulier une réforme constitutionnelle qui donnerait à la République une structure fédéraliste « dans laquelle pourrait s'insérer le futur statut de l'Algérie »

La S.F.I.O. vote une motion de « participation conditionnelle »

Notre correspondant de Paris nous téléphone :

La crise ministérielle française est arrivée à un tournant décisif. On saura sans doute ce soir si M. Pflimlin affrontera l'épreuve de l'investiture.

Le programme élaboré par le leader M.R.P. a été communiqué hier aux partis nationaux (poujadistes et communistes exceptés). Leur réponse sera donnée dans le courant de la journée d'aujourd'hui, mais si importantes que soient les positions qui pourront être arrêtées par les radicaux, les gaullistes et même les indépendants, seule l'attitude du parti socialiste sera déterminante de la tentative Pflimlin.

On le sait pour l'avoir entendu proclamer cent fois depuis l'entrée en piste du président pressenti M.R.P. : sans participation socialiste, pas de gouvernement à direction républicain populaire.

Deux raisons à cette conception « préférentielle » d'une combinaison centre-gauche : la première la volonté des républicains populaires de ne pas être rejetés à droite, la seconde les convictions qu'a M. Pierre Pflimlin lui-même qu'un cabinet « minoritaire » sans les socialistes aboutirait à une flambée d'agitation sociale qui aurait tôt fait de provoquer une nouvelle crise ministérielle et de précipiter la monnaie vers les abîmes de l'inflation.

Visible effort de rapprochement en direction de la S.F.I.O.

Le programme Pflimlin a été rendu public dans le courant de l'après-midi d'hier. Son économie générale laisse apparaître un visible effort de rapprochement en direction des points de vue socialistes. Quatre points principaux sont mis en relief :

1) **RATIFICATION IMMÉDIATE DES TRAITÉS D'EURATOM ET DU MARCHÉ COMMUN.** Les socialistes ne peuvent qu'applaudir, et avec eux les Européens de l'assemblée qui sont nombreux dans tous les autres partis, sauf chez les gaullistes.

2) **LUTTE CONTRE LE PÉRIL INFLATIONNISTE.** Tout le monde sera d'accord pour sauvegarder le pouvoir d'achat des travailleurs et l'établissement d'un plan de redressement de 18 mois est conforme aux vues exprimées récemment par M. Guy Mollet. Les méthodes suggérées par M. Pflimlin pour rétablir l'équilibre de la balance des comptes extérieurs et redresser la situation budgétaire, se présentent sous la forme d'une transaction qui tend à la fois à satisfaire les exigences socialistes, sans toutefois prendre le contre-pied systématique des thèses modérées. L'effort de synthèse est évident, mais il risque malgré tout, dans l'absolu, de mécontenter à la fois la droite et la gauche. Ce n'est pas toujours facile de jouer le rôle de Salomon.

3) **ALGÉRIE. C'est le gros morceau du programme Pflimlin. Il préconise d'abord la poursuite de l'effort militaire pour briser la rébellion et le terrorisme, ensuite « l'élaboration d'un statut provisoire qui sera mis en place progressivement en attendant que soient réalisées les conditions d'un règlement définitif ». La formule est vague, mais comme elle s'accompagne d'un rappel approbatif de la déclaration d'intention formulée le 9 janvier dernier par M. Guy Mollet (cesser-le-feu-élection-statut) elle peut, dans une certaine mesure, donner un début de satisfaction aux socialistes.**

Quant aux modérés l'offre qui leur est faite, comme d'ailleurs à tous les autres partis, de participer à un « comité sur l'Algérie » qui dépendrait directement du président du Conseil, peut également les inciter à ne pas refuser leur confiance à M. Pflimlin.

M.-G. G.

(Lire la suite en 11me page)

La « commère » Elsa Maxwell condamnée pour avoir injurié Farouk

PARIS, 3 (A.F.P.) — La 17me chambre correctionnelle de la Seine a condamné Mlle Elsa Maxwell, journaliste américaine, auteur du livre « J'ai reçu le monde entier », MM. François de Noailles, traducteur, et Amiot et Dumont, éditeurs, tous quatre à 50,000 francs français d'amende pour injures envers l'ex-roi Farouk.

Mlle Maxwell avait relaté dans cet ouvrage qu'ayant été invitée jadis à Deauville par le souverain égyptien aujourd'hui déchu, elle avait refusé en envoyant un télégramme où elle précisait qu'elle ne fréquentait pas « les pitres, les singes, les dépravés ni les malfaiteurs ». L'ex-roi Farouk obtient 300,000 francs français de dommages et intérêts.

J'ÉCOUTE...

« ENFOUARER »

L'expression, avouez-le, ne manque pas de mordant :

— Il s'est laissé « enfouarer » par Jean !

L'homme était véhément. Il voulait que l'on comprît bien que Jean avait conduit par le bout du nez son semblable, un type élu, jouant même quelque rôle dans des affaires communales.

« Enfouarer », dites-vous ? Voici que vous courez déjà à votre dictionnaire ! Peine perdue ! Vous n'y trouverez pas ce mot pourtant bien parlant.

« Enfouarer » se comprend de soi. « Enfouarer », c'est fourrer autrui dans une mauvaise affaire. Se laisser enfouarer, c'est se faire mettre dedans ou « en boîte » par quelque méchant semblable.

Après quoi, pour comble, vous vous verrez traiter d'« innocent ».

L'essentiel, tout de même, en ce monde, est de ne pas laisser autrui vous en faire accroire.

Et, après cela, triompher...

Les bonimenteurs, en ce monde, en effet, ne manquent point. Il y a près d'un siècle, l'un d'eux, sur son tréteau forain, attrapait déjà les badauds avec son histoire, bien connue, d'animal extraordinaire, qui avait tout d'un chat et qui, cependant, n'était pas un chat.

Vous entriez dans sa baraque. Il vous y montrait une chatte.

Même, ici, le féminin ne pouvait tromper...

A l'occasion, toutefois, on fera plus qu'entrer dans la baraque du bonimenteur. On entrera aussi dans son jeu. Car rire un peu — oh ! gentiment, si possible — aux dépens d'autrui, est, parfois aussi, saine hygiène.

Le récent « canular » des étudiants d'Oxford visait plus, par exemple, à autre chose qu'à « enfouarer » son monde. En le faisant marcher, la presse d'outre-Manche également, paraît-il, avec une exposition soi-disant consacrée au dramaturge Ibsen.

Où était présenté, avec grande vénération, tout un bric-à-brac, ramassé chez le brocanteur. Hétéroclite ferraille, pêle de cuisine, ciseaux à barbe, vieille bouillotte, cornet acoustique, queue de billard, dont Ibsen aurait fait couramment usage.

Un « canular » sans plus. Peut-être, après tout, simplement, pour persifler badauds, bonimentés, gobe-mouches, collectionneurs aussi de niaiseries, dont on voit, chaque jour, qu'ils ne manquent pas ici-bas.

La leçon avait sa valeur.

Ce n'est point, en effet, « enfouarer son monde » que de lui montrer, s'il se peut, sa sottise.

FRANCHOMME.

LIRE AUJOURD'HUI :

Page 4 :

LE RIDEAU DE VELOURS

- *«La Patate» de Marcel Achard*

TOUS LES SPORTS

- *Gaul, maillot rose du Tour d'Italie*
- *Fin des hostilités en deuxième ligue*

Page 6 :

LA VIE NATIONALE

- *Graphic 57*

CHRONIQUE RÉGIONALE

- *Les Unions cadettes à Moutier*

Page 8 :

- *La XIVme Fête cantonale des chanteurs neuchâtelois*

La journée officielle du Comptoir neuchâtelois s'est déroulée brillamment

en présence notamment de l'ancien président de la Confédération Rubattel et du général Guisan

Il y avait beaucoup de monde hier matin réuni dans les salles de l'hôtel DuPeyrou à l'occasion de la journée officielle du Comptoir. Beaucoup de monde, et le plus représentatif qui fût de notre pays. Autour du président M. Marc Wolfrath, du directeur M. J.-J. Schwarz et des membres du comité et des commissions à peu près au complet, nous avons remarqué notamment :

le général Guisan,

les colonels commandants de corps L. de Montmollin, chef de l'état-major général de l'armée, Gonard et Jules Borel,

les députés de notre canton au Conseil des Etats et au Conseil national,

M. André Grisel, membre du Tribunal fédéral,

M. A. Butikofer, président du Grand Conseil neuchâtelois,

le Conseil d'Etat « in corpore » que préside M. André Sandoz,

M. J. Colomb, procureur général,

M. David Burger, vice-recteur de l'Université,

M. Lavanchy, président du Conseil général de Neuchâtel,

le Conseil communal du chef-lieu au complet avec, en tête, M. Paul Rognon, président de la ville.

La bienvenue devait être adressée en outre à M. John Favre, directeur général des C.F.F., à M. Gérard Borgeaud, directeur du 5me arrondissement des douanes, au colonel Hirt, directeur du Centre national d'éducation physique, aux présidents d'honneur du Comptoir, aux présidents ou aux représentants des villes voisines et amies, de la Chambre de commerce, des écoles, des associations économiques et touristiques, de la banque, des entreprises de transport, de la presse, de la radio et de la télévision.

Au début du repas, un peu plus tard, devait arriver M. Rodolphe Rubattel, ancien président de la Confédération, qui fut salué par de longs applaudissements.

Nous remercions particulièrement nos invités de leur présence qui est pour nous un encouragement auquel nous attachons beaucoup de prix.

Quand notre assemblée générale tenue en octobre dernier décida, en raison de certaines conjonctions de dates et à cause d'une construction sur l'un de nos emplacements actuels d'organiser le Comptoir de Neuchâtel en 1957, nous nous rendions bien compte que c'était une gageure et que nous courions des risques non négligeables. A ceci s'ajoutait le fait que notre secrétaire général, M. Dupuis, résignait ses fonctions en raison d'un surcroît de travail.

(Lire la suite en 11me page)

Le général coupe le ruban symbolique.

(Press Photo Actualité)

Le discours du président du Comptoir

On but le verre de l'amitié. Puis M. Marc Wolfrath prit la parole pour prononcer l'intéressant et substantiel discours dont voici le texte :

Il faut arrêter les essais de bombes nucléaires

2000 savants américains lancent un appel

« Chaque nouvelle quantité de radiations cause des dégâts à la santé d'êtres humains dans le monde entier »

PASADENA (Californie), 3 (A.F.P.) — Deux mille savants américains ont signé un appel demandant qu'un accord international intervienne pour arrêter les essais de bombes nucléaires, a annoncé le docteur Linus Pauling, prix Nobel de chimie 1954.

Cet « appel des savants américains aux gouvernements et aux peuples du monde », préparé par le docteur Pauling, déclare notamment :

« Chaque nouvelle quantité de radiations cause des dégâts à la santé d'êtres humains dans le monde entier », et il ajoute : « En notre qualité de savants, nous savons ce que ces dangers représentent et nous avons en conséquence la responsabilité de faire connaître ces dangers. »

Les deux mille signatures ont été recueillies de mercredi à samedi derniers. Deux autres prix Nobel — le docteur H.J. Muller, de l'Université d'Indiana, qui a obtenu le prix Nobel en 1946 pour avoir découvert que les radiations produisent des mutations chez les plantes et les animaux, et le docteur Joseph Erlanger, de l'Université de Washington, prix Nobel de physiologie et de médecine 1944 — sont parmi les signataires.

(Lire la suite en 11me page)

Aux Etats-Unis, depuis 46 jours

Les intempéries ont causé la mort de 60 personnes

NEW-YORK, 3 (Reuter). — De nouvelles pluies torrentielles se sont abattues sur le sud-ouest des Etats-Unis, la nuit dernière. Les inondations qui s'ensuivirent ont fait sept morts.

Durant ces quarante-six derniers jours, les intempéries ont causé aux Etats-Unis la mort de plus de soixante personnes. Les dégâts atteignent des millions de dollars.

AVIS OFFICIELS

BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE DE NEUCHATEL

Mise au concours d'un poste d'assistant ou d'assistante - bibliothécaire

Exigences : bonne culture générale, si possible baccalauréat ou maturité, formation professionnelle, diplôme de bibliothécaire, langue maternelle le français, connaissance de l'allemand, de l'anglais ou de l'italien. Dactylographie.

Traitement : classe 10, 9 ou 8, suivant qualifications.

Entrée en fonctions : 1er août ou date à convenir.

Les offres manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae et de références doivent être adressées jusqu'au 22 juin 1957, à la direction de la Bibliothèque de la ville, qui convoquera les candidats s'il y a lieu.

C. Rosselet, directrice.

IMMEUBLES

A vendre au Val-de-Ruz

pour cause de départ, jolie maison de deux logements de 3 et 4 pièces, chauffage central, avec atelier, garage, dépendances et jardin arborisé. Situation unique à proximité du trolleybus. Prix : Fr. 60,000.—.

S'adresser, pour visiter et traiter à **Extension commerciale, Saint-Nicolas 26, Neuchâtel.**

A vendre, à CERNIER,

maison familiale

comprenant 1 cuisine, 5 chambres, dépendances, chauffage central, jardin et verger de 2327 m2. Libre de bail.

S'adresser à Me Paul JEANNERET, notaire, à Cernier.

Pour placement de fonds

A vendre, dans localité industrielle voisine de Neuchâtel, un

immeuble locatif moderne

de 4 logements de 3 pièces, confort, plus atelier loué pour 5 ans. Chauffage général. Belle situation. Rapport brut 6 %. Nécessaire pour traiter : Fr. 45.000.— après 1er rang.

Agence romande immobilière, B. de Chambrier, place Pury 1, Neuchâtel.

AGENCE ROMANDE IMMOBILIÈRE

Agence Romande Immobilière
B. de CHAMBRIER
Place Purry 1, Neuchâtel
Tél. 5 17 26

Pour placement de fonds

Immeuble locatif moderne

de construction soignée, à Neuchâtel. Appartements de 1, 2, 3 pièces tout confort. Loyers modestes. Très bonne situation. Rapport brut, 6 %.

A Cortaillod, près du tram,

villa locative avec magasins

2 appartements, confort. Prix et rapport intéressants.

Villas
à vendre :

A NEUCHATEL - OUEST, villa de 4 pièces, garage, confort, petit jardin clôturé. Vue.

A BEVAIX, dans belle situation, très jolie

villa familiale

de 8 pièces et dépendances, sur un étage. Mazout, garage, vue imprenable.

A CORMONDRÈCHE,

villa

de deux logements, 2 et 4 pièces, confort, garage. Petit jardin clôturé. Quartier tranquille. Pour traiter, Fr. 30,000.— environ.

A vendre, à Boudry,

maison ancienne

comprenant : un logement de 4 chambres, avec salle de bains, belles caves et locaux divers. — Combles spacieux. S'adresser : Etude Wavre, notaires, Neuchâtel. Téléphone 5 10 63.

A LOUER

A louer dans situation tranquille, au Val-de-Ruz, bel

appartement

de 3 chambres et dépendances, pour la saison d'été. Libre tout de suite. Pour tous renseignements adresser offres écrites à N. E. 2565 au bureau de la Feuille d'avis.

A louer tout de suite ou à convenir, à la rue de la Côte,

appartement

de 3 pièces avec tout confort. Occasion très avantageuse. — Offres pour échange avec logement de 3 pièces à la Chaux-de-Fonds aurait la préférence. Adresser offres écrites à H. Y. 2556 au bureau de la Feuille d'avis.

A l'ouest de la ville à louer, pour le 16 juin, une

chambre et cuisine

meublées. Adresser offres écrites à G. X. 2556 au bureau de la Feuille d'avis.

Appartement

à louer, sans confort. Monruz. Tél. 5 82 17.

ÉTUDE WAVRE, notaires, Palais DuPeyrou
Tél. 5 10 63

A LOUER pour fin septembre, dans immeuble en construction,

salon de coiffure

pouvant être aménagé au gré du preneur. Situation excellente.

Café - brasserie - restaurant *à louer*

Le nouveau café-brasserie à la gare du Vauseyon, à Neuchâtel, sis dans important immeuble neuf, est à louer à partir de septembre 1957.

Les offres émanant de couples du métier et qualifiés, avec curriculum vitae et références, sont à adresser à l'ETUDE WAVRE, notaires, Palais DuPeyrou, à Neuchâtel.

Locaux à louer à l'usage

d'épicerie

atelier ou bureau. Situation commerciale idéale. Logement et garage à disposition.

Adresser offres à M. René Magnin, architecte, Hauterive.

Locaux bien situés à louer à Fleurier

pour magasin ou entrepôt. Magasin avec 4 fenêtres, dont 2 pour vitrines. Surface du magasin : 8 m. 80 sur 4 m., arrière-magasin avec une fenêtre, surface 4 m. 40 sur 2 m. 50. Libres tout de suite ou pour époque à convenir.

Faire offres à la Société de consommation de Fleurier.

A louer pour époque à convenir, à l'est de la ville,

appartement meublé

de 3 chambres, cuisine, bains et chauffage central.

S'adresser : ÉTUDE WAVRE, notaires. Téléphone 5 10 63.

ÉTUDE WAVRE, notaires, Palais DuPeyrou
Tél. 5 10 63

A LOUER pour fin septembre, à la rue des Parcs (place Brévards-Rosière),

APPARTEMENTS

de 1, 2 et 3 pièces

Chauffage central et service d'eau chaude généraux. Frigidaire, ascenseur et service de concierge.

CHAMBRES

Chambre à louer

indépendante, chauffée, avec W.-C. attenants, 1er étage, faubourg du Lac 5. S'adresser au magasin du gaz, même adresse.

Chambre près de la gare à louer à jeune fille. S'adresser le matin ou le soir après 19 heures. — Vieux-Châtel 27, 2me, à gauche.

DEM. A LOUER

Ouvrier cherche petite

chambre

indépendante, meublée ou non. Tél. 5 48 40.

On cherche à louer ou à acheter petite

maison de campagne

éventuellement on louerait appartement dans maison dégagée ou située à la campagne. Adresser offres écrites à P. E. 2511 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche une

chambre

pour jeune homme, pour le plus tôt possible. Mme Odette Zurcher, imprimerie, Bahnhofstrasse 16, Zoug.

Pour ouvrier dans la quarantaine, CHAMBRE meublée à Serrières ou aux environs immédiats. Pressant. — Placor S. A., Serrières. Tél. 5 13 06.

Demoiselle sérieuse cherche à louer petite

chambre

de préférence indépendante et située de Neuchâtel à Saint-Blaise, pour tout de suite ou pour le 15 juin. S'adresser à Mlle Gutknecht, chez Mme Alfred Burla, Burg/Morat. Tél. (037) 7 12 21.

On cherche pour tout de suite

appartement

de 2 pièces, cuisine et bains, au centre de Neuchâtel (construction nouvelle). — Adresser offres sous chiffres P 4510 N à Publicitas, Neuchâtel.

On cherche

appartement

de 4 à 5 pièces, à Neuchâtel ou aux environs, pour le 1er octobre ou date à convenir. Adresser offres écrites à O. F. 2566 au bureau de la Feuille d'avis.

JEUNE FILLE cherche **CHAMBRE**, de préférence au centre, dans famille ne parlant que le français. Offres sous chiffres XN 2547 au bureau de la Feuille d'avis.

OFFRES D'EMPLOIS

Nous cherchons, pour notre service de vente,

JEUNE EMPLOYÉ

de bureau, de langue française, avec notions d'allemand, possédant bonne formation commerciale.

La préférence sera donnée à un candidat ayant déjà des connaissances de l'agriculture ou du machinisme agricole et disposé à s'établir en Suisse alémanique. Place d'avenir pour personne capable et active.

Faire offres avec curriculum vitae, photo, copies de certificats et prétentions de salaire à la Direction des Ateliers de constructions BUCHER - GUYER S. A., à Niederweningen - Zurich.

CHOCOLAT SUCHARD S. A.
cherche pour entrée immédiate ou date à convenir, des

OUVRIÈRES

Prière de se présenter à CHOCOLAT SUCHARD S. A., Serrières - Neuchâtel, Personnel - Exploitation.

Médecin-dentiste cherche

demoiselle de réception

débutante, âgée de 18 à 25 ans, de préférence ayant suivi une école secondaire.
Adresser offres écrites à M. D. 2564 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune vendeuse

ou débutante est demandée pour entrée tout de suite ou à convenir. Faire offres à

GUYE-PRÊTRE, Neuchâtel

Gain accessoire

Si vous désirez utiliser votre temps libre pour augmenter votre revenu, grande firme suisse, de bonne renommée, offre agence locale (pas de colportage) à messieurs sérieux, travailleurs, honorablement connus.
Ecrire sous chiffres U. 40343 U., à Publicitas, Bienne.

TORNOS

INSTALLATEUR-ÉLECTRICIEN

ayant plusieurs années de pratique et d'expérience, capable de travailler seul et de façon indépendante,

serait engagé

Les offres de services sont à adresser au service du personnel des USINES TORNOS S. A., FABRIQUE DE MACHINES, MOUTIER.

Société anonyme importante de Neuchâtel cherche, pour le 1er août prochain ou pour date à convenir,

EMPLOYÉ

ayant bonne formation commerciale et quelques années de pratique, au courant des questions de salaires et assurances sociales ainsi que de la comptabilité. Place stable avec caisse de retraite.

Faire offres avec curriculum vitae et prétentions de salaire sous chiffres **P. 4497 N., à Publicitas, Neuchâtel.**

Nous cherchons pour date à convenir

UN EMPLOYÉ

de langue maternelle française, au courant des travaux de bureau en général. La place pourrait éventuellement être confiée à une employée expérimentée.

Exigences : bonne formation commerciale, notions d'allemand, connaissance des arts graphiques.
Place stable et bien rémunérée.

Faire offres manuscrites accompagnées d'un curriculum vitae, photographie et copies de certificats, sous chiffres S. I. 2541 au bureau de la Feuille d'avis.

Monsieur seul, ouvrier d'usine, âgé de 67 ans, cherche dame du même âge pour s'occuper du

ménage

Adresser offres écrites à P. F. 2538 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche une

fille d'office

pour le Pavillon des Falaises. S'adresser à Mme A. Montandon, restaurant des Halles, Neuchâtel. Tél. 5 20 13.

DAME

de toute confiance est demandée, pour

s'occuper d'un bébé

d'une année, 5 à 6 jours par semaine, au domicile des parents, à Neuchâtel. Adresser offres écrites à G. W. 2526 au bureau de la Feuille d'avis.

On demande dans petit hôtel

cuisinier ou aide de cuisine

pour le dimanche. Demander l'adresse du No 2528 au bureau de la Feuille d'avis ou téléphone 7 12 33.

On cherche bon

ouvrier menuisier

S'adresser à R. Böhlen, la Coudre-Neuchâtel. Téléphone 5 71 58.

On cherche

domestique de campagne

Entrée immédiate. Téléphone 7 15 94.

Je cherche une

jeune fille

hors de l'école pour aider dans ménage avec 3 enfants. Occasion d'apprendre l'allemand. Vie de famille. Mme Gertsch, Boucherie coopérative, Niederbipp. — Tél. (065) 9 44 89.

Je cherche

coiffeuse

pour un ou plusieurs jours par semaine. — Adresser offres écrites à F. W. 2555 au bureau de la Feuille d'avis.

Petite famille avec jeune fille, parlant français, cherche

aide de ménage

pas au-dessous de 18 ans. Vie de famille assurée. — Prière d'écrire à Mme Loss-Hauser, Wetzikon/Zurich.

Entreprise de transports et voyages cherche

EMPLOYÉ DE BUREAU

Nous demandons personne de langue française, bonne connaissance de l'allemand, ayant de l'initiative, capable de travailler seule et de diriger du personnel. Travail intéressant et place stable.
Adresser offres écrites à C. T. 2552 au bureau de la Feuille d'avis.

Nous cherchons pour nos divers rayons, quelques bonnes

VENDEUSES *qualifiées*

Situations stables, intéressantes et bien rémunérées.

Adresser offres détaillées

AU PRINTEMPS

La Chaux-de-Fonds

Restaurant cherche, pour un remplacement de 10 jours,

CUISINIÈRE OU CUISINIER

ainsi qu'une

FILLE DE CUISINE

Téléphoner au No (038) 5 31 97.

Mécanicien-outilleur ou horloger-outilleur

serait engagé tout de suite ou pour date à convenir.

Fabrique Maret, Bôle.

HOTEL TOURING, CAFÉ - TEA-ROOM, Neuchâtel, cherche pour tout de suite ou date à convenir,

SOMMELIÈRES

Faire offres avec photographie et certificats à M. et Mme Lesegretain, prop. dir.

Nous cherchons, pour entrée immédiate ou date à convenir,

employée commerciale

de langue française, possédant de bonnes nations d'allemand, pour travaux généraux de bureau et comptabilité, capable de faire des traductions.
Nous donnerons la préférence à des personnes ayant fait apprentissage ou possédant diplôme commercial.
Nous offrons : travail intéressant, bon salaire et excellentes institutions sociales.

Adresser offres manuscrites, curiculum vitae, certificats et photo à la Direction de la **Société coopérative de consommation de Bienne,** 50, quai du Bas, Bienne.

Fabrique d'horlogerie de Saint-Blaise engage tout de suite

mécanicien-outilleur

Faire offres ou se présenter.

On cherche un

homme

pour aider à faire les foins. Famille von Gunten frères, Cornaux.

Le Mouvement de la Jeunesse suisse romande cherche pour une de ses maisons d'enfants, ouverte à l'année, un

directeur ou une directrice

ayant une formation d'éducateur. — Faire offres avec curriculum vitae et prétentions de salaire à M.J.S.R. 9, rue des Alpes, à Genève.

On cherche une

sommelière

parlant le français et l'allemand ; débutante acceptée. Zaugg-Schmidt, café Fédéral, Colombier. Tél. (068) 6 33 28.

Mme Nicollier, La Pierre, Auvernier, cherche

remplaçante ou femme de ménage

régulière du 10 juin au 10 juillet. Ecrire ou téléphoner au 8 24 33.

On cherche

sommelier

Entrée immédiate. Demander l'adresse du No 2557 au bureau de la Feuille d'avis.

On demande

femme de ménage

si possible 2 fois par semaine, de 8 h. à 11 h. S'adresser le matin à Mme H. Spinner, Neuchâtel, Pierre-à-Mazel 4.

Je cherche

sommelière

pour remplacement de 4 mois, pour tout de suite, salaire assuré 800 fr. — Nourrie, logée. S'adresser restaurant de la Place, le Locle. Tél. (039) 3 24 54.

DEM. D'EMPLOIS

INERTIES

Demoiselle cherche travaux d'inerties à domicile. Faire offres sous chiffres P 4465 N à Publicitas, Neuchâtel.

Jeune Italien

encore en Italie, cherche travail comme jardinier ou chez paysan. Faire offres avec indication du salaire à Mme Schneiter, à Cressier. Tél. 7 71 89.

Employée de bureau

diplômée, au courant de tous les travaux, cherche place pour mi-juin ou le 1er juillet. Eventuellement remplacement. Demander l'adresse du No 2508 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune Allemande,

gouvernante d'enfants

possédant connaissances ménagères, cherche place dans famille parlant le français et l'allemand. (Ménage, éventuellement auprès d'enfants.) Offres sous chiffres Z 4044 Y à Publicitas, Berne.

Jeune homme, ayant permis de voiture, cherche place de

livreur ou magasinier

Entrée à convenir. Adresser offres écrites à D. U. 2553 au bureau de la Feuille d'avis.

VENDEUSE

sérieuse, expérimentée, sachant le français et l'allemand cherche place pour tout de suite dans boulangerie-pâtisserie ou tea-room. Adresser offres écrites à E. V. 2554 au bureau de la Feuille d'avis.

JEUNE FILLE

de 15 ans, désirant apprendre le français cherche place dans une famille où elle pourrait s'occuper des enfants et du ménage Offres à Mlle A. Tschanz, Hohwart, Murgenthal (AG).

DAME

cherche travail à domicile. Ferait petit apprentissage. Adresser offres écrites à A. R. 2550 au bureau de la Feuille d'avis.

Bonne vendeuse

auxiliaire cherche place dans magasin de la ville ou des environs. Adresser offres écrites à Z. P. 2549 au bureau de la Feuille d'avis.

A VENDRE

A vendre une

machine à laver

capacité 4 kg., sans cuisson, essoreuse à rouleau, électrique, courant 220 V. Prix: 450 fr. comptant. Adresser offres écrites à U. K. 2544 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre une

machine à laver

capacité 4 kg. de linge, essoreuse centrifuge incorporée, sans chauffage, courant 220 V. Prix: 700 francs comptant. Adresser offres écrites à T. J. 2543 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre un

FRIGO

230 litres, neuf, garantie 5 ans, crisper à légumes, éclairage et thermostat automatiques. Porte à serrure. — Prix: 1000 fr. comptant. Adresser offres écrites à V. L. 2545 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre un moulin à café avec râpe à fromage électrique, une balance automatique d'épicerie et un ventilateur à hélices tournant, le tout à l'état de neuf. Demander l'adresse du No 2563 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre un très beau

PIANO

brun, cordes croisées, cadre en fer. Demander l'adresse du No 2562 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre une machine à écrire

« BABY »

neuve, ainsi qu'une machine à calculer « Precisa », en parfait état. Prix intéressant. — Extension commerciale, Saint-Nicolas 26.

A vendre belle

bibliothèque-vitrine

en chêne massif, brune, grandes dimensions, sept rayons réglables. Prix à débattre. Tél. 5 29 09.

A vendre belle

plante verte

(phylodindron, longueur 2 m. 50, larges feuilles. — A la même adresse, à vendre

générateur

transportable pour soudure, état de neuf, contenance 5 kg. Prix avantageux. Demander l'adresse du No 2551 au bureau de la Feuille d'avis.

Belle occasion, à vendre pour cause de départ,

cuisinière à gaz

émaillée blanc, 4 feux, four, chauffe-plats, 2 rallonges et couvercle, en parfait état. — Mme Schmidt, Beaux-Arts 20. Tél. 5 64 73 ou 5 41 43.

Outillage

complet pour menuisier-ébéniste, petit stock de placage et vernis, à vendre, le tout bien conservé et à prix avantageux. — S'adresser: Pierre-à-Mazel No 2, 1er, à droite.

A remettre à Lausanne, pour raison majeure, bonne

PAPETERIE

dans quartier en plein développement. Conditions avantageuses. Etude R. et J.-P. Chanson, place Saint-François 14 bis, Lausanne. Tél. 23 20 88.

Perruches

jeunes, à vendre 4 fr. pièce. Tél. 5 16 37, entre les heures de bureau.

OCCASIONS

A vendre machine à laver, un frigo 110 litres, une machine à coudre « Bernina », appareil à tricoter « Rapidex », table de cuisine, étagère. — Prix intéressant. Téléphone 5 82 75.

A vendre neuf

PORCS

de 3 mois, chez Fritz Galland, Boudry.

A vendre un

FRIGO

140 litres, neuf, garanti 5 ans, crisper à légumes, éclairage et thermostat automatiques, porte à serrure. — Prix : 700 fr. comptant. Adresser offres écrites à W. M. 2546 au bureau de la Feuille d'avis.

DEM. A ACHETER

On cherche à acheter d'occasion une table de

ping-pong

grandeur standard. Téléphone 5 33 38.

Si vous avez des meubles à vendre, retenez cette adresse : AU BUCHERON, Neuchâtel. Tél. 5 26 33

Je cherche à acheter

un salon, copie d'ancien Louis XV ou Louis XVI ou ancien. Adresser offres écrites à J. A. 2560 au bureau de la Feuille d'avis.

PERDUS - TROUVÉS

Chien perdu

La Société protectrice des animaux signale qu'un chien sans collier a été trouvé dans les rues de Neuchâtel. Le propriétaire est prié de s'adresser soit à la police locale, soit au siège de la S.P.A., faubourg de l'Hôpital 19.

Perruche

bleue s'est envolée, quartier du Stade. S'adresser Grandjean, Pierre-à-Mazel 2. Tél. 5 37 34. Récompense.

Prof. médicales auxiliaires

Mlle R. Simmen
masseuse-pédicure
DE RETOUR

Mlles M. Graf M. A. Charpier
infirmières
3, Rosière. Tél. 5 54 33
DE RETOUR

Madame Henri THIBAUD,

les familles Thibaud, parentes et alliées, très touchées des nombreuses marques de sympathie reçues à l'occasion de leur grand deuil, expriment leur profonde et vive reconnaissance à toutes les personnes qui, par leur présence, leurs messages et leurs envois de fleurs, se sont associées à leur douloureuse et cruelle épreuve.

Dans l'impossibilité de remercier individuellement toutes les personnes qui se sont associées à notre grand deuil, nous les prions de trouver ici l'expression de notre profonde reconnaissance. Nous remercions particulièrement M. le pasteur Wenger et M. le pasteur Bonjour de leur bienfaisante sollicitude.

Un merci bien sincère aussi pour les nombreux envois de fleurs.

Tramelan, le 31 mai 1957.

Familles de feu
Mme veuve Albert Kessler-Racine.

La famille de

Monsieur Paul GUENIAT

très touchée des marques de sympathie et d'affection qui lui ont été témoignées pendant ces jours de pénible séparation, exprime à toutes les personnes qui l'ont entourée, ses remerciements sincères et reconnaissants.

Neuchâtel, mai 1957.

Avec cet appareil vous avez droit à

Radio-gramo Philips

Construction allemande, modèle 57

- ★ 4 gammes d'ondes, dont OUC (ultra-courtes)
- ★ Commande par 9 touches, dont 3 pour le « registre des sonorités »
- ★ 8 lampes ; réglage séparé des 8 tonalités graves et hautes
- ★ Antennes antiparasites « Ferrit » et « Dipôle » incorporées
- ★ **Tourne-disques 3 vitesses** pour disques normaux et microsillons
- ★ Ebénisterie en bois précieux Dimensions : 64 x 39,5 x 32 cm. env.

Au comptant Seulement **625.-**

+ luxe 5 %

4 avantages

à votre choix :

1. Reprise de votre appareil dans n'importe quel état, jusqu'à **Fr. 60.—** et davantage s'il le mérite

ou

2. Escompte **10 %** au comptant

ou

3. Crédit **9 mois** gratuit sans aucun frais ni intérêts

ou

4. **Fr. 62.—** de disques à choisir dans notre magnifique assortiment de nouveautés, même en cas d'achat avec facilités de paiement.

Bientôt ouverture :

Nouveau grand rayon de **disques:** des milliers de microsillons de Fr. **3.50** à **22.80**

Un choix étincelant : plus de 1000 appareils des plus grandes marques livrables immédiatement :

Philips, Saba, Siemens, Blaupunkt, Tonfunk, Mende, Graetz, Telefunken, Lœwe-Opta, Braun, Gründig, etc.

Aux Arts Ménagers S.A.

26, rue du Seyon, NEUCHATEL
Tél. (038) 5 55 90

ATTENTION !

Cette année encore, nous n'exposons pas au Comptoir, mais...

Voyez notre camion - exposition itinérante stationné devant le Touring, ouvert chaque jour jusqu'à 22 h.

Mesdames !

Confiez votre MANTEAU DE FOURRURE DÉMODÉ ET ABIMÉ au spécialiste, il vous le transformera et lui donnera l'éclat du neuf.

Très joli modèle à disposition
Réparation - Lustrage - Teinture de toutes fourrures
CONSERVATIONS

Schreyer fourreur

Tél. 5 61 94 Neuchâtel Pierre-à-Mazel 52

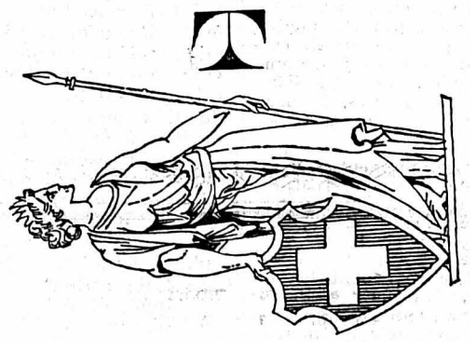

Mais vous avez le privilège de vous relaxer sur un fauteuil TECNO SUISSE de SCHENK INTÉRIEUR, rue de Nidau 56 Tél. (032) 2 47 49 BIENNE

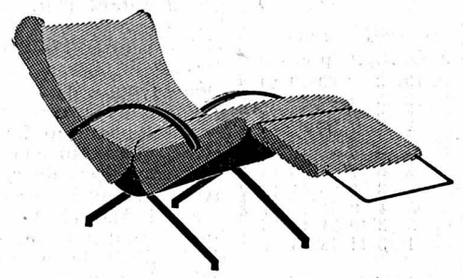

TRANSFORMABLE

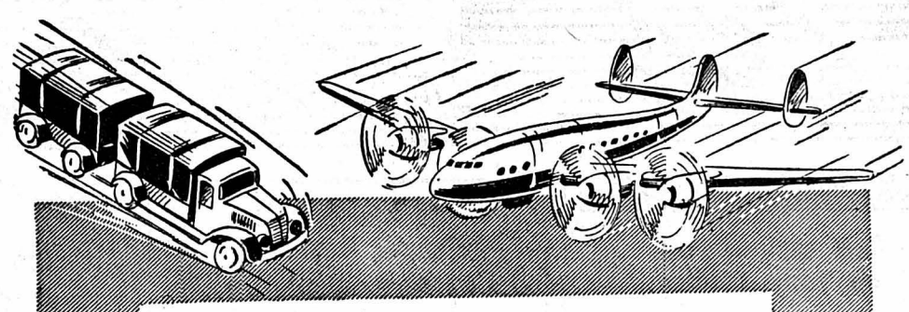

NOUVEL ARRIVAGE...
IMPORTATION DIRECTE

SPLENDIDE NAPPE PLASTIC

unie, dessins nouveaux, dimensions 140 × 180 cm.

Coloris :
ROSE
BLANC
JAUNE
BLEU
TURQUOISE

seulement **1.95**

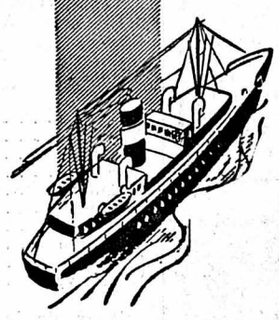

Toujours

AU LOUVRE

A remettre, au centre de la ville,

beau magasin

bric-à-brac - antiquités

Prix Fr. 12,000.— pour agencement et marchandise. — Offres sous chiffres P. 4494 N., à Publicitas, Neuchâtel.

COMBUSTIBLES

JEANNERET FERNAND

BRIQUETTES « UNION »

Charbons, mazout, bois

en tous genres

Domicile : Bachelin 39 Tél. 5 24 57 **Chantier : Ecluse 38**

LES TOURNEDOS CHEZ HOFMANN

A vendre

CITERNE

de livraison mazout (benzine) contenance 2000 litres, en trois compartiments étalonnés 2 x 500 et 1000 litres, avec 10 mètres de tuyaux en caoutchouc. Prix très intéressant. S'adresser à Combustibles Ls Guenat, Maillefer 20, Neuchâtel. Tél. 5 25 17.

Coopérative du vêtement

Grand-Rue 6
1er étage

PANTALONS depuis **Fr. 27**

A vendre couple de

perruches

avec cage moderne, 30 fr. — S'adresser : Tél. (039) 3 51 38.

Garcin
CHAPELIER

Chapeaux et casquettes d'été

Seyon 14

Superbes modèles de

COMBINAISONS

jersey soie, depuis 11.50

jersey nylon, depuis .. 13.80

La Cité
ST HONORÉ Neuchâtel ST MAURICE

Fiancés...

lisez cette annonce avec attention, elle est pour vous d'un grand intérêt ! Pour Fr. 2970.— seulement, nous vous offrons :

1. **Une luxueuse chambre à coucher,** tout nouveau modèle, en bouleau poli, exécution sur socle, comprenant 1 grande armoire à 3 portes, 1 élégante coiffeuse dessus verre et miroir cristal, 2 lits jumeaux avec encadrement, 2 tables de chevet avec dessertes mobiles.
2. **Un splendide couvre-lits** à volants, teinte et dessin au choix.
3. **Une très belle salle à manger,** se composant de : 1 magnifique buffet en noyer à rainures, avec secrétaire et vitrine, 1 grande table à rallonges, dessus noyer, 4 chaises élégantes, dossiers très cintrés.
4. **Un superbe salon,** comprenant : 1 divan combiné, transformable en lit, avec spacieux coffre à literie, 2 fauteuils confortables assortis, forme club, entièrement suspendus, l'ensemble recouvert d'un beau tissu laine, teinte au choix et 1 élégante table de salon.

Ce superbe mobilier complet est exposé actuellement au 4me étage de nos magasins ; il peut être examiné librement. L'ensemble, selon description ci-dessus, ne coûte que →

Fr. 2970.-

SUR DÉSIR, FACILITÉS DE PAIEMENT

Ne prenez aucune décision sans avoir vu cette offre, unique en son genre ! Venez visiter notre grande exposition de 120 mobiliers sur 6 étages. Intéressés de l'extérieur, une voiture est à votre disposition, ne manquez pas d'en profiter !

Meubles G. Meyer
NEUCHATEL

11, FAUBOURG DE L'HÔPITAL (à 2 pas des Arcades) **TÉL. (038) 5 75 05**

ATTENTION ! Vu l'importance de notre exposition, nous n'avons pas de stand au Comptoir !

Twin-Set
ORLON

2 PIÈCES
29.80

Grands Magasins
au Sans Rival

Les sports

CYCLISME

Gaul maillot rose au Tour d'Italie

C'est sous un ciel bas et gris que les 90 rescapés du « Giro » ont pris le départ de la seconde étape alpine, Sion-Varese Campo dei Fiori, de 229 kilomètres. Antonin Rolland et l'Italien Bottecchia s'échappent et, en dépit du vent, prennent rapidement de l'avance. A Brigue, après 52 km. de course, alors que la pluie commence à tomber, les deux coureurs précèdent le peloton de 11' 25". Rolland est virtuellement maillot rose. Ils attaquent l'ascension du col du Simplon et, après 4 km., Rolland perd contact.

Au sommet du Simplon, à 2005 m. (km. 75), Bottecchia précède Rolland de 4' 20", Benedetti, Geminiani, Bobet, Voorting et tous les favoris de 11".

Rolland est repris peu après Domodossola (km. 118).

Le leader s'adjuge le sprint volant de Baseno (km. 156). Tosato a faussé compagnie au peloton et passe 11' 45" plus tard, tandis que le peloton est pointé à 12'. Au second sprint volant, jugé à Angera (km. 195), Bottecchia est toujours premier. Son avance sur Tosato est tombée à 6' 40". Un petit groupe conduit par Carlesi et Sabbadin et au sein duquel se trouvent van Est, Schellenberg, Maule et Monti, compte 7' 50" de retard. Le peloton du maillot rose est à 10' 50".

Toujours sous la pluie, les coureurs atteignent Gravirate (km. 211) et commencent l'ascension de la côte du Campo dei Fiori, de 18 km. qui, d'une altitude de 261 mètres, va les conduire à 1100 mètres. Un épais brouillard enveloppe le « Monte ». Bottecchia perd progressivement pied tandis que derrière, Gaul et Nencini attaquent. Sabbadin se rapproche aussi du leader, puis le dépasse. On doit avancer à pas d'homme, car la visibilité est pratiquement nulle. Infatigable, Gaul lâche tout le monde ; il dépasse Bottecchia et se rapproche de Sabbadin. Toutefois, il ne peut reprendre l'Italien qui termine en vainqueur cette seizième étape, la plus dure qu'aient connue les coureurs depuis le départ de Milan. Derrière, Max Schellenberg enlève une magnifique cinquième place.

Gaul prend ainsi le maillot rose.

Voici le classement de la 16me étape, Sion-Varèse-Campo dei Fiori (229 km.):

1. Sabbadin, Italie, 6 h. 53' 22" (moyenne 33 km. 227); 2. Gaul, Luxembourg, 6 h. 54' 13"; 3. van Est, Hollande, 6 h. 54' 33"; 4. Maule, Italie, 6 h. 54' 39"; 5. Schellenberg, Suisse, 6 h. 54' 47"; 6. Uliana, Italie, 6 h. 54' 41"; 7. Ferlenghi, Italie, 6 h. 55' 15"; 8. Tosato, Italie, 6 h. 55' 22"; 9. Nencini, Italie, 6 h. 55' 29"; 10. Guerrini, Italie, 6 h. 56' 16"; 11. Bottecchia, Italie, 6 h. 56' 23"; 12. Favero, Italie, 6 h. 56' 25"; 13. Bobet, France, même temps. Puis : 47. Moresi, Suisse, 7 h. 00' 06".

Ont abandonné : Giuseppe Cainero, Stefano Gaggero et Michele Gismondi (tous Italie).

Classement général : 1. Gaul, Luxembourg, 77 h. 44' 39"; 2. Nencini, Italie, à 36"; 3. Bobet, France, à 1' 17"; 4. Baldini, Italie, à 6' 37"; 5. Fornara, Italie, à 7' 42"; 6. Geminiani, France, à 8'; 7. Fabbri, Italie, à 10' 16"; 8. Impanis, Belgique, à 10' 57"; 9. Defilippis, Italie, à 11' 54"; 10. Poblet, Espagne, à 13' 05"; 11. Boni, Italie, à 13' 07"; 12. Wagtmans, Hollande, à 14' 51"; 13. Rolland, France, à 15' 01"; 14. van Est, Hollande, à 16' 47"; 15. Moser, Italie, à 19' 41". Puis : 56. Schellenberg, Suisse, 78 h. 52' 35"; 64. Moresi, Suisse, 79 h. 05' 58".

Classement général du Grand Prix de la montagne : 1. Geminiani, 47 points; 2. Gaul, 27 p.; 3. Carlesi et Poblet, 15 p.; 5. Bobet, 11 p.; 6. Bottecchia et Sabbadin, 10 p.; 8. Benedetti, 7 p.

● René Strehler a dû se soumettre à une opération intestinale, de sorte qu'il ne pourra pas participer au Tour de Suisse, ce qui entraîne le retrait intégral de l'équipe combinée Tebag-Alpa.

Dans le team Mondia, l'Italien Bruno Monti a été définitivement engagé. Il s'alignera aux côtés des Suisses Schaer, Moresi, Lurati et Arnold, ainsi que du Luxembourgeois Lampert.

L'équipe Allegro, avec Rolf Graf, Heinz Graf et Hans Hollenstein, sera complétée par les trois Italiens Nello Fabbri, Lino Grassi et Waldemaro Bartolozzi.

Enfin, la France déléguera six coureurs au Tour de Suisse, à savoir Jean Lerda, Raymond Reisser, Raymond Chaussabel, Armand Payan, Raymond Ellena et Ducart, sans distinction de marques.

LE PROGRAMME DE LA SEMAINE

FOOTBALL

Matches amicaux

4 juin : Bâle-Bayern Munich à Bâle.

5 juin : Grasshoppers-Internazionale Milan à Zurich ; Servette-Bayern Munich à Genève ; Milan AC-Bellinzone à Milan.

8 juin : Munich 1860-Grasshoppers à Munich ; Granges-Bayern Munich à Granges.

9 juin : Bellinzone-Bayern Munich à Bellinzone.

10 juin : tournoi des villes d'eaux à Baden.

Coupe suisse

10 juin : finale à Berne : Chaux-de-Fonds - Lausanne.

ESCRIME

8-9 juin : tournoi international à Lugano.

ATHLÉTISME

8 juin : rencontre internationale de marche Suisse-Italie à Lausanne.

9 juin : meeting international à la Chaux-de-Fonds.

10 juin : meeting international à Genève.

CYCLISME

9 juin : omnium pour amateurs à Martigny ; course sur route pour amateurs à Genève.

Tour d'Italie

4 juin : Varese-Côme, 116 km.
5 juin : jour de repos à Côme.
6 juin : Côme-Trente, 242 km.
7 juin : Trente-Levico, 199 km.
8 juin : Levico-Abano, 157 km.
9 juin : Abano-Milan, 251 km.

MOTOCYCLISME

3-7 juin : « Tourist Trophy » à l'île de Man.

HIPPISME

8-10 juin : courses internationales à Frauenfeld.

Le Lausannois Gabriel Reymond conserve son titre

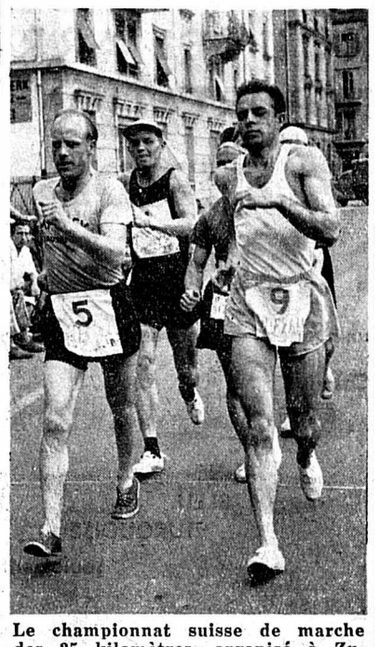

Le championnat suisse de marche des 25 kilomètres, organisé à Zurich, s'est terminé par une nouvelle victoire du Lausannois Gabriel Reymond (à gauche), qui battit son traditionnel rival Louis Marquis (à droite) de plus de deux minutes.

NOUVELLES BRÈVES

● Pour le prochain Tour cycliste de Suisse, l'équipe Cilo aura la composition suivante : Raphaël Geminiani (France), Pasquale Fornara et Walter Serena (Italie), Erwin Schweizer, Alcide Vaucher et Remo Planezzi (Suisse).

● Régates internationales à Bière (Indre et Loire); quatre avec barreur : 1. Bretagne-Anjou-Orléanais ; 2. Lyonnais ; 3. Dauphiné-Savoie; 4. Guyenne-Gascogne ; 5. Suisse romande. — Skiff : 1. Guyenne-Gascogne ; 2. Suisse romande; 3. Lyonnais; 4. Bretagne-Anjou-Orléanais. — Quatre juniors : 1. Bretagne-Anjou-Orléanais; 2. Suisse romande.

● Voici la formation des équipes «Ferrari» et «Maserati» qui prendront part officiellement aux « 24 heures » du Mans (22-23 juin) : Ferrari: Peter Collins, Mike Hawthorn, Olivier Gendebien, Masten Gregory, Luigi Musso et Wolfgang von Trips. La participation de Piero Taruffi n'est pas encore définitive.

Maserati : Juan Manuel Fangio, Jean Behra, Carlos Menditeguy, Scarlatti et Hermann.

● En faisant match nul (1-1, mi-temps 0-0) avec le Portugal au cours de la dernière soirée des championnats d'Europe de rink-hockey à Barcelone, l'Espagne a enlevé le titre européen. Autres résultats : Italie-Allemagne, 1-1 (1-0); Angleterre-Suisse, 5-1 (4-0). — Classement final : 1. Espagne, 9 p.; 2. Portugal, 7 p.; 3. Italie, 7 p.; 4. Angleterre, 4 p.; 5. Allemagne, 3 p.; 6. Suisse, 0 p.

● A Lecco, le champion d'Europe de boxe des poids légers, l'Italien Luilio Loi, a battu par k. o. à la 6me reprise le champion du Portugal Santos. Au cours de la même réunion, le poids plume italien Altidoro Polidori a battu l'Espagnol Cadalso aux points en huit reprises.

MAPPEMONDE

BONN. — A la suite des championnats allemands de gymnastique, remportés, en l'absence des Bantz, Dickhut et Wied, par Philip Fürst (112,35), devant Herbert Schmitt (112,15) et Lothar Lohmann (111,40), la fédération allemande a sélectionné les gymnastes suivants pour la rencontre internationale juniors contre la Suisse du 15 juin : Philipp Fürst, Lothar Lohmann, Heini Kurrle, Martin Hirsch, Werner Narres, Günther Jakoby, Erich Schlenker, Hillebrand, Lyhs et Mull.

ISTANBUL. — Trois Suisses se sont qualifiés hier pour le tour suivant aux championnats du monde de lutte libre. Il s'agit du poids welter Kunz, du poids mi-lourds Neuhaus et du poids lourd Widmer.

STUTTGART. — Le rallye automobile d'Allemagne, quatrième épreuve comptant pour le championnat d'Europe des rallyes, disputé sur un parcours de 3500 km. à travers l'Allemagne, l'Autriche, la Yougoslavie et le Luxembourg, a donné le classement suivant : 1. Leo von Zedlitz, Allemagne, sur «BMW», 8,1 points de pénalisation; 2. Graf Werterholt, sur «Alfa Romeo», 9,76; 3. Golderer, sur «Mercedes», 21,30; 4. Riess, sur «Mercedes», 47,79; 5. Weiss, sur «Borgward», 52,30. Sur 53 concurrents, 29 seulement ont terminé la course.

ZURICH. — D'excellentes performances ont été réalisées au cours de la première journée officielle du championnat suisse interclubs, à Zurich. Trois records suisses ont été améliorés à Zurich : celui du 400 m. en 47" par René Weber, celui du relais 4 × 100 m. pour équipes de clubs en 41"4 par H. Bösiger-W. Tschudi-Emil et René Weber, du L.C. Zurich (ce record égale celui de l'équipe nationale) et enfin celui du plus haut total de points atteint en championnat interclubs par le L.C. Zurich avec 12.434,5 points.

FOOTBALL

Fin des hostilités en deuxième ligue

Rappelons les résultats : Reconvilier-Alle 2-2 ; Fleurier-Tavannes 0-0. Samedi, au stade de la Maladière, pour le titre de champion de deuxième ligue : Xamax-Etoile 3-2.

Finalement, donc, Xamax s'est adjugé de justesse le droit de prendre part, avec Langenthal et Boujean 34, à la lutte pour l'ascension en première ligue. La chose n'aura pas été facile, d'autant qu'Etoile, pour ce match capital, fut contraint de faire jouer un de ses avants comme... gardien ! Souhaitons que, pour ces finales, Xamax mette enfin toutes ses forces dans la bataille.

Le championnat proprement dit se terminait, dimanche, par deux rencontres de liquidation. A Reconvilier, les joueurs locaux ne purent que partager l'enjeu avec leur rival régional Alle. Leur classement à tous deux reste le même, c'est-à-dire également honorable. A Fleurier, Tavannes n'a pas réussi à forcer l'excellente défense adverse, et a dû se contenter du match nul. Les Jurassiens conservent ainsi la troisième place, à... dix points des deux leaders Etoile et Xamax ! Fleurier, lui, rejoint Serrières et gagne une place grâce à un meilleur goal-average.

	Matches J.	G.	N.	P.	Buts p.	c.	Pts
Etoile	18	13	3	2	63	19	29
Xamax	18	12	5	1	40	14	29
Tavannes	18	8	3	7	35	33	19
Alle	18	7	4	7	37	31	18
Reconvilier	18	6	5	7	43	42	17
Fleurier	18	5	5	8	26	29	15
Serrières	18	6	3	9	28	41	15
Tramelan	18	5	4	9	31	44	14
Le Locle	18	5	3	10	21	44	13
Hauterive	18	4	3	11	18	45	11

Bilan de la saison 1956-1957 : Xamax est champion de deuxième ligue pour le groupe Neuchâtel-Jura. Hauterive est relégué.

U. L.

Troisième ligue

Saint-Imier II - Le Parc 1-7 (1-4)

SAINT-IMIER II : Meyrat; Eicher, Kneuss; Gustaevel, Devaud, Racine; Vinzeuz, Arnould, Possagno, Barel, Wampfler.

LE PARC : Frossard; Ponciont, Oeuvray; Rigamonti, Sandoz, Gallizia; Claude, Chédel, Robert-Tissot, Boichat, Fuson.

ARBITRE : M. Mader, Boudry.

BUTS : Barel ; Claude (2), Fuson (2), Robert-Tissot, Chédel, Boichat.

Sport-Toto

Voici les résultats du concours No 39 de dimanche passé :

46 gagnants avec 12 points = 3154 fr. 30.

1503 gagnants avec 11 points = 96 fr. 50.

17,986 gagnants avec 10 points = 8 fr. 05.

Prix de consolation No 35 : 355 gagnants avec 35 points = 28 fr. 15.

FOOTBALL ACTUALITÉS

● Grâce aux six buts marqués dimanche contre Zurich, le Chaux-de-Fonnier Kauer est passé en tête du classement des « buteurs ». Avec un actif de 28 goals, il précède désormais de deux longueurs Vuko (Grasshoppers) dont la position sembla longtemps inattaquable.

● Le match du championnat d'Italie Turin-Naples a été émaillé de nombreux incidents. Quatre joueurs ont été avertis et deux (de l'équipe locale) expulsés. Ce n'est que grâce à l'intervention énergique de la police qu'on a évité une invasion du terrain.

● La France s'est qualifiée pour la finale mondiale du championnat militaire international, en faisant match nul avec la Grèce (0-0), à Athènes. L'Italie et la France disputreront donc la poule finale à Buenos-Aires, en juillet, contre l'Argentine et le Brésil.

● Résultats des rencontres des séries inférieures neuchâteloises :

IVme LIGUE : Gorgier - Boudry II 2-1 ; Auvernier II - Ecluse I 5-0 ; Dombresson - Serrières II 3-0 (forfait) ; Saint-Blaise II - Hauterive II 2-2 ; Blue Stars II - Saint-Sulpice 4-1 ; Comète II b - Ticino I b 5-2 ; Fontainemelon II - Etoile III 9-5 ; Floria II - la Sagne 0-1 ; les Geneveys-sur-Coffrane - Sonvilier II 4-1 ; le Parc II - Courtelary II 3-0.

JUNIORS A : Serrières - Hauterive 11-0 ; Cantonal I b - Boudry 3-1 ; Chaux-de-Fonds - Etoile 10-1.

JUNIORS B : Floria - Etoile I c 4-1 ; Chaux-de-Fonds - Etoile I a 4-5 ; Béroche - Cantonal 0-6.

JUNIORS C : Boudry - Fleurier 0-0 ; Comète I a - Cantonal I a 2-1 ; Chaux-de-Fonds I a - Saint-Imier 4-0.

● Voici le programme de cette semaine en championnat corporatif de Neuchâtel :

Aux Charmettes, ce soir ; Sporéta II-Cheminots I de Neuchâtel. Arbitre : A. Amstutz. A Colombier : l'E.N.S.A.-Fael-Degoumois F. C. Arbitre: T. Lienhardt. Demain soir : à Chantemerle, Mécano-Sports-Sporéta I. Arbitre : L. Favre. Aux Charmettes, Borel F. C.-Poste F. C.. Arbitre: E. Rognon.

Le rideau de velours

LE THÉÂTRE SUR LES BORDS DE LA SEINE

Un chef-d'œuvre aux 80%: «Patate»

Un ensemble de circonstances fait qu'il est parlé assez tard ici de ce fameux « Patate » qui occupe depuis cinq mois l'affiche du théâtre Saint-Georges, mais il n'y a que demi mal. D'abord parce que nous en sommes presque encore aux premières représentations de cette pièce qui va se jouer peut-être un an encore ; puis parce que ce succès foudroyant suffit certainement à amener place Saint-Georges tous ceux qui aiment le théâtre ; enfin parce qu'il vaut mieux même qu'on y aille sans savoir comment se développe cette comédie, dont beaucoup d'effets, tous de très bon goût d'ailleurs, perdraient à être prévus et divulgués.

Dans l'absolu, « Patate » est-il le chef-d'œuvre qui conviendrait à un tel retentissement ? Sans doute non, mais il en approche, ce qui est déjà beaucoup ; et s'il l'eût été, le plaisir qu'on a eu à l'entendre et qui amena une telle affluence de public, eût certainement été moindre.

◇ ◇ ◇

Expliquons-nous. Marcel Achard, dont la science du théâtre dépasse peut-être le talent déjà très grand, sait que le spectateur, comme un grand enfant gâté, aime sans doute les spectacles qui lui laissent une vision reposante et aimable de l'humanité et, par contrecoup, de lui-même ; mais il sait aussi qu'il aime quelquefois à se voir morigéner, si ce n'est pas trop fort, et à contempler une peinture de ses défauts, si ce ne sont pas de ceux dont il doit avoir un lourd remords !

Aussi Marcel Achard s'arrête-t-il toujours au moment où l'égratignure deviendrait la morsure. Pour peu qu'il eût poussé au noir les défauts de ses personnages et que ceux-ci eussent amené des catastrophes, il eût pu songer à faire une comédie égale aux « Corbeaux » de Becque ou à « Prière pour les vivants ». Mais il aurait dû se résoudre aux nombres modestes de représentations de ces deux chefs-d'œuvre ; et, sans cesser d'être véridique et sarcastique, tandis qu'il tenait d'une main une plume incisive, il avait dans l'autre une gomme à effacer qui atténuait ce que le trait pouvait avoir d'odieux, ce que le mot pouvait avoir de cruel, ce que la situation pouvait avoir de pénible.

D'abord il a trouvé un sujet rarement (et peut-être jamais) exploré au théâtre : les réticences que peut comporter l'amitié, même la plus sincère, entre deux camarades ; les exigences tyranniques qu'elle prend; les servitudes qu'elle doit supporter. Se doute-t-on que lorsqu'une amitié consacrée est acceptée comme un fait accompli et imprescriptible par tout le monde, même si elle devient pesante pour un de ceux qui la... subissent, celui-ci sent qu'il occasionnerait, en s'en déliant, une telle perturbation autour de lui et en lui, que les bases mêmes de sa vie s'en écrouleraient, qu'il lui faudrait s'expliquer, refaire, reconstruire, etc. Finalement il préfère garder sa chaîne.

◇ ◇ ◇

C'est ce qui arrive au héros de la pièce : Rolo dit Patate. Depuis longtemps il est l'inséparable de Carradine. Personne ne les inviterait l'un sans l'autre. On les cite comme exemples d'une fidélité de cœur devenue rare... Et, bien entendu, au fond de cette amitié, les rôles et les dons ne sont pas égaux. L'un est le bienfaiteur (Carradine) ; l'autre l'obligé (Patate); le premier est le tyran, le railleur ; l'autre, presque le souffre-douleur. Et Patate rage, sans bien percevoir pourquoi ; l'idée de rompre ne lui vient même pas, car il n'aurait aucune raison explicite de le faire. Il jouit même matériellement des générosités de Carradine. Et celui-ci tire — oh ! discrètement ! — avantage de cette attitude. Mais une sourde rancune s'est si longtemps et si fortement accumulée en « Patate » que lorsqu'il découvre enfin une véritable raison de se cabrer, il va ruer avec joie dans les brancards et hurler ses années de patience et de résignation.

En dire plus serait faire ce qu'il fallait éviter : raconter la pièce. Mais vous pressentez déjà que les rôles ne sont intervertis qu'un moment, et que sur la bascule Patate et Carradine se retrouveront, au dénouement, dans la position initiale, car la fatalité ne lâche jamais ce qu'elle a longuement laissé s'échafauder.

Redisons le tact avec lequel Marcel Achard n'a fait qu'effleurer le drame. Presque d'un bout à l'autre de l'œuvre, il lui a donné la tonalité aimable et presque joyeuse d'une comédie où ne se remuerait rien de trouble et de suspect ; ce qui se passe d'impur dans les âmes

Marcel Achard, l'auteur de « Patate »

— hors quelques moments d'explosion — est plutôt suggéré que souligné. Et la virtuosité du dialogue est telle que nous ne cessons de passer par cette diversité d'impressions qui ne permet aucun de ces instants de lassitude si dangereux pour une pièce. Le chef-d'œuvre qui pouvait surgir du sujet, un autre l'écrira... peut-être ? Souhaitons qu'il joigne à la virulence qu'il lui faudra cette souplesse de talent qui évite l'échec inévitable de trop de pessimisme au théâtre : un Beaumarchais, tout simplement !

◇ ◇ ◇

Le très grand succès de Pierre Dux, dans le rôle de Patate, après son succès dans « Cyrano », achève de le classer parmi nos premiers comédiens. Il est, ici, aussi humain dans l'amertume et le léger ridicule qu'il l'était dans le lyrisme de Rostand. Sa rare sensibilité est d'autant plus profonde que toujours il semble qu'il la refoule et qu'elle se trahit malgré lui. Il ne joue pas en vedette et cependant a toute la « présence » et le relief voulus. M. Maurice Teynac, Mmes Simone Renant et Jandelyne constituent avec lui un ensemble sur lequel il n'y a aucune réserve à faire.

J. M.

Demain :

Par monts et vaux

VOTRE BARBE, C'EST L'AFFAIRE DE GIBBS

RADIO

Mardi

SOTTENS ET TÉLÉDIFFUSION

7 h., Radio-Lausanne vous dit bonjour. 7.15, inform. 7.20, disque, premiers propos, concert matinal. 11 h., émission d'ensemble (voir Monte-Ceneri). 12 h., quadrilles et danses d'autrefois. 12.15, la discothèque du curieux. 12.30, le quart d'heure de l'accordéon. 12.45, inform. 12.55, intermezzo. 13 h., mardi, les gars. 13.10, les variétés du mardi. 13.30, une œuvre de B. Britten. 13.50, chant.

16 h., au goût du jour. 16.30, piano. 16.50, mélodies d'A. Soresina. 17 h., violon. 17.20, six danses allemandes, de Beethoven. 17.30, causerie. 17.45, musique de danse. 18 h., le micro dans la vie. 18.25, cinémagazine. 18.50, le micro dans la vie. 19.05, Tour cycliste d'Italie. 19.15, inform. 19.25, le miroir du temps. 19.45, disque. 19.50, le forum de Radio-Lausanne. 20.10, changement d'airs. 20.30, « L'affaire du Portland », par O.-P. Gilbert. 22.30, inform. 22.35, 35 ans de chansons réalistes (1). 22.55, cinémusic.

BEROMUNSTER ET TÉLÉDIFFUSION

6.15, inform. 6.20, concert varié. 7 h., inform. 7.05, musique ancienne. 7.25, Zum neuen Tag. 10.15, émission radioscolaire. 11 h., émission d'ensemble (voir Monte-Ceneri). 12 h., musique légère. 12.30, inform. 12.40, musique d'opéras. 13.40, Concerto en ré mineur, de J. Sibelius. 14.10, impressions canadiennes.

16 h., musique de danse. 16.30, quatuor à cordes, de Schumann. 17 h., le livre d'images de la nature. 17.10, solistes. 17.30, causerie. 18 h., mélodies françaises. 18.20, causerie. 18.40, orchestre de mandolines. 19 h., musique populaire internationale. 19.20, Tour d'Italie ; communiqués. 19.30, inform.; écho du temps. 20 h., Symphonie, de A. Bruckner 21 h., théâtre contemporain: orientation avec exemples scéniques. 21.50, récital de chant. 22.15, inform. 22.20, jazz à la carte.

MOTS CROISÉS

Problème No 451

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1			■							
2									■	
3			■				■			
4										■
5		■			■					
6				■					■	
7	■									
8			■				■			
9		■								
10								■		

HORIZONTALEMENT

1. Interjection. — Ulcère sur une fourchette.
2. Fâcheuse mentalité.
3. Elle a fait rougir nos ancêtres. — Conjonction. — Terme de sport.
4. Ils ne quittent guère leurs pantoufles.
5. Pour exhorter. — Néglige.
6. Faisait passer à Rabelais un fichu quart d'heure. — Roi d'Israël.
7. Bâtiment très léger.
8. Cardinal. — Conjonction. — Possédés.
9. Grands, forts, vifs.
10. Sorte de charrette en usage dans le sud-est de l'Espagne. — Pronom.

VERTICALEMENT

1. Publie sous la forme d'une loi. — Appartient.
2. Epouse de Jupiter. — Mauvais, il peut vous faire passer quelques mois au gnouf.
3. Apparaître nettement par un effet de contraste.
4. Démonstratif. — Nécessite une bonne conduite. — Mis en vente.
5. Bagatelles. — Remarque en marge.
6. Pétille dans les flûtes. — D'un vieux peuple de la Gaule.
7. Fleuve. — Il soufflait les tempêtes. — Adverbe.
8. Pas comme les autres.
9. A bout de service. — Expliquées.
10. L'appât d'une qui manque peut-être d'appas. — Gros papier gris.

Solution du problème No 450

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	A	■	C	A	N	D	I	D	A	T
2	C	H	E	N	I	E	R	■	M	E
3	I	O	■	A	V	■	R	H	I	N
4	S	I	N	G	E	R	I	E	■	U
5	■	R	I	O	■	A	T	L	A	S
6	U	S	A	G	E	■	A	A	R	■
7	P	■	N	I	G	R	I	T	I	E
8	S	O	T	S	■	H	E	■	D	S
9	A	S	■	T	I	E	N	N	E	S
10	L	E	G	E	R	E	T	E	■	E

CARNET DU JOUR

CINÉMAS

Rex : 20 h. 15, L'épée magique.
Théâtre : 20 h. 30, 08-15 Go home.
Cinéac : 14 h. 30 à 21 h. 30, Voyage aux îles mythologiques.
Apollo : 15 h. et 20 h. 30, La mulâtresse.
Palace : 20 h. 30, La terre des pharaons.
Arcades : 20 h. 30, Les assassins du dimanche.

PHARMACIE D'OFFICE :
A. et Dr M.-A. Wildhaber, Orangerie

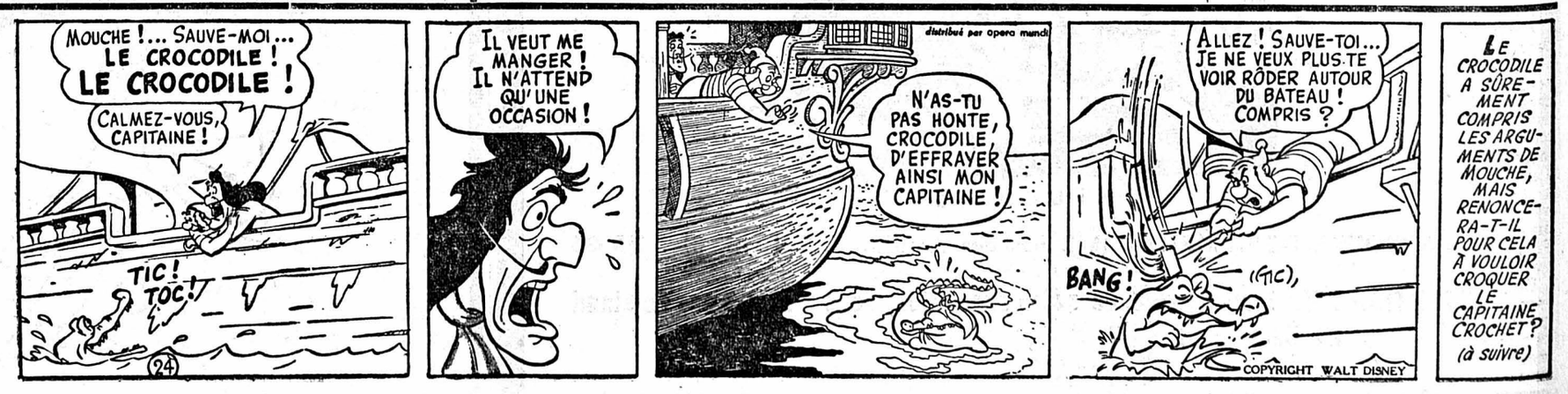

Très bon et avantageux
LE FROMAGE D'ITALIE
(Fleischkäse)
Boucherie **R. MARGOT**
Vente au comptant

Fenêtres

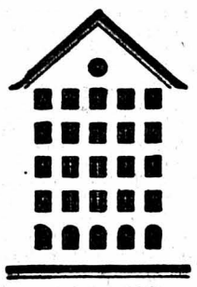

Kiefer Zurich

Ah, les belles et bonnes gourmandises !

qui s'entendent si bien à faire briller de plaisir les yeux de vos enfants et toucher, par le palais, le cœur de ceux que vous aimez. Gourmandise n'est pas péché ! Un dessert savoureux met en appétit rien que d'y penser et couronne le plus simple comme le plus riche des repas ... surtout si c'est un dessert **DAWA** rapidement préparé, économique, recherché pour la subtilité de son arôme et sa qualité Wander.

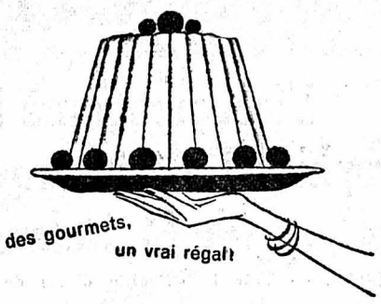

Le dessert des gourmets, un vrai régal !

Un pouding, un flan, une crème **DAWA**

Recettes inédites: pour le prix de Fr. 2.— (Fr. 1.50 contre envoi d'un sachet DAWA vide) vous recevrez notre nouveau livre de recettes «La Douce Surprise», illustré et en couleurs.

Pour coller, réparer et bricoler
PLUSSOLIDE COLLE
NOUVEAU
la colle PLUSSOLIDE !

Plus d'ennuis avec des
fausses dents
qui ne tiennent pas

... De nombreuses personnes sont embarrassées parce que leur prothèse dentaire se déplace ou tombe au mauvais moment. Ne vivez pas dans la crainte que cela vous arrive. Saupoudrez simplement votre appareil d'un peu de Dentofix, la poudre alcaline (non acide) qui assure l'adhérence des dentiers et qui contribue à votre confort en combattant l'excès d'acidité. Elimine « l'odeur de dentier » qui peut être la cause d'une mauvaise haleine. 2 fr. 20 la boîte. Toutes pharmacies ou drogueries.

Qui choisit bien, choisit Life

la cigarette américaine de classe

FABRIQUÉE SOUS LICENCE EN SUISSE 6 (a)

COMPTOIR DÉMONSTRATION DU MIXER

ROTEL-SUPER

4 machines en une seule : presse à fruits, râpe à légumes, mixer et moulin à café, complet avec accessoires, garantie 2 ans, moteur 220 v.

248.-

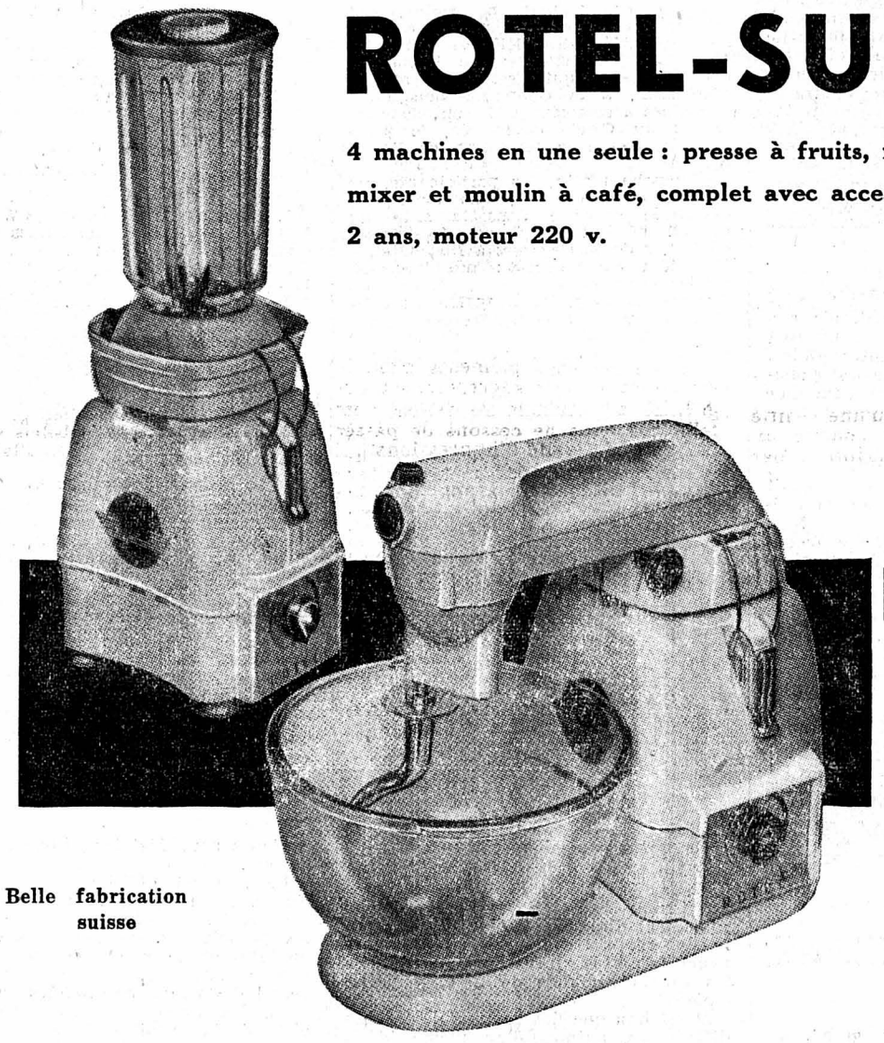

Malaxeur
pour mélanger, battre, pétrir.
Complet
198.-

Belle fabrication suisse

Larges facilités de paiement

armourins neuchâtel

Toujours en vogue

Votre électricien

Vuilliomenet & Cie S.A.
INSTALLATIONS ELECTRIQUES
NEUCHATEL
TÉL. 5 17 12 GRAND'RUE 4

Voiles Aumônières Missels
Couronnes Brassards Chapelets
Crucifix Images Médailles
Bibles Bénitiers Tableaux
Mlle 3, rue de Téléphone
Jacob l'Oratoire 5 89 94

A vendre machine à coudre portative électrique
« Zundapp »
comme neuve. Prix avantageux. S'adresser: Parcs No 55, rez-de-chaussée, à droite.

DÉGUSTATION

LE CAFÉ QUE L'ON SAVOURE...
Stand No 84, Halle III

FEUILLETON
de la «Feuille d'avis de Neuchâtel»

ALEX STUART

Les sortilèges d'Andrea

Adapté de l'anglais
par 30
ANDRÉ CLAIRVAL
Copyright Miralmonde.

L'officier toucha à peine aux plats qu'on servit, mais il avait commandé du champagne et buvait sans cesse, tentant sans doute de retrouver dans l'ivresse sa gaieté perdue. Puis ils dansèrent, et la gêne s'accrut encore.

« Je me rends bien compte que c'est pour lui une souffrance de me tenir dans ses bras, à présent, se disait la jeune fille en glissant sur le parquet qui réfléchissait leurs silhouettes enlacées. Pourtant, je ne puis rien faire. J'ai raison, j'en suis sûre, de le tenir à distance. Pourquoi ne peut-il se contenter de ma compagnie ? Pourquoi faut-il qu'il s'imagine m'aimer ? Pourquoi faut-il qu'il gâte notre amitié ? »

Un peu plus tard, alors qu'ils étaient revenus à leur table et que Barney, qui à présent buvait du whisky sans parvenir à retrouver sa bonne humeur, lançait à sa voisine des regards de plus en plus vindicatifs, Anne posa sa main sur la manche et murmura :

— Voyons, Barney, ne faites donc pas cette tête... et ne buvez plus, je vous en prie. Ne pouvons-nous rester bons amis... sans plus ? Pourquoi faut-il absolument que vous flirtiez ? Et, si cela vous semble indispensable lorsque vous êtes en compagnie d'une jeune fille, pourquoi faut-il que vous ayez l'air de vous prendre au sérieux ? C'est un jeu, vous le savez aussi bien que moi... et cela ne devrait pas gâcher notre soirée.

Il l'avait écoutée, le visage fermé. Brusquement, il lança, un peu plus fort qu'il ne convenait dans une salle de bal :

— Ce n'est pas un jeu. Plus maintenant. Je vous aime vraiment. Vous ne voulez pas me croire, mais vous serez ma femme. Je le veux. Personne ne vous prendra à mon amour... pas même le grand et puissant M. Nicholas Frazer dont vous faites si grand cas.

D'un geste suppliant, Anne tenta de rappeler son compagnon à plus de modération. Elle se pencha vers lui et implora :

— Barney ! je vous en prie... On vous regarde. Ne parlez pas si fort... et ne dites pas de telles choses. Venez, retournons au bateau. Il ne faut pas que vous buviez...

En effet, aux tables voisines, les conversations cessaient et les convives tournaient vers l'officier des regards surpris et réprobateurs. Barney reprit pourtant :

— Vous ne pouvez briser le cœur d'un homme et exiger qu'ensuite il se conduise comme si rien ne s'était passé, et vous ne m'empêcherez pas de boire si j'en ai envie...

Il secoua rudement son bras pour se dégager de l'étreinte d'Anne, saisit la bouteille, la trouva vide et se leva en grommelant :

— Faut-il donc que tout m'abandonne à la fois ? Une femme qui n'a rien dans le cœur et un flacon qui n'a rien dans la panse, n'est-ce pas davantage que le saint homme Job lui-même n'en aurait pu supporter ? Heureusement, il reste de l'alcool pour oublier l'amour... et s'il est trop dur pour vous de me voir noyer mon chagrin... excusez-moi de vous laisser seule un moment.

Il vacillait légèrement, tandis qu'il se dirigeait vers le bar, à l'extrémité de la salle. Ennuyée, confuse, malheureuse, Anne le regardait. Il avait fort mal pris sa tentative conciliante. Elle ne pouvait insister. Tant qu'il serait de cette humeur, une discussion aboutirait inévitablement à une querelle, à un scandale. Ce serait grave, sous les yeux de tant de monde. Anne se sentait trop de sympathie pour Barney pour penser d'abord à elle : elle souffrait d'avoir blessé l'officier, se jugeant un peu responsable de sa conduite.

« Il n'aurait certainement pas bu, si je ne l'avais pas contrarié.. et maintenant qu'il est à moitié ivre, s'il cause un esclandre, on lui en tiendra rigueur. Sa carrière pourrait être entravée. Il vaut mieux que je rentre seule. Barney se calmera et, demain, il aura retrouvé sa bonne humeur... »

Soit qu'il se désintéressât de sa compagne, soit qu'il affectât simplement de ne plus s'en soucier, l'officier s'était assis au bar et tournait le dos à Anne. Il ne fut pas difficile à la jeune fille de quitter la salle sans qu'il s'en aperçut.

La nuit, devant l'hôtel, était dévorée par le brillant éclairage des enseignes multicolores. Dans la rue, encore fort animée, les passants marchaient d'un pas nonchalant. Anne hésita, ne sachant de quel côté se diriger. Un homme, en costume européen assez défraîchi, s'inclina devant elle et propoosa :

— Un taxi, madame ? Je sais où en trouver... Une bonne voiture... Madame désire regagner un bateau, je pense...

— Oui... le « Shagreen ».

L'homme s'inclina à nouveau :

— Oui, madame, par ici, s'il vous plaît.

Il s'élança vers une rue latérale, sorte de boyau obscur. Anne, surprise plutôt qu'inquiète, hésita puis discernant à quelque distance le feu rouge d'une voiture arrêtée, suivit l'homme dans la ruelle déserte. Presque aussitôt, il saisit le bras de la jeune fille, tentant de l'entraîner plus avant dans l'obscurité. D'un effort désespéré, Anne se dégagea et se mit à courir pour regagner l'avenue. Derrière elle, des pas rapides martelaient le sol...

XIV

L'épouvante montait, en vagues glacées, le long de l'échine de la jeune fille, tandis qu'elle fuyait dans l'étroite ruelle au sol raboteux. L'homme qui la poursuivait la rattraperait sans aucune doute. Les légers souliers de bal à hauts talons étaient à peine capables de la porter. Bientôt, le souffle précipité du bandit passa sur sa nuque, emplit ses oreilles qui commençaient à bourdonner. Une main se posa sur son épaule, glisa le long du bras, atteignit le sac que la jeune fille serrait convulsivement...

Anne qui, jusqu'à ce moment, avait gardé la bouche fermée pour mieux courir, comprit qu'elle n'échapperait pas par ses seules forces et elle se mit à crier en se débattant contre son agresseur. Elle ne voulait pas abandonner son sac : le voleur, sans doute, s'en serait contenté et aurait pris la fuite avec son butin sans demander son reste, mais Anne ne put se résoudre à céder. Sans se rendre compte de ce qu'elle allait risquer, elle appela au secours de tous ses poumons.

Son agresseur ne pensa plus dès lors qu'à la faire taire. D'abord, il posa sur la bouche de la jeune fille une longue main qui sentait l'alcool et le tabac. De toutes ses dents, Anne mordit et tandis que l'homme retirait sa paume en jurant, l'infirmière se dégagea et bondit vers la lumière.

Mais elle ne put faire plus de quelques pas avant de sentir deux mains impitoyables se refermer autour de son cou...

« Il va m'étrangler... je vais mourir... pensa-t-elle, j'ai été folle de quitter Barney... »

Puis elle entendit qu'on courait vers elle. Des cris et des appels percèrent le menaçant boyau. L'étreinte meurtrière se desserra et, prenant ses jambes à son cou, l'assaillant s'enfuit, disparut en quelques secondes dans la nuit...

Anne, chancelante, fit machinalement quelques pas et tomba dans les bras de Nicholas Frazer, aussi essoufflé qu'elle-même...

— Pour l'amour du ciel, que faites-vous ici, toute seule ? Je croyais que M. O'Farrell vous accompagnait.

Le ton était dur, la voix pleine de reproches autant que de surprise. Anne baissa la tête et balbutia :

— Oui... nous étions ensemble.

Puis elle s'interrompit. Elle ne voulait pas raconter ce qui s'était passé entre elle et l'officier. Cela créerait des difficultés, donnerait l'essor à des commérages. La voix encore plus sèche, Nicholas Frazer demanda :

— Eh bien ! pourquoi vous a-t-il abandonnée ? Si vous l'ignorez, il doit bien savoir, lui, que cette ville est dangereuse et qu'une femme seule risque... ce que vous venez de risquer vous-même... d'être dépouillée et même assassinée. Je n'aurais jamais imaginé qu'un officier se conduirait de la sorte... et je ne cacherai pas à M. O'Farrell ma façon de penser. Il vous a exposé à un terrible danger. Naturellement, vous n'avez rien fait, vous-même, pour l'éviter ! *(A suivre.)*

LA VIE NATIONALE

L'inauguration à Lausanne de Graphic 57 a été marquée par le discours de M. Holenstein

(Suite. — Voir la « Feuille d'avis de Neuchâtel » du 3 juin)

Le manque de place nous a obligé, lundi, à renvoyer le résumé des quatre discours prononcés à l'issue du déjeuner de l'inauguration de Graphic 57. Il appartenait à M. Marcel Heng, président de Graphic 57, d'apporter les souhaits de bienvenue, les remerciements et les félicitations. Il le fit en termes chaleureux, donnant en outre un aperçu fort intéressant de la manifestation dans son ensemble. A son accoutumée, M. Peytrequin, syndic de Lausanne, commença par un trait d'esprit et souligna ensuite l'importance qu'une telle exposition avait pour sa bonne ville. M. Oguey, président du Conseil d'Etat vaudois, prononça de substantielles paroles :

Votre industrie et son prodigieux développement ne sont-ils pas la meilleure preuve que la mécanisation ne diminue pas les occasions de travail, mais les augmente, tout en supprimant ce que le travail pouvait avoir de trop pénible ou d'inutilement fastidieux. Dans le même temps, elle augmente la production, en abaisse le prix et multiplie le nombre des bénéficiaires.

Sages paroles d'un conseiller fédéral

Enfin le discours très attendu du chef du département fédéral de l'économie publique ne déçut aucun de ses auditeurs. M. Holenstein s'exprima fort bien dans notre langue et il a insisté sur quelques vérités excellentes à rappeler.

Certes, nous assistons aujourd'hui à une grosse offensive de la radio, de la télévision et du film. Mais les mots et les images fixés par les moyens graphiques n'en conservent pas moins une importance qu'on ne saurait surestimer pour la survivance de notre culture et de notre civilisation. Le mot écrit, qui permet de fixer des valeurs spirituelles de toute sorte, de les propager et de les transmettre de génération en génération, est essentiel à la tradition spirituelle. On ne voit pas comment notre culture et notre civilisation pourraient se maintenir sans les idées et les connaissances accumulées dans les écrits de tout ordre. L'histoire nous apprend, par maints exemples, que la destruction de textes et de bibliothèques retarde l'homme dans son développement.

Les fonctions que les industries graphiques exercent au service de notre culture expliquent l'importance que cette branche revêt dans l'économie nationale. Elle est en constante évolution. Le nombre des salariés qu'elle occupe a plus que doublé en quarante ans et s'élève aujourd'hui à quelque 33,000 personnes, augmentation dépassant notablement le taux d'accroissement moyen enregistré par l'ensemble de la main-d'œuvre suisse.

D'autre part, le niveau social y est élevé, l'organisation professionnelle poussée, la collaboration entre le patron et le salarié féconde. Ce sont, on le sait, les typographes qui ont conclu les premiers contrats collectifs de travail en Suisse, il y a bientôt cent ans ! Rien d'étonnant que la main-d'œuvre soit dès lors, dans l'industrie et les arts graphiques, de haute qualité : dans notre pays, le personnel employé dans cette branche se compose pour près de trois cinquièmes d'ouvriers qualifiés. Par contre, pour l'ensemble de l'artisanat et de l'industrie suisses, cette proportion n'est que de deux cinquièmes...

De vifs applaudissements saluèrent les discours de M. Holenstein. La partie officielle prenait fin. Il ne reste plus qu'à souhaiter le plus grand succès à Graphic 57.

Soulignons que, lundi, s'est ouvert dans le cadre de l'exposition, le congrès international des industries graphiques qui réunit des spécialistes de tous les pays.

CONFÉDÉRATION

L'accord commercial franco-suisse prorogé pour un an

BERNE, 31. — L'accord commercial franco-suisse du 29 octobre 1955, valable jusqu'au 30 juin 1957, a été prorogé pour la durée d'une année par un échange de lettres du 29 mai 1957 entre le ministère des affaires étrangères et l'ambassade de Suisse à Paris. L'accord reste dès lors en vigueur jusqu'au 30 juin 1958.

★ Mme Hélène Schweitzer, épouse du docteur Schweitzer, est morte samedi matin dans une clinique zuricoise, à l'âge de 79 ans. Mme Schweitzer séjournait depuis peu chez sa fille, Mme Rhena Eckert, à Maennedorf.

CHRONIQUE RÉGIONALE

VAL-DE-RUZ

CERNIER

Assemblée générale de la Société des magistrats et fonctionnaires de l'Etat

(c) C'est au chef-lieu du Val-de-Ruz que, cette année, la Société des magistrats et fonctionnaires de l'Etat a tenu son assemblée générale, samedi 1er juin, dès 16 heures, dans les locaux de l'hôtel de ville. Le matin déjà, le comité s'était réuni à Fontainemelon.

Présidée par M. J.-C. Landry, président du tribunal du Val-de-Travers, à Môtiers, elle réunissait une septantaine de sociétaires.

Après la lecture du dernier procès-verbal et des différents rapports — du comité, du caissier et des vérificateurs de comptes — il est passé à la nomination du comité et de la commission du fonds d'entraide qui ne subissent aucune modification.

Sur proposition du comité, le juge fédéral André Grisel, ancien juge cantonal, est nommé membre honoraire de la société, par acclamations. Un télégramme de félicitations lui a été adressé.

Les suivants sont proclamés jubilaires pour vingt-cinq ans de sociétariat : MM. Jean Mauler, Willy Bobillier et Francis Ackermann.

Le lieu de la prochaine assemblée, en 1958, est fixé au Locle.

A l'issue de l'assemblée, une petite réception est offerte par le Conseil communal dans l'un des locaux du collège. Puis tous les participants se retrouvent à l'hôtel de la Paix où un excellent repas leur est servi.

Au cours de ce dernier, M. Edmond Guinand, conseiller d'Etat, membre honoraire, se fait un plaisir de relever la bonne entente qui existe entre fonctionnaires. Il les remercie du travail qu'ils accomplissent dans leurs différentes fonctions. Le gouvernement compte sur eux et leur fait confiance.

Puis M. Pierre Brandt, président du tribunal du Val-de-Ruz, prononce le discours de bienvenue traditionnel. Plein d'humour et de poésie, son exposé est fort apprécié.

A son tour, M. Paul Savary, conseiller communal, assisté de l'administrateur M. Chs Braun, apporte le salut des autorités communales et remercie la société d'avoir choisi Cernier comme lieu de son assemblée générale. Il relève les excellents rapports qui existent entre les fonctionnaires et l'autorité communale de Cernier.

Pour agrémenter la soirée, le comité avait fait appel à M. G. Blanchard, à Dombresson, qui créa la bonne ambiance par ses chansons et les sons harmonieux de son accordéon.

GENEVEYS-SUR-COFFRANE

Assemblée générale des apiculteurs neuchâtelois

(c) L'assemblée générale de la société d'apiculture « L'Abeille neuchâteloise » a eu lieu aux Geneveys-sur-Coffrane, jeudi 30 mai 1957. C'est sous la présidence de M. B. Perrenoud, de Coffrane, que se déroula l'assemblée générale. Les différents rapports furent adoptés par l'assemblée et des remerciements furent adressés aux membres du comité. Voici la formation du comité pour une période de deux ans : président, B. Perrenoud, Coffrane ; secrétaire, L. Hæsler, Saint-Aubin ; caissier, J. Imhof, Cormondrèche ; office du miel, Ch. Thiébaud, Cormondrèche.

Différentes visites eurent lieu ; celle d'un rucher et celle de deux fabriques. Chacun a reconnu le beau travail réalisé aux Geneveys-sur-Coffrane.

Pour terminer cette journée, un repas fut servi à l'hôtel de Commune.

VALLÉE DE LA BROYE

TREY

Restauration du clocher

(sp) Une modeste cérémonie a marqué la fin des travaux de restauration du clocher du temple.

Une collation, fut ensuite servie, à l'issue de laquelle d'aimables propos furent échangés entre les personnalités présentes.

PAYERNE

Assemblée du corps enseignant

(sp) Lundi, à Payerne, s'est tenue une conférence de district groupant tous les instituteurs et institutrices, en présence du syndic de Payerne, de M. A. Yersin, directeur des écoles, et de M. Blauverd, inspecteur scolaire.

La vie militaire

(sp) Les écoles de recrues d'aviation et de D.C.A. ont pris fin samedi matin.

Assemblée des Vieux-Zofingiens

(sp) Les Vieux-Zofingiens vaudois ont tenu à Payerne, samedi après-midi, leur assemblée ordinaire. Ils ont visité la station aérologique et l'Abbatiale avant de participer à un souper.

Fête des musiques broyardes

(sp) Par un soleil éclatant a eu lieu, dimanche à Payerne, la 36me réunion des musiques broyardes (vaudoises et fribourgeoises). Vingt-deux corps de musique, comprenant quelque 800 musiciens, se sont retrouvés dans une atmosphère de cordiale sympathie.

A 13 h. 15, un grand concert, donné à la cantine de fête, a permis à chaque société de jouer un morceau à tour de rôle.

Puis les 800 musiciens ont défilé dans les rues de Payerne, joliment décorées pour la circonstance.

Les morceaux d'ensemble et la partie officielle mirent le point final à cette belle journée des musiques broyardes.

AVENCHES

Les représentations auront lieu au Théâtre des Arènes

(sp) Réunis en assemblée, à Avenches, vendredi soir, les souscripteurs du Théâtre des Arènes ont appris avec satisfaction que le capital de garantie souscrit à ce jour pour les représentations de « Marianne » et de « Bérénice » en juillet prochain, dépassait déjà la somme de 30.000 fr. Le spectacle aura donc lieu.

JURA VAUDOIS

SAINTE-CROIX

Pas de poliomyélite

(c) La semaine dernière, la Municipalité a fait insérer dans la presse locale une publication relative aux mesures à prendre par la population pour se protéger de la poliomyélite. Les classes du Château furent fermées. Renseignements pris, aucun cas de paralysie infantile ne s'est déclaré à Sainte-Croix. Un jeune homme de la Villette, qu'on soupçonna un instant d'avoir contracté la maladie, en est heureusement indemne. Les classes reprendront mercredi 5 juin.

AUX MONTAGNES

LA BRÉVINE

Une vache foudroyée

(c) Le soleil si rare en mai, n'a pas brillé bien longtemps jeudi et un fort orage a provoqué d'abondantes pluies.

Quelques coups de foudre ont ponctué les averses. L'un d'eux a tué une vache réfugiée sous un sapin à Brazel, région du Brouillet.

Départ de la troupe

(c) La fête de l'Ascension marquait la fin du séjour des recrues à la Brévine.

Le matin un culte militaire émouvant a eu lieu au temple. Le capitaine-aumônier Gerber présidait à la cérémonie et la fanfare du village accompagnait les chants de l'assemblée.

A la tombé de la nuit, alors que finissait l'orage, les soldats quittaient la région et, par une marche de nuit, gagnaient Colombier où va se terminer l'école de recrues.

Les locaux scolaires seront mis en état et les classes recommencent aujourd'hui.

LA CHAUX-DE-FONDS

L'évolution des prix des denrées alimentaires

(c) Dans son rapport sur la gestion des comptes, l'autorité communale publie un tableau sur l'évolution des prix des denrées alimentaires depuis 1939.

Le demi-kilo de bœuf a passé de 1 fr. 30 à 3 fr. 90, le porc de 2 fr. 20 à 3 fr. 67, le beurre de table de 2 fr. 50 à 5 fr. 50, le litre de lait de 31 ct. à 52 ct. et les pommes de terre de 25 ct. le kilo à 35 ct. Le stère de bois de sapin a passé de 15 fr. 50 à 46 fr. et celui du hêtre de 20 fr. à 48 fr.

Tribunal de police

(c) Le tribunal de police a tenu une audience vendredi matin, sous la présidence de M. J.-L. Duvanel, assisté du greffier M. J.-C. Hess.

Trois habitants de la Sagne : H. L., N. M. et J. P., nés en 1938, ont été condamnés à trois jours d'arrêts et au sursis pendant une année. En état d'ébriété et sans provocation, ils se sont livrés à des voies de fait sur des soldats stationnés dans leur localité. Cette mauvaise conduite leur a valu d'être arrêtés et conduits dans les prisons de la Chaux-de-Fonds.

Au cours de l'audience de l'après-midi, sous la présidence de M. J.-F. Egli, suppléant, F. M., né en 1928, mécanicien, sans domicile connu, a été condamné à 15 jours d'arrêts, pour filouterie d'auberge.

La nommée M. M., née en 1896, a été condamnée à trois jours d'emprisonnement, au sursis pendant deux ans, pour le vol d'une bague d'une trentaine de francs.

G. N., né en 1903, qui en est déjà à sa quinzième condamnation pour ivresse publique, en se présentant devant le tribunal, s'attira cette remarque de la part du président: « Vous êtes encore ivre ! » L'inculpé répondit : « Et vous ? » Cette réponse insolente lui a valu une arrestation immédiate pour 24 heures. Le tribunal l'a ensuite condamné à 10 jours d'arrêts, pour ivresse publique et injures à un magistrat.

G. B., né en 1909, ouvrier de fabrique, a été condamné à 10 jours d'emprisonnement, pour voies de fait et injures.

Enfin, une amende de 15 fr. a été infligée à Mlle M. G., née en 1926, qui, au moyen de téléphones anonymes, adressait des injures à une connaissance.

Association romande des troupes motorisées

(c) Samedi et dimanche, l'Association romande des troupes motorisées, qui groupe environ 4000 membres, a tenu son assemblée des délégués dans les Montagnes neuchâteloises. A l'issue du comité central qui s'est réuni samedi après-midi, à la Chaux-de-Fonds, une assemblée a commémoré le soir, dans les locaux du Cercle catholique, le 20me anniversaire de la fondation de l'association.

Dimanche matin, les participants, au nombre d'environ 120, ont tenu leur assemblée générale dans la salle du Conseil général du Locle. Le comité central, dont le siège est à Neuchâtel, a été réélu comme suit : président, M. Olivier Ott ; vice-président, M. Jacques Fürer ; secrétaire, M. Willy Moser ; caissier, M. Lucien Piaget.

Une cérémonie s'est déroulée ensuite devant le monument aux soldats morts. Après le dépôt d'une couronne, le pasteur Robert a prononcé une allocution.

Un repas a réuni les congressistes à la Brévine. Après un message de bienvenue de M. René Pauli, président de la section des Montagnes, des allocutions ont notamment été prononcées par MM. J.-A. Haldimann, préfet des Montagnes, Olivier Ott, président central, Philippe Vuille, conseiller communal, Jean Henriloud, au nom de l'Association vaudoise, et le lieutenant-colonel Pondelli.

VAL-DE-TRAVERS

COUVET

Foire de printemps

(c) La foire du vendredi 31 mai s'est déroulée sous un ciel relativement clément.

Le marché au bétail du matin a groupé 12 vaches, 15 génisses et 2 taureaux ; les porcs atteignaient l'effectif imposant de 221 unités. Le prix du gros bétail se maintient très haut. Une bonne vache prête au veau atteint facilement 2500 fr. ou 2600 fr. La légère baisse qui s'esquissait la semaine dernière sur le marché a été freinée par le relèvement de la température et les averses. Le prix des petits porcs de 7 à 9 semaines atteint 80 fr. à 90 fr. la pièce.

Comme de coutume, la Grande-Rue a été cancelée depuis la place des Halles à la rue des Collèges, et les éventaires des forains l'occupaient entièrement. Les commerçants du village ont pris l'habitude depuis quelques années, d'exposer leurs marchandises en plein air pour lutter à égalité contre des concurrents venus de Bienne, de Soleure, de Lausanne ou de plus loin encore. Il faut croire que les uns et les autres y trouvent leur compte, puisque chaque foire les retrouve à leur poste.

Les résultats du concours hippique de Colombier

A la suite d'une très regrettable erreur technique, il manquait, dans la liste des résultats du Concours hippique de Colombier publiée par la « Feuille d'avis de Neuchâtel », les résultats obtenus dans les épreuves réservées aux soldats, appointés et sous-officiers de l'armée suisse. Nous nous excusons auprès d'eux et comme auprès de tous nos lecteurs de cette omission involontaire, réparée maintenant.

PRIX DU VIGNOBLE

Cat. V/I (Barème B)

1. Brig. Enfel Ed. sur « Zenzor », 1,16 6/10 ; 2. drag. Schumacher L. sur « Dilator », 1,17 2/10 ; 3. marchef Kipfer J. sur « Durchsicht », 1,20 5/10 ; 4. app. Monnier A. sur « Caduca », 1,22 9/10 ; 5. Manège de la Voltige, cav. M. G. Devaud sur « Tic Tac », 1,27 9/10 ; 6. M. Gaffner P. sur « Muscade », 1,28 2/10 ; 7. drag. Challandes W. sur « Bipenne », 1,29 6/10 ; 8. app. Charrière E. sur « Hiltrun », 1,29 9/10 ; 9. app. Lüthy sur « Edilburg », 1,31 4/10 ; 10. drag. Veuve M. sur « Limasse », 1,31 8/10 ; 11. drag. Schwab A., cav. drag. Schwab P. sur « Cordula », 1,33 8/10.

PRIX DES DÉBUTANTS

Cat. D/I (Barème A)

1. App. Blanchard O. sur « Wisloka », 1,14 5/10 ; 2. drag. Challandes W. sur « Bipenne », 1,17 1/10 ; 3. drag. Schwab A., cav. Schwab Peter sur « Cordula », 1,17 4/10 ; 4. app. Bischoff J.-P. sur « Hormiga », 1,19 2/10 ; 5. drag. Jenni sur « Würzung », 1,22.

PRIX DE LA CAVALERIE

Cat. D/II (Barème A)

1. Drag. Blickenstorfer sur « Bohème », 1,16 6/10 ; 2. drag. Hasler G. sur « Horta », 1,29 8/10 ; 3. drag. Gonin Ed. sur « Donastist », 1,37 3/10.

PRIX DES ALLÉES

Cat. U/I (Barème A)

1. marchef Kipfer J. sur « Durchsicht », 1,15 1/10 ; 2. margis Schwaar J.-Cl. sur « Würschnitz », 1,23 ; margis Pittet H., cav. brig. Nicod sur « Cupédine », 1,24.

Samedi et dimanche à Moutier

La fête intercantonale des Unions cadettes a obtenu un grand succès

De notre envoyé spécial :

Grâce à une organisation parfaite et à un temps idéal, la Fête intercantonale des Unions cadettes qui s'est déroulée samedi et dimanche à Moutier a connu le plus complet des succès : 1398 cadets neuchâtelois et jurassiens, y compris les cadets romands de Bâle, y participèrent.

Il est bon que des garçons de régions différentes, animés d'un même idéal, puissent fraterniser pendant un week-end et apprendre à se connaître.

Précisons d'abord à l'intention de ceux qui ne connaissent pas ce mouvement de jeunesse que les cadets sont groupés en sections locales placées sous la direction d'une commission cantonale. Chaque hiver, tous les cadets de Suisse romande étudient un aspect de la vie d'un homme populaire ou d'un peuple : Dr Schweitzer, Dr Bombard, l'histoire du nouveau peuple d'Israël, etc. Cette année, tous se sont passionnés à suivre le premier missionnaire dans le Grand nord, James Ewans, dont la vie a justement constitué le thème du concours d'honneur à la rencontre de Moutier.

Concours et feu de camp

La fête intercantonale débuta samedi après-midi. Dès l'arrivée des sections, le matériel fut transporté par camions jusqu'au magnifique emplacement de la Combe Allerie. Quant aux différents groupes, ils y parvinrent séparément après avoir franchi les postes et obstacles originaux du concours d'honneur. Ils devait, en cette circonstance, faire preuve de beaucoup d'intelligence, de réflexe et de souplesse. Les tentes, pour lesquelles il fallut 1200 toiles militaires étaient groupées en petit village.

Dès le milieu de l'après-midi, les tournois de balle-camp et de balle à la corbeille débutèrent.

A 20 h. 45, un grand feu de camp rassembla tous les cadets entourés d'un nombreux public de Moutier. Au programme de la soirée figuraient une trentaine de productions, danses et mimes indiens. La danse des masques de la section biennoise fut particulièrement appréciée. La cérémonie fut achevée par la prière et un chant d'ensemble.

La journée de dimanche

Dimanche matin dès 5 h. 30, le camp s'anima. Une heure plus tard, les tournois reprirent. Le culte, présidé par le pasteur Jean Guy, de Sonvilier, président romand des Unions cadettes, fut célébré en la collégiale Saint-Germain archicomble. M. Henri Huber, président du Conseil exécutif bernois, l'introduisit en apportant un touchant message du gouvernement.

Après le culte, un grand cortège, avec bannières déployées, conduit par les fanfares municipale et ouvrière de Moutier et celle de Grandval, ainsi que par les cliques cadettes, parcourut les rues principales, toutes pavoisées aux couleurs neuchâteloises, jurassiennes et suisses.

Le banquet officiel se déroula au Foyer. Au nom de la section organisatrice, M. Monnin, de Moutier, salua les participants. De nombreux orateurs apportèrent le salut de leur groupement : M. Jegger, délégué du comité universel des Union chrétiennes de jeunes gens, les présidents des Conseils de ville, de bourgeoisie et de paroisse, M. Gras, maire, tous de Moutier, M. Schutz, président du comité romand les Unions cadettes, M. Gaschen, président du comité cantonal neuchâtelois et M. Chédel, président des Unions chrétiennes de jeunes gens du Jura.

L'après-midi fut consacré à des jeux et à la suite des tournois. Puis ce fut la proclamation des résultats. Voici les vainqueurs des différentes catégories :

Balle-camp, benjamins : Soncebor pour le Jura et Serrières pour Neuchâtel. *Débutants:* Saint-Imier. *Juniors:* Court pour le Jura et Colombier pour Neuchâtel.

Concours d'honneur, Benjamins : Cormoret pour le Jura et Fleurier pour Neuchâtel. *Débutants :* La Neuveville. *Juniors :* Bienne pour le Jura, Colombier pour Neuchâtel. *Seniors :* Tramelan pour le Jura, Cernier pour Neuchâtel. *Vétérans :* Bienne pour le Jura, Beausite, la Chaux-de-Fonds pour Neuchâtel.

Concours d'ordre : A (sections de plus de 80 membres) : Bâle pour le Jura, le Landeron pour Neuchâtel. B (jusqu'à 50 membres) : la Neuveville pour le Jura, les Ponts-de-Martel pour Neuchâtel. C (jusqu'à 30 membres) : Sornetan pour le Jura, Rochefort pour Neuchâtel.

Pour terminer la journée, le pasteur Roulet, agent des jeunesses jurassiennes lut le psaume 150 dont les pauses furent marquées d'une manière originale par les cliques de Tramelan.

Au cours de ces deux splendides journées, les cadets firent preuve d'un enthousiasme communicatif qui enchanta toute la foule des accompagnants.

Nouvelles économiques et financières

BOURSE

(COURS DE CLÔTURE)

ZURICH

OBLIGATIONS

	31 mai	3 juin
3 ½ % Féd. 1945 déc.	97 ½	97.—
3 ¼ % Féd. 1946 avril	95.—	94 ¾
3 % Féd. 1949	91.—	91.—
2 ¾ % Féd. 1954 mars	89.10	89.—
3 % Féd. 1955 juin	89.90	89.90
3 % C.F.F. 1938	94.10	94.—

ACTIONS

Bque Pop. Suisse (p.s.)	755.—	750.— d
Union Bques Suisses	1434.—	1410.—
Société Banque Suisse	1230.—	1213.—
Crédit Suisse	1240.—	1220.—
Electro-Watt	1145.—	1125.—
Interhandel	1570.—	1530.—
Motor-Columbus	1104.—	1060.—
S.A.E.G. série I	83.— d	82.— d
Indelec	640.—	630.—
Italo-Suisse	263.—	260.—
Réassurances Zurich	2000.—	1975.—
Winterthour Accid.	800.—	790.—
Zurich Accidents	4375.—	4200.— d
Aar et Tessin	1010.—	1005.—
Saurer	1160.—	1150.—
Aluminium	4200.—	4100.—
Bally	1100.—	1080.—
Brown Boveri	2630.—	2625.—
Fischer	1685.—	1630.—
Lonza	1030.— d	1010.—
Nestlé Alimentana	3035.—	3005.—
Sulzer	2565.—	2570.—
Baltimore	207.—	207 ½
Canadian Pacific	152 ½	151.—
Pennsylvania	88.—	87 ¼
Italo-Argentina	21 ¼	21 ¼ d
Philips	321.—	320.—
Royal Dutch Cy	230.—ex	232 ½
Sodec	27 ¾	27 ¼
Stand. Oil New-Jersey	276.—	278 ½
Union Carbide	507.—	506.—
American Tel. & Tel.	764.—	768.—
Du Pont de Nemours	843.—	841.—
Eastman Kodak	427.—ex	438.—
General Electric	284.—	286.—
General Foods	192.— d	193.—
General Motors	181 ½	182.—
International Nickel	475.—	480 ½
Internation. Paper Co	436.—	442.—
Kennecott	487.—	487.—
Montgomery Ward	158.—	156.—ex
National Distillers	119.—	119.—
Allumettes B.	58.—	58 ¼
U. States Steel	281 ½	282.—
F.W. Woolworth Co.	186.—	186.—

BALE

ACTIONS

Ciba	4850.—	4770.—
Schappe	615.—	600.—
Sandoz	4400.—	4270.—
Geigy nom.	5375.—	5300.—
Hoffm.-La Roche (b.j.)	12930.—	12850.—

LAUSANNE

ACTIONS

B.C. Vaudoise	775.—	760.—
Crédit F. Vaudois	730.—	720.—
Romande d'électricité	505.—	505.—
Ateliers constr. Vevey	610.— d	600.— d
La Suisse Vie (b.j.)		
La Suisse Accidents	5300.— d	5200.— d

GENÈVE

ACTIONS

Amerosec	202.—	203.—
Aramayo	27 ¾	29.—
Chartered	40.— d	39 ½
Charmilles (Atel. de)	1160.— o	1100.— d
Physique porteur	955.— d	950.— d
Sécheron porteur	665.— d	665.— d
S.K.F.	215.—	216.—

Télévision Electronic	13.35
Tranche canadienne $ can	104.50

Cours communiqués, sans engagement, par la Banque cantonale neuchâteloise

Indice des matières premières

Calculé par la Société de Banque Suisse
Base : 4me trimestre 1949 = 100

Produits agricoles et denrées coloniales: 110,7 (+1,2) ; **textiles:** 128,2 (—1,7) ; **métaux:** 157,5 (—0,2) ; **produits divers:** 144,1 (0,5).

Indice total au 29 mai : 137,9 contre 138,2 au 22 mai, 140 à fin mars et 141,5 à fin décembre.

Chianti de marque
SPALLETTI
5.80, 5.30 et 4.80 la flasque
AU CEP D'OR
W. Gaschen - Tél. 5 32 52 - Moulins 11

Bourse de Neuchâtel

ACTIONS	Achat 31 mai	Vente 3 juin
Banque Nationale	675.— d	680 — d
Crédit Fonc. Neuchât.	675.— d	675.— d
La Neuchâteloise as.g.	1600.— o	1600.— o
Ap. Gardy Neuchâtel	255.— d	255.— d
Câbl. élec. Cortaillod	17200.—	17000.— d
Câbl. et Tréf. Cossonay	5750.— o	5650.— o
Chaux et cim. Suis. r.	3150.— o	3150.— o
Ed. Dubied & Cie S.A.	1625.— d	1625.—
Ciment Portland	6000.— o	6100.— o
Etablissem. Perrenoud	480.— d	480.— d
Suchard Hol. S.A. «A»	405.— o	400.—
Suchard Hol. S.A. «B»	1970.—	1960.— d
Tramways Neuchâtel	590.— d	590.— d

OBLIGATIONS

Etat Neuchât. 2½	1932	95.— d	96.—
Etat Neuchât. 3½	1945	97.50 d	97.25 d
Etat Neuchât. 3½	1949	97.50 d	97.25 d
Com. Neuch. 3¼	1947	91.— d	91.— d
Com. Neuch. 3%	1951	89.— d	89.— d
Ch.-de-Fonds 4%	1931	99.50 d	99.50 d
Le Locle 3½	1947	97.50 d	97.50 d
Câbl. Cortail. 4%	1948	100.— d	100.— d
Forc. m. Chât. 3¼	1951	90.50	90.— d
Elec. Neuch. 3%	1951	87.50 d	87.50 d
Tram. Neuch. 3½	1946	93.—	93.— d
Chocol. Klaus 3¼	1938	95.— d	95.— d
Paillard S.A. 3¼	1948	96.— d	96.— d
Suchard Hold 3¼	1953	92.— d	92.— d
Tabacs N.Ser. 3½	1950	93.— d	93.— d

Taux d'escompte Banque Nationale 2 ½ %

Billets de banque étrangers

du 3 juin 1957

France	1.01	1.06
U.S.A.	4.26	4.30
Angleterre	11.55	11.85
Belgique	8.35	8.55
Hollande	111.—	113.50
Italie	—.66 ½	—.69 ½
Allemagne	100.—	103.—
Autriche	16.20	16.60
Espagne	8.05	8.55
Portugal	14.80	15.20

Marché libre de l'or

Pièces suisses	33.50/35.50
françaises	36.25/38.25
anglaises	42.50/44.50
américaines	8.40/8.75
lingots	4800.—/4850.—

Cours communiqués, sans engagement, par la Banque Cantonale Neuchâteloise

SUISSE

Société anonyme Georges Fischer, Schaffhouse

L'assemblée générale de la société anonyme Georges Fischer, à laquelle participèrent 200 actionnaires, a approuvé le rapport de gestion et les comptes au 31 décembre 1956 et la répartition du bénéfice net, proposée par le conseil d'administration. Comme l'année précédente, le capital-actions de 40 millions de francs reçoit un dividende brut de 50 francs pour les actions privilégiées et de 10 francs pour les actions nominatives, sous déduction de 5 % d'impôt sur les coupons et de 25 % d'impôt anticipé. Le versement annuel ordinaire pour les œuvres sociales s'est élevé à 6,7 millions de francs. En outre, l'entreprise a affecté 1,9 million de son bénéfice net à ses diverses fondations. Fin 1956, les œuvres sociales schaffhousoises de l'entreprise disposaient d'un capital de 58,3 millions de francs.

Indice suisse des actions

Valeur boursière en pour-cent du capital-actions versé en 1957.

GROUPES	24 mai	31 mai
Industries	625,0	621,2
Banques	236,0	234,4
Sociétés financières	231,0	233,2
Sociétés d'assurances	735,9	703,7
Entreprises diverses	220,4	220,3
Indice total	438,5	433,9

EMPRUNTS DE LA CONFÉDÉRATION ET DES C.F.F.		
Valeur boursière en % de la valeur nominale	91,47	91,24
Rendement (d'après l'échéance)	3,77	3,80

EVOLÈNE
Valais, 1400 m.
HOTEL HERMITAGE
ouvert dès le 7 juin

En parcourant les stands

Radio Melody - L. Pomey
Rue des Flandres 2, Neuchâtel
Halle I - Stand 2

A l'entrée du Comptoir, une musique mélodieuse nous accueille : Radio Melody, dont le but essentiel est de satisfaire ses clients, expose une gamme fort complète d'appareils Philips depuis la dernière nouveauté, les récepteurs à transistors, jusqu'aux appareils de haute fidélité.

Pour 245 francs, il est possible de posséder un appareil portatif, exclusivement équipé de transistors, dont la consommation de courant est extrêmement faible. La batterie, dont le prix est de 6 fr., dure 300 heures.

On trouve également les appareils de haute fidélité, des chefs-d'œuvre du genre, dont la résonance est particulièrement bonne. Radio et télévision Melody et son service technique satisfont une nombreuse clientèle depuis plus de 30 ans.

Jules Perrenoud & Cie S.A.
Fabrique de meubles, Cernier
Halle II - Stand 46

Des lignes bien étudiées, une qualité irréprochable, des prix modérés : telles sont les caractéristiques des meubles Jules Perrenoud. Grâce à 90 ans d'expérience et de perfection, les meubles Perrenoud connaissent un succès toujours plus grand. Notre fabrique neuchâteloise de meubles crée des articles dans toutes les grandes tendances : du classique au moderne en passant par le style. Si le stand 46 montre quelques modèles de nos créations, une grande exposition est ouverte à notre magasin de Neuchâtel. Sur quatre étages rénovés, à la rue de la Treille 1, plus de cent mobiliers peuvent satisfaire tous les goûts. Une visite s'impose donc.

Aimé Rochat, Cernier
Halle II - Stand 58

Le stand 58, d'une présentation impeccable signée A. Rochat, possède un choix complet d'articles de ménage « Hoover » et « Butagaz ».

La cuisine-bloc « Huber » intéresse les maîtresses de maison qui en apprécient l'agencement. Prévue pour rendre le travail agréable dans un cadre pratique, la cuisine-bloc « Huber » possède une foule de qualités : fermeture des portes à aimants, armoires suspendues à portes coulissantes, tirette « Formica » sous la table de travail, dessus de meubles en « Formica », intérieur des meubles en « Tavapan », système d'ouverture automatique de seau à ordures, et la cuisinière « Butagaz » à cinq feux dont celui du centre, à brûleur couronne spéciale, est d'une rapidité de cuisson énorme.

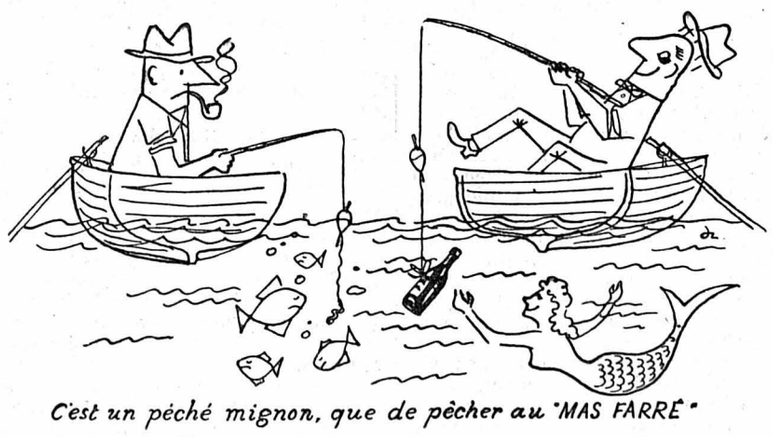

C'est un péché mignon, que de pêcher au "MAS FARRÉ"

MAS FARRÉ le bon vin rouge de tous les jours

Les bonnes pâtes semoule spéciale

Scolari

Type Naples

sont résistantes à la cuisson **et spécialement indiquées comme réserve de ménage.**

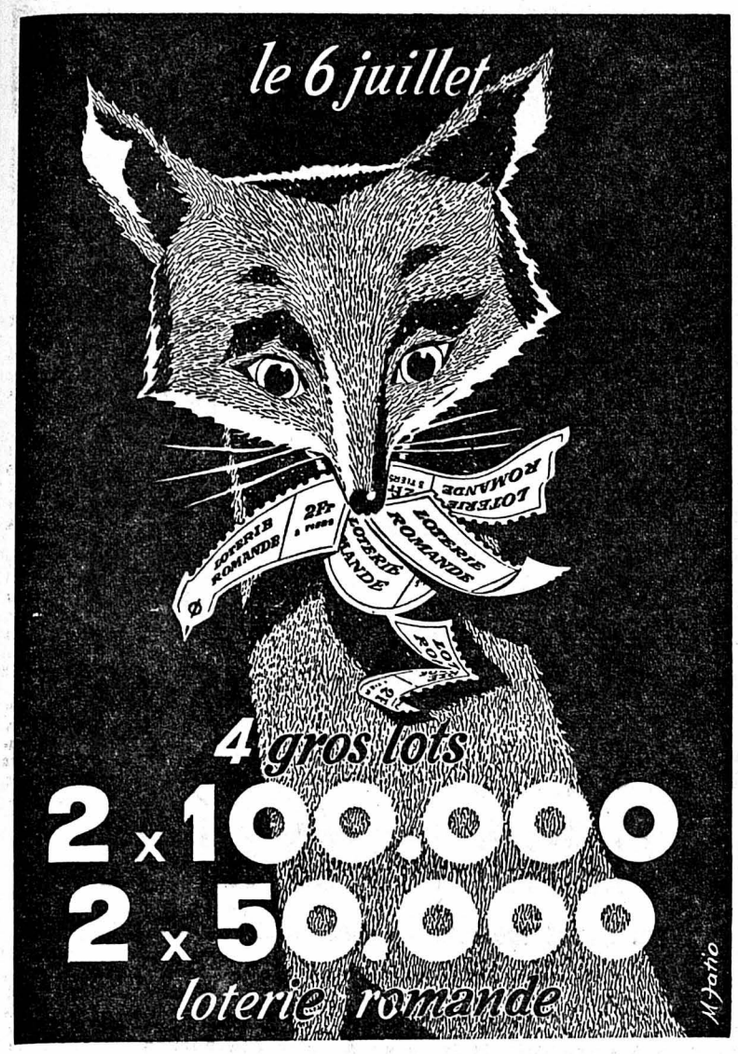

Neuchâtel, Faubourg du Lac 2, Chèques postaux **IV. 2002**

LE PETIT POUCET S'Y SERAIT RETROUVÉ...

... AVEC L'HORAIRE

Eclair

dont le système est si simple qu'un enfant peut le consulter

L'horaire « Eclair » est en vente partout au prix de 1 fr. 60 l'exemplaire

MANUFACTURE DE BAS FLEXY S.A. ST. GALL

Linda V
Insurpassable pour la grande lessive!

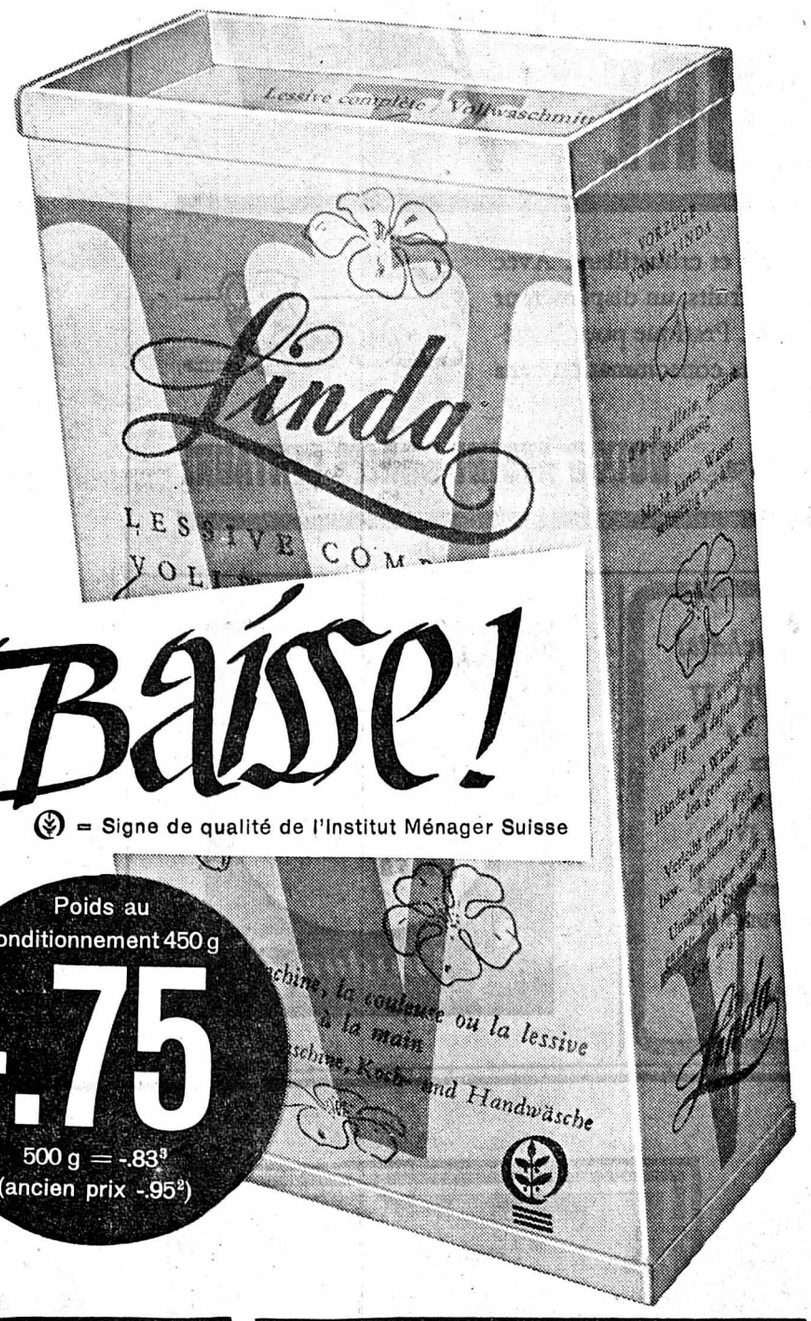

POUR TOUT: ce qu'il y a de mieux pour laver la vaisselle!

POLY lave et nettoie rapidement et sans peine.

MIGROS

Grand arrivage de
POISSONS
frais, de mer et filets
POISSONNERIE
LEHNHERR FRÈRES
Trésor 4 Tél. 5 30 92

A vendre :
belle armoire ancienne
en noyer massif, 2 portes et grand tiroir, ainsi que
2 canoés
à l'état de neuf, 200 fr. pièce.
R. FLUCKIGER, ébénisterie, GARE 2
PESEUX. Tél. 8 13 92.

GAULOISES DISQUE BLEU FILTRE

Tout va mieux,

Vos soucis s'envolent dans la fumée des DISQUE BLEU.

Toujours fraîches et de qualité constante, les DISQUE BLEU vous permettront d'apprécier pleinement l'arome unique du tabac français.
20 pièces Fr. 1.—

C'EST UNE CIGARETTE DE LA RÉGIE FRANÇAISE DES TABACS

d'après Villemot

Salade, source de bien-être!

Particulièrement si vous l'assaisonnez au LACTAVINAIGRE

Chacun sait que la salade est un mets précieux, riche en vitamines et en sels minéraux.

Si vous supportez mal les vinaigres ordinaires, essayez donc le Lactavinaigre!

Des dizaines de milliers de personnes, qui ne digéraient pas bien la salade, peuvent en manger chaque jour, depuis qu'elles l'assaisonnent au Lactavinaigre. Et elles s'en trouvent bien!

En raison de son origine, le Lactavinaigre (tiré du petit-lait condensé) est plus moelleux. Il contient en outre de l'acide lactique et des sels minéraux.

Le Lactavinaigre est très économique. Un litre (1 fr. 70) suffit pour assaisonner une cinquantaine de salades (2-3 personnes).

Dans les magasins d'alimentation.

Plus moelleux!

Echantillon gratuit

Découpez le bas de cette annonce et envoyez-le en indiquant votre adresse exacte (écrite en lettres majuscules dans la marge) à Bourgeois Frères & Cie S.A., à Ballaigues et vous recevrez gratuitement un échantillon de LACTAVINAIGRE (4° 5).

FAN

Comptoir de Neuchâtel

Village neuchâtelois

STAND 112

Buvez un délicieux CAFÉ DU JUBILÉ à l'arôme fin et délicat

ou un succulent CAFÉ PACHA sans caféine

20 ct. LA TASSE

STAND des détaillants **USEGO**

1907 Un demi-siècle au service de la ménagère! Un demi-siècle de lutte contre la vie chère! **1957**

Paquet de 200 gr. 95 cts. seulement

SWISS CORN FLAKES CENTAURE

Un produit suisse, frais et croustillant. Avec du lait, du sucre et des fruits, un dispensateur d'énergie insurpassable. Pratique pour la ménagère puisque prêt à la consommation sans cuisson préalable.

. . . ou, pour varier, des **NOIX D'AVOINE DOREES CENTAURE**

Chaque paquet CENTAURE contient un bon-prime

SERVICE PLASTIC TOUTES TAILLES

Un complet d'après vos mesures au prix d'une confection

Vous essayez un modèle à votre taille, et tenant compte de votre tenue personnelle, nous sommes à même de vous livrer quelques jours plus tard le vêtement choisi :

Dans le tissu à votre goût et la façon à votre convenance

le prix ! celui d'un bon complet confection, soit

Fr. 179.- 195.- 215.- 230.- 245.- 260.-

PLASTIC la marque qui vous garantit un vêtement de CLASSE

EN EXCLUSIVITÉ EN EXCLUSIVITÉ

VÊTEMENTS MOINE PESEUX

A vendre, faute d'emploi, petit

chauffage central

peu usagé, capacité pour villa familiale, complet sauf radiateurs. S'adresser : César-d'Yvernois 4, 1er gauche, Colombier.

ULTRA

électrique Fr. 980.—

+ — X

Additionne - inscrit
Soustrait - inscrit
Multiplie - inscrit

Rapide
Silencieuse
Précision suisse

Demandez sans obligation démonstration par

André BOSS
Neuchâtel
Fg du Lac 11
Tél. 5 25 05

Duvets

neufs, remplis de mi-édredon, gris léger et très chaud (120 cm. × 160 cm.), Fr. 40.— ; même qualité (140 cm. × 170 cm.), Fr. 50.— ; oreillers (60 cm. × 60 cm.), Fr. 9.50. A la *Maison du confort*, Banque 7, le Locle. Tél. (039) 3 34 44.

TELE FUN KEN

Au Comptoir de Neuchâtel

Hæfeli Radio T.V.

MAGASIN A PESEUX

STAND No 148
Au fond de la halle IV

Du nouveau, des prix !!!
Reprise des anciens appareils

Ne faites rien sans nous avoir visité

Tissus imposables et deux fois plus durables grâce à

Amidon 77

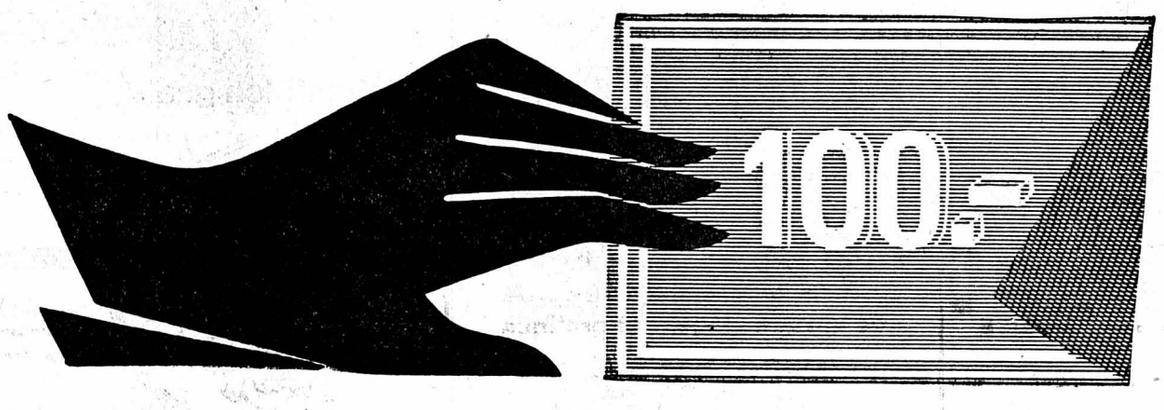

Qui me ferait cadeau de 100 francs ?

Ce cadeau, vous le réaliserez en achetant une BERNINA-Zigzag, puisque vous économisez Fr. 100.— par rapport à d'autres machines à coudre. Il existe des machines à coudre zigzag pour Fr. 730.—. La BERNINA-Zigzag vous rend les mêmes services, sinon plus, grâce à son système de guidage automatique. Placée sous le signe « la meilleure formule », la BERNINA enchante tout le monde et ne coûte que Fr. 595.—. La BERNINA-Record est également munie du mécanisme zigzag à guidage automatique, alors que bien des machines à broder ultra-modernes fonctionnent uniquement avec un système de cames. Rendez-vous compte vous-même de ces différences.

Une visite à notre stand au **Comptoir de Neuchâtel** vous renseignera sur les tendances actuelles dans la technique des machines à coudre.

H. Wettstein **BERNINA**

machines à coudre BERNINA, Seyon 16 - Neuchâtel - Tél. (038) 5 34 24

La XIVme Fête cantonale des chanteurs neuchâtelois

Le manque de place dans notre numéro de lundi nous a obligés à ne publier qu'une partie du compte rendu de notre correspondant de Couvet. Nous nous en excusons auprès de nos lecteurs.

Les concours de la quatrième division (suite)

L'Orphéon introduisit le morceau imposé dans un beau style, mais avec moins de vigueur. Cette dernière société avait choisi comme chœur libre une composition de son directeur « Sonnez, sonnez toujours » sur un texte de Victor Hugo, qui fit une excellente impression, et que les chanteurs donnèrent avec ferveur. Ce fut un des bons moments du concours. La Cécilienne donna également une œuvre de son directeur. Nous en avons sincèrement admiré le métier et l'exécution de haute qualité. Par contre nous avons regretté que tant de science et de talent se portent sur un ouvrage dont l'intérêt ne peut être que d'actualité et qui aurait été mieux en place dans la cantine que dans la salle de concours.

Un bel hommage au compositeur André Sala

Cette 14me fête des chanteurs neuchâtelois est un bel hommage rendu au compositeur André Sala, par les multiples œuvres de ce maître inscrites au programme des concours. Licencié de l'Ecole normale de Paris, André Sala est actuellement organiste et maître de chapelle de Saint-Jean Baptiste de la Salle, dans le quinzième arrondissement. Ses compositions sont empreintes d'une vie intérieure intense et d'un sens profond de la recherche d'une âme assoiffée de vérité et d'apaisement.

La cérémonie officielle

A 10 h. 15, dans la cantine comble, se déroula la cérémonie officielle, sous la direction du bon speaker que fut M. Burdet, du Locle.

Le pasteur de Montmollin développa brièvement la scène biblique de la guérison des paralytiques par Jésus et tira de la prédication de saint Pierre la conclusion que le Christ doit rester la pierre de l'angle et qu'il ne faut pas que la fausse religion du culte de la patrie, de la nature et de la création se substitue à la religion pure. Le Christ seul peut donner à l'homme l'apaisement.

Partant de cette parole : « Que le Dieu d'espérance nous donne la joie, la paix », le curé Vogt lança un appel à l'union des Eglises dont la division, depuis plus de quatre cents ans, nous montre l'imperfection. L'union de toutes les voix qui vont chanter en chœur l'hymne national nous donne l'exemple de la réalisation de la même unité désirable dans l'Eglise.

Puis les deux ecclésiastiques, du haut de la tribune, alternant à chaque phrase, lurent l'admirable prière de saint François d'Assise.

L'« Hymne national », de Suter, sous la direction de P.-A. Gaillard, termina dignement cette partie officielle.

Remise de la bannière officielle

La bannière cantonale fait alors son entrée dans la cantine, tandis que la fanfare joue le « Salut au drapeau ».

M. Fritz Matthey, notaire au Locle, président de la dernière fête cantonale, la remet à M. Francis Bourquin, président de la fête de Couvet, en constatant que le chant est une forme supérieure de l'art oratoire, la musique complétant admirablement les mots. Il rappelle, en outre, le souvenir de MM.

(Suite. — Voir la « Feuille d'avis de Neuchâtel » du 3 juin)

Charles Pellaton et Edouard Bichsel, membres du comité du Locle.

M. Francis Bourquin reçoit la bannière pour cinq ans, en remerciant de l'honneur qui est ainsi fait à Couvet et de la preuve d'estime qui est donnée aux deux sociétés organisatrices : l'« Union chorale » et le « Männerchor », de Couvet. Il mentionne le festival pour arriver, par le « Chœur de la forêt » qui glorifie les belles forêts de Couvet, à la conclusion que la Société cantonale des chanteurs, à l'image de nos bois, voit la génération montante abritée et formée par les aînés et a ainsi son avenir assuré. La bannière cantonale, escortée des demoiselles d'honneur, traverse alors la cantine aux acclamations de la foule.

Le salut des autorités

Après le banquet très bien servi, M. F. Bourquin donne lecture d'une lettre du général Guisan et d'un télégramme de félicitations de M. Max Petitpierre, empêchés de répondre à l'invitation qui leur avait été adressée.

M. Constant Jaquemet, président de commune, salue ensuite les hôtes au nom de toute la population et remercie tous ceux qui ont participé à la préparation de cette belle journée.

M. P.-A. Leuba, conseiller d'Etat, apporte encore le salut officiel du gouvernement aux chanteurs neuchâtelois. Il constate qu'une réussite comme celle de ce jour ne peut être obtenue que par le dévouement et la collaboration désintéressée et se réjouit que, malgré le sport et la télévision, tant d'hommes se consacrent encore au chant. Il déclare qu'on se souviendra longtemps de la somptueuse fête de Couvet.

Cette partie officielle et le repas furent agrémentés d'excellentes productions de la fanfare des usines Dubied, sous la direction de son chef, M. Godard, professeur.

Le concert des chœurs d'ensemble

L'après-midi du dimanche, comme le veut la tradition, fut consacré au concert des chœurs d'ensemble. Une foule très dense se pressait dans la cantine, et ce fut vraiment une manifestation de belle tenue.

Ouverte par la fanfare « L'Avenir », elle se déroula dans une parfaite harmonie. Tous les chœurs furent copieusement applaudis, et c'est justice, car bien souvent les modestes sociétés concourant en première catégorie ont fourni un effort plus méritoire du fait de leurs moyens que les grandes sociétés des catégories supérieures.

Nous renonçons à analyser les diverses interprétations des chœurs d'ensemble. Par contre, nous soulignons les deux belles manifestations en l'honneur du compositeur André Sala tout d'abord — qui fut acclamé et applaudi sur l'estrade après l'exécution magistrale de deux de ses œuvres sous la direction de G.-L. Pantillon — puis une seconde manifestation de reconnaissance et de respect envers deux membres d'honneur, anciens présidents de la commission de musique cantonale. Le président cantonal, M. Ch. Vuthier, adressa à ces deux vénérés musiciens un hommage mérité. Ils furent fleuris et vigoureusement applaudis et la masse chorale exécuta en leur honneur le « Colibri », composition de G.-A. Pantillon, un des jubilaires, sous la direction de son fils. Ces deux membres honoraires, MM. G.-A. Pantillon et Christian Furer, ont été très sensibles à ce témoignage d'estime et de reconnaissance. Chanteurs et directeurs méritent les plus beaux éloges pour ce concert des chœurs d'ensemble qui prit fin de façon magistrale par le « Sanctus », de Schubert, et l'« Hymne national », de Suter, dirigés par P. Kaelin.

Proclamation des résultats

Après quelques remarques et des conseils fort pertinents des présidents des jurys, le palmarès fut proclamé par M. André Jacot pour la lecture à vue et par M. Georges Hænni pour les concours d'exécution. Nous en avons donné le détail hier.

Festival et cortège

Le samedi soir, la représentation du festival « Chante, mon vallon » remporta un très grand succès. La « Feuille d'avis de Neuchâtel » a déjà rendu compte de ce spectacle. Nous dirons simplement que de nombreux bis furent réclamés et qu'après le final, auteurs, metteurs en scène, chorégraphes furent appelés sur le plateau et longuement acclamés. La manifestation de dimanche a connu un succès aussi grand que celle de samedi soir.

Le cortège du dimanche matin, sous un soleil radieux, est probablement le plus important que Couvet ait vu. Ouvert par un guide vétéran, M. Louis Ducommun, qui a encore fière allure en selle, il comprenait d'abord les autorités communales et cantonales, puis toutes les sociétés concurrentes, ainsi que les groupes costumés des figurants et des ballets du festival, les onze bannières des communes du district, les chanteurs et les chanteuses en costume neuchâtelois, et des groupes d'autos fleuries, dont une partie présentée par des jeunes filles et des enfants.

Le temps, radieux toute la journée, se gâta quelque peu vers la fin de l'après-midi, et quelques gouttes de pluie accueillirent les spectateurs à la sortie de la cantine, après la proclamation des résultats.

On vit rarement une fête cantonale se dérouler avec une telle précision conformément au programme. A tel point que, pendant les concours, le jury annonçait aux directeurs cinq minutes d'avance et leur demandait leur agrément pour se rallier à cet imprévu. La proclamation des résultats débuta à 17 heures précises. Aussi le président du comité cantonal, M. Vuthier, clôtura-t-il la fête en renouvelant ses remerciements aux organisateurs et spécialement au dynamique président, M. Francis Bourquin.

Tarif des abonnements en France à la « Feuille d'Avis de Neuchâtel »

1 an . . .	Frf. 4200.—
6 mois . . .	Frf. 2200.—
3 mois . . .	Frf. 1200.—

Domicile de souscription :
SOCIÉTÉ CIVILE D'ORGANISATION ET DE PRESSE
6, rue Rabelais, LYON 3me
Compte de chèques postaux
Lyon 3366-31

La vie de nos sociétés

Course de « La Forteresse »

(c) Comme chaque année, les membres de la société « La Forteresse » ont fait le jeudi 30 mai, leur course annuelle à Tête-de-Ran. Partis de Neuchâtel, les participants se sont arrêtés aux Hauts-Geneveys, pour se rendre aux Gollières prendre la télécabine. Après un coup d'œil sur la nature, les membres se rendirent à l'hôtel de Tête-de-Ran où fut servi un bon repas. Alors que chacun prévoyait de rester l'après-midi sur les hauteurs, la pluie se mit à tomber, si bien qu'il fallut reprendre la route.

A l'« Engelberg » près de Douanne

au bord du lac de Bienne
... Le relais gastronomique
... Service soigné
... Milieu choisi

Chaque mercredi soir
« MERCREDI CHIC »
Menu surprise Fr. 12.50
Tél. (032) 7 21 25

Stella Filtra

la cigarette Maryland douce et racée
au filtre vraiment efficace

Fr. 1.—

GIESSBACH
Lac de Brienz
L'endroit splendide pour vacances et excursions

POUR ÊTRE SPORT...

Faites votre choix...

VESTE VAGUE

élégante et confortable, en duvetine genre daim. Son rang de 4 boutons et ses martingales de côté lui donnent un cachet très sportif. Entièrement doublée changeant. Coloris mode. 36 au 48 . . . . . **59.-**

JAQUETTE SPORT

en duvetine genre daim. Martingales de côté et fermeture éclair détachable. Entièrement doublée changeant. Coloris mode. 36 au 48 . . . . . **49.-**

Veste de daim véritable

Nouveaux modèles inédits **169.-, 159.-, 139.-**

Veste de sport en pécari

Toute dernière création **149.-**

Regardez d'abord

AU LOUVRE

et comparez...

CAISSES ENREGISTREUSES
pour toutes les branches du commerce de détail et pour cafés-restaurants

MACHINES COMPTABLES
pour commerce — industrie — administrations privées — administrations publiques

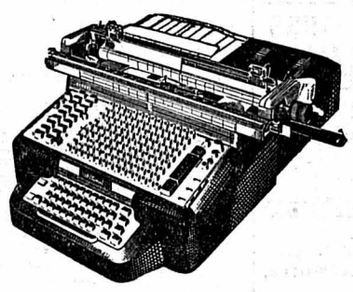

MACHINES A ADDITIONNER
à 1 et 2 compteurs, avec et sans chariot avec et sans l'exclusivité «National» le prestigieux «clavier-moteur»

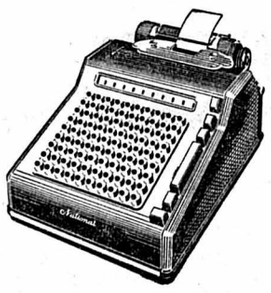

Rendez-nous visite au
COMPTOIR DE NEUCHATEL
pour vous faire démontrer la machine qu'il vous faut

National

S.A. des Caisses Enregistreuses National
Zurich – Stampfenbachplatz – Fabrique à Bulach
Bienne – Route d'Aarberg, 100 – Tél. 2 60 44
Berne – Effingerstrasse 15 – Tél. 2 70 65

25

Travail à domicile

Procédé de fabrication propre et lucratif à vendre pour cause de maladie. Prix 4000 fr. avec stock de marchandise et outillage. Mise au courant. S'adresser :Extension commerciale, Saint-Nicolas 26, Neuchâtel.

Helena Rubinstein

4 célèbres produits de beauté dans un coffret de voyage élégant et pratique

Beauty Companion

Le compagnon de votre beauté

Avec *Beauty Companion*, vous aussi pourrez utiliser les célèbres produits d'Helena Rubinstein. Dans un coffret de voyage, élégant et pratique, Helena Rubinstein vous présente, à un prix exceptionnel, 4 produits de beauté indispensables. Où que vous alliez, *Beauty Companion* vous permet de suivre la fameuse méthode d'Helena Rubinstein et d'avoir sous la main tous vos accessoires de beauté. Prix fr. 15.—

PHARMACIE · DROGUERIE · PARFUMERIE
NEUCHATEL *Armand* HÔPITAL 2

Double-couche

Modèle de 1re qualité, comprenant 2 lits métalliques, 2 protège-matelas rembourrés, 2 matelas «ROBUSTAS», coutil damassé à fleurs

Prix: fr. **435.-**

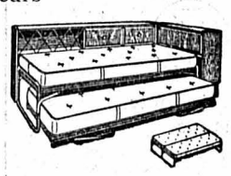

Facilités de paiement

E. NOTTER

Terreaux 3, tél. 5 17 48, et Parcs 54, ouvert les mercredis-vendredis-samedis de 14 à 17 h.

Les pâtes aux œufs frais

«NON PLUS ULTRA»

La spécialité très appréciée :

Nourrissante
Profitable
Unique

Demandez donc toujours et partout les pâtes aux œufs frais NPU

Wenger

Avec points JUWO permettant de voyager gratuitement

Fabriques de Pâtes alimentaires S.A. Wenger & Hug, Gümligen et Kriens

---

Pour couper la soif

...sans couper

les réflexes!

le 1/4 ...

Légère, savoureuse, l'«Henniez-Lithinée» est très agréable à boire et très désaltérante.

Demandez le 1/4 «Henniez-Lithinée», la boisson de l'automobiliste.

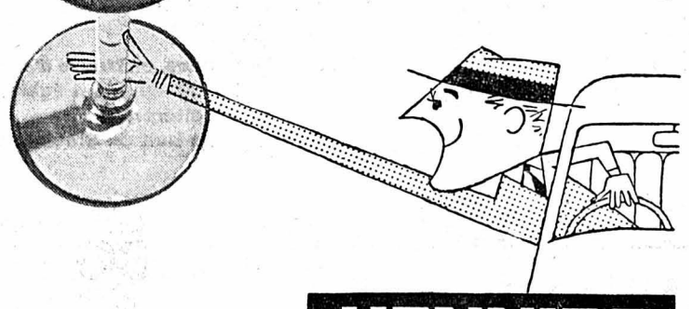

Boillat

HENNIEZ
LITHINÉE

Eau minérale d'une pureté exceptionnelle.

REX

DÈS CE SOIR

ROCK HUDSON
PIPER LAURIE

dans une féerie en

TECHNICOLOR

PARLÉ FRANÇAIS

L'ÉPÉE MAGIQUE

DES LUTTES SAUVAGES AUX TOURNOIS MEURTRIERS, L'ACTION PASSIONNANTE NE FAIBLIT PAS !

RICHARD CONTE
Viveca LINDFORS

DANS UN TECHNICOLOR A BAGARRES

L'HEURE DE LA VENGEANCE

SANITOR

appareil à yogourt

entièrement métallique

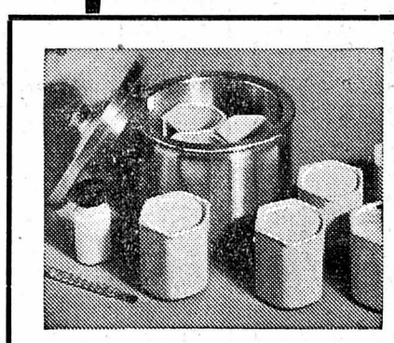

Démonstration et dégustation au 2me étage

Complet, avec 3 pots **28.60**

Complet, avec 7 pots **41.60**

Grands magasins

armourins
neuchâtel

CAFÉ DU THÉÂTRE
BRASSERIE - RESTAURANT
★
Maintenant... les «Hors-d'œuvre»

MOTO AUTO-ÉCOLE
R. Kessler - J. Rindisbacher
Tél. 5 44 42

TEINTURERIE DU BASSIN
NEUCHATEL
Nettoyage à sec
Rue du Bassin 2 Tél. (038) 5 25 52

Le savon Sunlight doux et pur redonne propreté et fraîcheur!

Pour les effets fortement tachés, prenez de préférence du savon Sunlight en morceau, tandis que pour les soins du corps, choisissez le double morceau Sunlight qui vous plaira par sa forme élégante, sa merveilleuse douceur et son prix avantageux!

extra-savonneux — doux — profitable

SK 10 B

NETTOIE TOUS VÊTEMENTS
TEINTURERIE OBRECHT
STOPPAGE ET RÉPARATION
SEYON 5b
TEL. 52240
NEUCHATEL

Métropole Vis-à-vis de la poste
Bar à café - Restaurant
Ses menus et ses spécialités
Assiette Express - Plat du jour

PHOTO PASSEPORT ET PORTRAIT
Reportage de mariages
PHOTO ATTINGER
(à côté du cinéma Studio)
Tél. 5 15 76 — NEUCHATEL

Mamans, futures mamans,
gratuitement pour vous
confection de layettes
Conseils, patrons
Tous les MERCREDIS APRÈS-MIDI de 15 à 19 heures
au Restaurant neuchâtelois, 17, faubourg du Lac

MARIAGE

Homme suisse allemand (parlant bien le français), dans la quarantaine, catholique pratiquant, grand, svelte, sérieux, possédant joli intérieur, cherche à faire connaissance en vue mariage de dame affectueuse, maximum 40 ans. Fille mère ou étrangère acceptée. Faire offres avec photo sous chiffres P 4369 J à Publicitas, Saint-Imier. Discrétion assurée.

MARIAGE

Agriculteur, 36 ans, avec belle situation, beau caractère, travailleur, avec avoir, désire rencontrer une gentille demoiselle de 25 à 35 ans, en vue de mariage. Peu de travaux de campagne. Certificats à disposition. Ecrire avec photo, qui sera retournée, sous chiffres J. X. 2471 à case postale 6677, Neuchâtel 1.

PRÊTS

de 200 à 2000 fr. sont accordés TOUT DE SUITE à fonctionnaires et employés à salaire fixe. Remboursements mensuels. Discrétion garantie. — Consultez-nous. Timbre réponse. CRÉDITS - OFFICE GÉRARD M. BOOS, place de la Gare 12 (Melrose), LAUSANNE Tél. (021) 22 69 25.

Monsieur d'un certain âge, avec voiture, cherche

COMPAGNE

pour sorties le samedi, éventuellement le dimanche. Discrétion assurée. Adresser offres écrites à I. Z. 2559 au bureau de la Feuille d'avis.

La Pizza napolitaine au Pavillon

DAME

de 38 ans, présentant bien, aimerait faire la connaissance de monsieur distingué avec situation aisée, pour amitié et sorties. Mariage éventuel. — Offres sous chiffres P. 1496 N à Publicitas, Neuchâtel.

Escargots d'Areuse

Nouvelle récolte
Le salon de dégustation est ouvert tous les jours

AUTO-ECOLE
A. BLATTLER
Auto - Camion - Autocar
Champ-Bougin 34
Tél. 5 73 30 - Neuchâtel

Mécontent de votre radio !
Téléphonez au 5 54 93
REOS
Faubourg du Lac 4
(Seulement la réparation)

La Cave Neuchâteloise
Terreaux 7
Aujourd'hui la poularde pochée au riz
sauce suprême

Raccommodages
de linge en tous genres,
cols et poignets
de chemises d'homme, etc. Mme Streit, Ecluse No 17, tél. 5 63 19.

Quelle étudiante anglaise donnerait
leçons d'anglais
en échange de leçons de français ? Tél. 5 27 16.

Les HALLES ignorent la volaille congelée

DAME

veuve, dans la cinquantaine, présentant bien, aimerait faire connaissance de monsieur sérieux, grand, dans les 55-60 ans, pour amitié et sorties. Adresser offres écrites, avec photo qui sera retournée, à Y. N. 2519 à case postale 6677, Neuchâtel 1. Discrétion assurée.

RADIOS
Toutes réparations
Service technique
hug
Musique
NEUCHATEL

Camion 1 ¾ tonne
CHERCHE TRANSPORT RÉGULIER
Adresser offres écrites à Y. O. 2548 au bureau de la Feuille d'avis.

PIANOS
ACCORDAGE, RÉPARATIONS, POLISSAGES, LOCATIONS, ACHATS, VENTES ET ÉCHANGES
auprès du spécialiste
Franz SCHMIDT, place de la Gare 1 b
CORCELLES - Tél. 8 32 50
40 ans de pratique

Véhicules à moteur

SCOOTER
à vendre, en parfait état mécanique. Prix avantageux. Roulé 12,000 km. Tél., le soir, (038) 5 74 20.

« VW » de luxe
limousine noire, 1953, un seul propriétaire. Voiture en excellent état, pneus 75%, radio de bord, avertisseur spécial, à vendre pour cause de départ aux Etats-Unis. Adresser offres écrites à K. B. 2561 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre
vélomoteur
« Star Victoria », roulé une année, très bon état. S'adresser par téléphone au No 6 71 18.

A vendre de particulier
scooter « Iso »
125 cmc.
20,000 km., en bon état de marche. Prix intéressant. Tél. 5 36 33.

« Vespa » 1955
en parfait état de marche, pneus neufs, pare-brise, porte-bagages, 12,800 km., à vendre. — Tél. 5 34 27.

A vendre
scooter «Zundapp Bella»
1956, 200 cm³, 1 cylindre, 2 temps, noir, avec démarreur électrique, nombreux accessoires, comme neuf ;

voiture «Lloyd» LP 400
1955, 2 C.V., 2 temps, 4 places, toit ouvrant ; très peu roulé, état irréprochable.

Garage Freiburghaus, Corcelles
Tél. 8 11 82
AGENCE LLOYD

DE SOTO
1951, 15 CV., très bien entretenue. Moteur revisé. — Garage M. Facchinetti, Portes-Rouges 1-3, tél. 5 61 12.

FIAT 1400, 8 CV 1951, 4 vitesses, belle limousine noire, 4 portes, intérieur housses neuves, révisée et garantie.

FIAT 1400, 8 CV 1951, 4 vitesses, belle limousine verte, intérieur housses neuves similicuir, révisée et garantie.

J.-L. Segessemann, garage du Littoral
NEUCHATEL, Pierre-à-Mazel 51 - Agence Peugeot
(Début nouvelle route des Falaises) Tél. 5 26 38

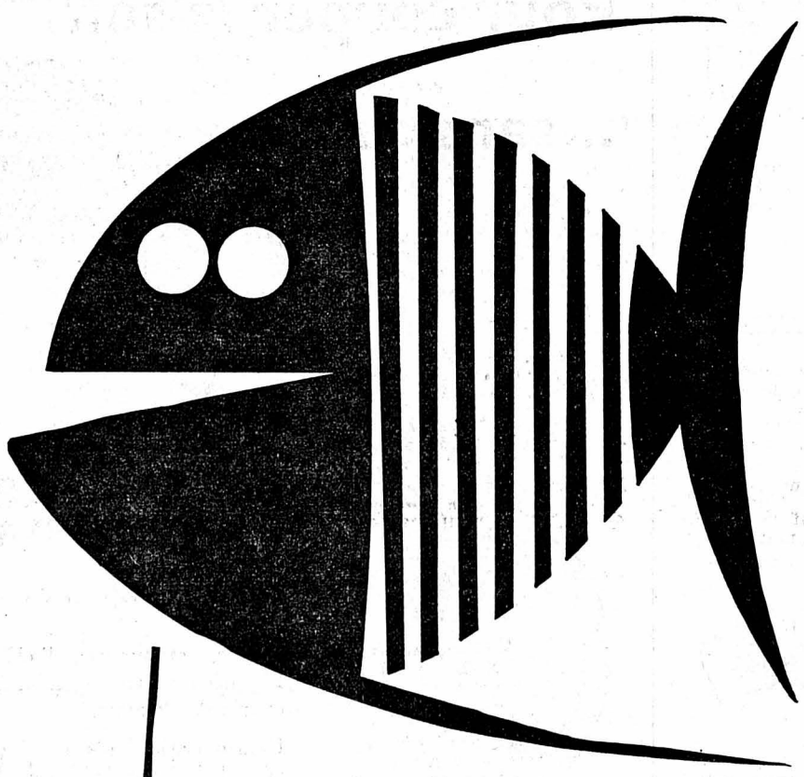

Aux îles Bermudes, on trouve d'aussi jolis poissons. La chaleur y est également jolie. Pour se désaltérer, on boit du Sinalco. C'est si bon...

Sinalco

boisson de table au jus de fruits, désaltérant par excellence des pays chauds.

FIANCÉS et amateurs de meubles

soyez bien et avantageusement meublés par le meuble qui meuble **Rossetti**

N'exposant pas au Comptoir cette année, nous vous invitons à visiter notre vaste exposition

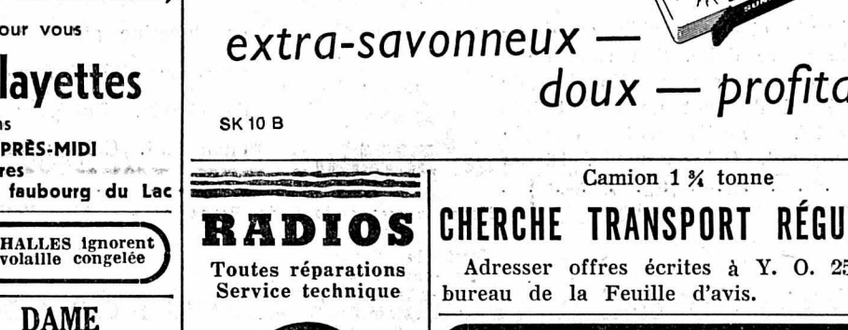

où vous trouverez un choix incomparable de plus de 100 mobiliers des modèles les plus modestes au plus luxueux, à des

PRIX EXTRÊMEMENT AVANTAGEUX

(FACILITÉS DE PAIEMENT SUR DEMANDE) AUTO A DISPOSITION

Fabrique de meubles **Rossetti** Boudry (NE)

Téléphone 038 / 6 40 58

Informations de toute la Suisse

Le Conseil fédéral et le conflit horloger

Des mesures provisionnelles qui doivent réserver la possibilité d'une entente

Notre correspondant de Berne nous écrit :

Vendredi dernier, le Conseil fédéral a pris une décision dans le conflit qui divise aujourd'hui l'industrie horlogère. Lundi matin, le secrétaire du département de l'économie publique, M. Huber, a exposé la situation, telle que la voit le gouvernement, et le sens qu'il faut donner à son intervention.

Le malaise latent a pris, ces derniers mois, une forme aiguë. Le renouvellement de la convention qui lie la Fédération horlogère (FH), soit les manufactures et les établisseurs, l'Union des branches annexes de l'horlogerie (UBAH), c'est-à-dire les entreprises qui livrent les différentes parties de la montre à l'exception des ébauches, enfin Ebauches S. A. a donné lieu à de longues discussions.

Bien plus, 123 fabricants ont refusé de donner leur signature. Ces opposants forment deux groupes : 72 entreprises sont affiliées à « Cadhor », association récemment fondée qui, tout en restant attachée aux principes mêmes de la convention, entend sortir de la FH et demande à être admise comme quatrième partenaire à la convention ; les autres suivent un industriel argovien, M. Triebold, ancien conseiller national, et refusent l'obligation de respecter les tarifs bilatéraux convenus avec les fournisseurs comme aussi celle de se soumettre à la juridiction arbitrale.

Ces derniers temps, ce sont les différentes requêtes de « Cadhor » qui ont surtout défrayé la chronique et comme ce groupement intéresse plus particulièrement la Suisse romande, il sera surtout question de lui dans ce qui va suivre.

Critiques multiples

Les critiques qui ont conduit un groupe de fabricants à demander leur démission de la FH avec effet immédiat et qui, à leurs yeux, justifient une sécession, sont multiples et diverses. Afin de simplifier disons que pour « Cadhor », dans sa structure actuelle la FH est incapable de mettre fin à la désastreuse pratique des ristournes qui entraîne un avilissement des prix funeste à bon nombre de modestes établisseurs. Rappelons qu'en effet, la FH se compose de ses associations régionales et que, dans chacune d'elle, les petits fabricants ont le sentiment que leurs intérêts sont mal défendus, sinon sacrifiés. Les membres du jeune groupement demandent donc une réorganisation profonde qui répartirait les entreprises selon leur importance et leur puissance économique, de sorte que les « petits » soient en mesure de faire valoir plus efficacement leur droit à l'existence.

Il semble que de telles revendications auraient pu être étudiées et discutées dans une atmosphère sereine. Mais une polémique parfois très vive a gâté le « climat ». Et surtout, en vertu du principe de la « réciprocité syndicale » consacré par la convention, les entreprises non signataires ne pouvaient plus recevoir, des fournisseurs conventionnels, les pièces nécessaires au montage de la montre. Pour beaucoup d'entre elles, c'était à bref délai, l'impossibilité de travailler.

C'est ce boycott, devenu effectif le 6 mai dernier, qui a obligé l'autorité politique à intervenir.

Les mesures prises par le Conseil fédéral

Le département de l'économie publique avait été sollicité dès le début de l'année, alors que l'orage menaçait déjà. Mais il était d'avis qu'en telle matière, qui n'affecte pas directement le statut de l'horlogerie mais concerne uniquement la convention, accord de droit privé, il appartenait d'abord aux parties de rechercher une entente.

Sans doute, l'article 8 du « statut de l'horlogerie » autorise-t-il tout groupement horloger qui se prétend gravement lésé voire menacé dans son existence du fait d'une convention conclue ou d'une décision prise par une association horlogère, à s'adresser au Conseil fédéral qui interviendra comme amiable compositeur et qui pourra même, à la demande de toutes les parties, rendre une sentence arbitrale. Plusieurs fois, en février, en mars, en avril, le 16 mai enfin, les autorités ont tenté, sans succès, d'amener les antagonistes à conciliation. Elles ne pouvaient, en revanche, se présenter en arbitre, faute d'entente entre toutes les parties pour demander une telle intervention.

En revanche, dès qu'une ou plusieurs entreprises au bénéfice du permis officiel couraient le risque du boycott, le Conseil fédéral devait intervenir en vertu de l'article 4, alinéa 6 du statut et prendre les mesures pour qu'un permis valablement accordé ne puisse être rendu inopérant par un ou plusieurs groupements professionnels.

C'est ce qu'il a fait, vendredi, en prenant les mesures provisionnelles dont un communiqué a donné connaissance samedi.

Elles visent, rappelons-le, à rendre aux entreprises démissionnaires de la FH comme à celles qui n'ont pas signé la convention, le droit de recevoir les fournitures dont elles ont besoin. En revanche, aussi bien les membres de « Cadhor » que ceux du groupe Triebold doivent prendre certains engagements.

Pour Cadhor, il s'agit d'observer « à titre de réglementation transitoire » toutes les prescriptions de la convention collective et celles de la FH ou de ses sections qui sont déclarées obligatoires pour les membres des dites sections. Cependant, par cette déclaration, le signataire ne se reconnaît nullement membre de la section dont il entend se retirer. Il appartiendra au juge ordinaire de décider si la démission peut avoir effet immédiat.

Cet engagement est valable jusqu'au 31 décembre 1957; toutefois il deviendra caduc si, avant cette date, le juge compétent confère à la démission un effet immédiat.

Une déclaration analogue dans ses effets est demandée aux membres du groupe Triebold, qui doivent en particulier ouvrir une action dans le délai de 30 jours auprès du juge ordinaire compétent « en ce qui concerne la légalité de l'assujettissement obligatoire aux dispositions de la convention collective qui ont trait aux tarifs bilatéraux et à la juridiction arbitrale ».

En outre, par décision du Conseil fédéral, le département de l'économie publique constituera une commission d'étude composée d'un nombre égal de représentants de la FH et de Cadhor qu'il choisira lui-même, en désignant au surplus trois membres neutres, dont l'un présidera les débats. La commission devra examiner les diverses revendications de Cadhor et faire des propositions précises concernant la réorganisation de la FH.

Réorganisation désirable

Car on n'en fait pas mystère au palais fédéral, on estime qu'une telle réorganisation serait désirable. On a l'impression que la réglementation actuelle est trop rigide, qu'elle fait peser sur l'ensemble de l'industrie horlogère une menace de sclérose.

Mais d'autres problèmes se posent encore, problèmes d'adaptation surtout. Alors que l'on constate — on peut le regretter, mais c'est un fait — que, sous la pression de la concurrence étrangère, la production de masse gagne du terrain, on se demande s'il n'est pas urgent d'organiser plus solidement les petites et moyennes entreprises, de constituer des « groupes d'achat » qui, passant aux fournisseurs, des commandes plus importantes, bénéficieraient aussi de conditions plus avantageuses. Il ne semble pas indiqué non plus de maintenir les tarifs bilatéraux, voire les « prix de barrage » comme parties intégrantes de la convention et il est intéressant, à ce propos, de se reporter aux considérations développées par M. Renggli, président d'Ebauches S. A., samedi dernier devant l'assemblée générale de cette société.

Une concession sur ce point permettrait sans doute de sauver l'essentiel de cette convention qui est le support du « statut de l'horlogerie » et dont, à ce titre, le Conseil fédéral reconnaît l'importance.

Mais pour cela, il faut évidemment prévenir la formation de groupes dissidents. Les autorités y travaillent ; c'est le but de leur effort de conciliation. Elles ne l'atteindront toutefois que si, de part et d'autre, elles trouvent la compréhension indispensable et le souci de l'intérêt général.

G. P.

M. Gérard Bauer présidera la F. H.

Nous pouvons annoncer maintenant que la désignation à la présidence de la Fédération horlogère de M. Gérard Bauer, ministre de Suisse à l'O.E.C.E., est virtuellement acquise. Seules doivent encore être accomplies les formalités de nomination par les instances supérieures de la F. H. M. G. Bauer entrera probablement en fonction vers la fin de l'année. Il succède à M. Maurice Vaucher, démissionnaire. On se plaît à espérer que, grâce à la forte personnalité de notre compatriote neuchâtelois, l'ordre aujourd'hui si menacé renaîtra dans l'organisation de notre industrie horlogère suisse.

AU CONSEIL NATIONAL

La session des Chambres est ouverte

Notre correspondant de Berne nous écrit :

Voici le début d'une longue et lourde session, si lourde qu'il a fallu la couper en deux, pour permettre à la commission du Conseil national de polir ses dernières propositions concernant le nouveau régime financier de la Confédération.

On siégera donc jusqu'au 14 juin, puis les députés qui n'ont pas l'honneur de préparer le bonheur du contribuable, prendront la clef des champs jusqu'au 24 et l'on se remettra au travail jusqu'au 3 juillet.

Ces trois semaines et demie suffiront-elles à épuiser un copieux ordre du jour, agrémenté, comme à l'ordinaire, de quelques dizaines de motions, postulats et interpellations ? Il est permis d'en douter.

Les élus du peuple se résignent à cette « combinaison ».

Avant de passer à l'ordre du jour, le président M. Condrau rappelle que M. Feldmann, conseiller fédéral, vient de fêter ses 60 ans. Il lui adresse les félicitations et les vœux de l'assemblée, qui applaudit en hommage au magistrat.

D'autre part, il y aura cent ans, demain, que le gouvernement a pris officiellement possession du premier palais fédéral, celui qui forme aujourd'hui l'aile ouest du monumental complexe dominé par la coupole de l'architecte Auer. M. Condrau saisit cette occasion pour remercier Berne de l'hospitalité qu'elle offre aux représentants de la nation.

Sur quoi, MM. Gfeller, agrarien bernois, et Jaunin, radical vaudois, exposent les raisons pertinentes d'agrandir la station de laiterie de Liebefeld, près de Berne, et de la doter de locaux supplémentaires pour les analyses et les contrôles destinés à améliorer encore la qualité du lait fédéral. L'affaire ne coûtera qu'un million et 70 mille francs.

L'arrêté est voté par 132 voix sans opposition, en même temps qu'est pris en considération un « postulat » qui, pour l'essentiel, demande ce que la Chambre vient d'accorder.

On pratique avec une maîtrise toujours égale l'art d'enfoncer les portes ouvertes, au Conseil national.

Questions sociales

De la science laitière, on saute aux questions sociales avec le rapport du Conseil fédéral sur les 38me et 39me sessions de la conférence internationale du travail, complété par une réponse au « postulat » des Chambres invitant l'exécutif à « réexaminer » sur la base de la documentation dont il dispose, la question des effets qu'aurait sur l'économie suisse une rémunération de la main-d'œuvre qui, à qualité de travail égale, serait la même pour les hommes et les femmes ».

MM. Furgler, catholique de Saint-Gall, et Josi, radical du Jura bernois, commentent ce document, dont les conclusions ne sont pas des plus nettes.

Constatant que les inégalités ne sont plus aussi choquantes que naguère, le Conseil fédéral, se ralliant à l'opinion des experts, estime qu'il n'y a pas lieu de ratifier la convention sur l'égalité de rémunération pour les hommes et les femmes. C'est avant tout l'affaire des associations professionnelles de régler la question dans les contrats collectifs de travail.

M. Leuenberger, socialiste de Zurich, regrette cette tiédeur et il se réserve de reprendre la question. De même M. Vincent, communiste genevois, réclame une politique plus hardie dans ce domaine.

Quant à M. Holenstein, conseiller fédéral, il accepte d'être plus explicite lorsque les Chambres discuteront le « postulat » annoncé par M. Leuenberger.

Critiques et réserves n'empêchent pas l'assemblée de se trouver unanime pour prendre acte du rapport avec approbation.

La séance est levée à 19 h. 45.

G. P.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

Le programme de M. Pflimlin

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

4) RÉFORME DE LA CONSTITUTION. En cette matière le leader M. R. P. va très loin et ce qu'il demande aux partis c'est, en modifiant le titre 8 de la charte constitutionnelle, de donner à la République française une structure fédéraliste « dans laquelle pourra s'insérer le futur statut de l'Algérie ».

L'idée en soi n'est pas nouvelle, mais c'est la première fois qu'elle est exprimée avec autant de force et de précision. A vues humaines, elle devrait retenir l'attention de tous les partis nationaux, car personne ne croit plus au parlement qu'après l'expérience tentée en Afrique noire, il soit possible de laisser l'Algérie pourrir dans une sorte d'immobilisme constitutionnel.

A la réalité, c'est ce bref paragraphe sur la réforme de la constitution qui est, et de très loin, le chapitre le plus important du programme Pflimlin, celui en tout cas qui peut, à la fois, donner un contenu juridique au binôme France-territoires d'outre-mer et préparer les voies à une solution constructive du problème algérien.

Reste maintenant à envisager l'accueil des partis au programme Pflimlin et, dans l'ordre des priorités, d'examiner les chances qu'il a d'être retenu par le groupe socialiste. A l'heure où nous téléphonions, les dirigeants S. F. I. O. poursuivaient leurs délibérations, mais des indiscrétions recueillies dans les couloirs du Conseil national ne permettaient pas de prévoir une réponse catégorique. De l'avis général des observateurs, c'est par une motion de « participation conditionnelle », motion recommandée par M. Guy Mollet lui-même que pourraient se conclure les travaux de ce congrès extraordinaire.

Si cette hypothèse se vérifie, M. Pflimlin conservera sa grande chance de former le gouvernement. Dans le cas contraire, il devra renoncer, et la crise repartira à zéro.

M.-G. G.

La décision socialiste

PARIS, 3 (A.F.P.). — Le Conseil national du parti socialiste a adopté lundi soir, par 2464 mandats contre 1071 une motion favorable à la participation au futur gouvernement, mais assortie d'un programme minimum.

Appel de savants

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Dans une déclaration écrite, le docteur Pauling précise qu'aucune organisation n'est à l'origine de cet appel ni de la collecte des signatures, et que c'est à la suite d'une conférence qu'il avait donnée le 15 mai aux étudiants et aux professeurs de l'Université de Washington que cet appel avait été décidé. Il ajoute qu'au cours de cette conférence, il avait souligné le fait que les savants qui ont expérimenté les effets de radiations en biologie étaient tous d'accord sur la gravité de ces effets.

IMPRIMERIE CENTRALE
et de la
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL S.A.
6, rue du Concert - Neuchâtel
Directeur: Marc Wolfrath
Rédacteur en chef du journal:
René Braichet

Elle ripoline...

c'est vrai... « Elle rit Pauline », car elle a du plaisir à peindre ses meubles de jardin... avec la merveilleuse peinture Ripolin... qui lui donne pleine et entière satisfaction. Elle en a fait l'achat au magasin spécialisé M. Thomet Fils, Ecluse 15, Neuchâtel.

Pendant le Comptoir, visitez notre stand 54, halle II.

La journée officielle du Comptoir neuchâtelois s'est déroulée brillamment

en présence notamment de l'ancien président de la Confédération Rubattel et du général Guisan

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Nous nous sommes donc trouvés dans l'obligation de créer entièrement à neuf les rouages administratifs de notre entreprise et de mettre sur pied l'exposition en un laps de temps singulièrement réduit. Aujourd'hui, nous ne regrettons pas notre audace. Sans doute, notre organisation a-t-elle été trop souvent hâtive et s'est-elle mise parfois à ressembler à un phénomène de génération spontanée. Mais nous avons voulu tenter une expérience. Nous voulions savoir si à une année de distance, nous retrouverions la fidèle cohorte de nos exposants. Or, les locaux du Comptoir ont été loués en un temps record et plus d'une cinquantaine de demandes de location a été écartée faute de place. Quant aux visiteurs, les résultats enregistrés à ce jour sont de nature à nous donner satisfaction.

Le Comptoir a fait ses preuves

Il est donc aujourd'hui établi que plus de 200 entreprises commerciales, artisanales, industrielles tiennent à faire connaître leurs produits à un public d'une région importante par le chiffre de sa population et par son pouvoir d'achat. Organisé 17 fois en 31 ans, le Comptoir de Neuchâtel, croyons-nous, a fait ses preuves et acquis droit de cité. Cependant, nous avons pu nous convaincre que nous réussirions encore mieux dans notre démonstration si nous donnions au Comptoir de Neuchâtel un visage original, si l'on y voyait quelque chose que l'on ne retrouve pas ailleurs.

C'est ainsi que, débordant le cadre régional qui était le nôtre jusqu'ici, nous avons désiré faire appel à un pays voisin et ami, nous avons fait choix de la France qui a accepté notre invitation avec le plus grand empressement. Vous serez dès l'entrée mis en présence des grandes réalisations françaises contemporaines. Présentés avec autant de goût que de sobriété, neuf panneaux montrent que le génie de ce peuple s'épanouit dans tous les domaines de l'esprit. Nous aurons après-demain le plaisir d'accueillir l'ambassadeur de France, mais nous voudrions d'ores et déjà exprimer notre gratitude à tous les organismes français qui ont collaboré dans un esprit amical et enthousiaste à la réussite de ce pavillon.

Place à la jeunesse

Nous avons pensé aussi faire au Comptoir une large place à la jeunesse. Je crois que l'on pourra décerner un bon point à notre époque — qui, par ailleurs, en mérite d'autres moins favorables — c'est d'avoir compris quelle importance nous devons accorder à la jeunesse. Que ce soit l'éducation, l'apprentissage d'un métier ou d'une profession, son devenir moral, ne voit-on pas aujourd'hui quantité de groupements d'association et au-dessus d'eux les pouvoirs publics se pencher sur ces problèmes avec une émulation réjouissante ? Vous trouverez donc présent au Comptoir ce problème primordial du choix d'une profession, aussi bien dans nos hautes écoles que dans l'apprentissage professionnel.

Parallèlement, nous savons aussi la place que tient à notre époque le développement corporel, avec ou sans esprit de compétition. Une enquête du genre Gallup a établi qu'un homme sur trois s'intéresse au sport. Et sur ce tiers, combien de jeunes ? C'est pourquoi nous avons été heureux d'ouvrir notre halle à l'Office cantonal d'éducation physique, épaulé par le Centre national d'éducation physique de Macolin. Enfin, nous savons bien aussi que la jeunesse est celle qui dispense la joie de vivre. Et cette joie de vivre, on la trouve au Comptoir de Neuchâtel, dans la halle « Sport et jeunesse », encore au cabaret des jeunes, qui a d'emblée connu un tel succès que je vous laisse le soin de le découvrir vous-mêmes.

L'horlogerie devait être à l'honneur

Nos efforts ont tendu aussi à mettre à l'honneur notre principale industrie, l'horlogerie. Grâce à des maisons importantes du canton, nous croyons faire œuvre utile et nécessaire. En effet, nous sommes souvent mal informés du degré de perfection qu'ont atteint la recherche scientifique, le développement de la technique dans l'industrie de la montre. Nous savons gré aux exposants de ce pavillon de l'effort qu'ils ont fait et par lequel ils ont certainement servi l'intérêt général de tout notre canton.

Si nous vous laissons la surprise d'autres menues innovations, nous ne voulons pas oublier un ou plutôt une amie fidèle du Comptoir. C'est la section neuchâteloise de la Société suisse des peintres, sculpteurs et architectes qui, une fois de plus, tient son exposition dans notre enceinte. Nous sommes heureux de cette collaboration. Elle vous prouve que les dirigeants du Comptoir savent que la vie n'est pas faite de pain seulement et que nos artistes neuchâtelois sont là pour nous rappeler la primauté de la création artistique.

Ils nous le rappellent d'autant mieux que, pour pénétrer chez eux, il faut traverser le village neuchâtelois qui glorifie le vin, notre vin auquel on prête le pouvoir de délier l'esprit.

Vers l'avenir

Messieurs, au début de ces quelques mots, je vous disais que votre présence est pour nous un encouragement. Notre Comptoir est à la croisée des chemins. Va-t-il rester bisannuel selon l'ancienne formule ou devenir annuel comme beaucoup d'entre nous le désirent ? C'est la question que nous allons devoir résoudre avec la collaboration des autorités de la ville de Neuchâtel que je remercie encore très vivement de l'appui qu'elle nous donne. Vous voyez un effet tangible de cet appui dans cette décoration lumineuse de nos rues qui est comme une fête de nuit permanente de notre ville.

Car, nous tenons à le souligner en terminant, le Comptoir de Neuchâtel est une association à but idéal. Si je puis réunir autour de moi tant de concours désintéressés — et je remercie sans pouvoir les nommer tous mes collaborateurs membres du comité et des commissions, architectes, avec une exception pour notre dynamique directeur, M. J.-J. Schwarz — c'est qu'en fin de compte nous travaillons pour la ville de Neuchâtel. Dans notre pays fédéraliste, dans le concert — pacifique — de nos 25 cantons et demi-cantons et de nos 25 chefs-lieux, je crois que nous avons tous notre rôle à jouer, selon notre tempérament propre. Et ce rôle, nous le jouerons le mieux possible en travaillant à rendre nos villes toujours plus vivantes, en faisant d'elles des foyers qui, tous réunis, permettront de faire briller toujours mieux et toujours plus loin le nom de la Confédération suisse.

Paroles du président du Conseil d'Etat

M. André Sandoz, président du gouvernement neuchâtelois, s'empara à son tour du micro. Son allocution, pleine d'une belle élévation, avait la teneur que voici :

En apportant aux organisateurs du XVIIme Comptoir de Neuchâtel le salut et les vœux du gouvernement, je voudrais leur exprimer en même temps mon intime conviction qu'ils ont réalisé deux conditions essentielles — et sans doute suffisantes — pour que ces vœux de réussite que nous formulons aujourd'hui soient pleinement exaucés.

Nous les avons en effet vus s'inspirer sagement des expériences acquises pour conserver au Comptoir de Neuchâtel son caractère traditionnel de manifestation vouée aux activités commerciales, industrielles et artisanales. Mais, parallèlement, nous les voyons aussi innover avec bonheur en élargissant le champ de leurs préoccupations pour accueillir encore d'autres aspects de notre vie nationale et leur permettre de s'exprimer.

Echange des marchandises, mais aussi libre circulation des idées

Que la production et l'échange des marchandises ne constituent qu'une partie des relations des hommes entre eux et que la naissance et la libre circulation des idées soient tout aussi indispensables aux rapports sociaux, ce ne sont certes point des vérités nouvelles, mais il y a peut-être quelque mérite à les affirmer dans une époque où la primauté des valeurs économiques est à peu près universellement reconnue et très certainement quelque originalité à les démontrer précisément dans le cadre et à l'occasion d'une manifestation qui se veut commerciale, industrielle et artisanale d'abord.

C'est d'avoir eu ce mérite et cette originalité, Messieurs les organisateurs, que nous vous savons gré. Vous avez élargi les assises de votre manifestation. Vous avez reconnu droit de cité aux facteurs spirituels. Vous n'avez pas craint de réserver leurs places, aux côtés du négoce et de l'artisanat industriel, aux beaux-arts et à la littérature.

Et — vous me permettrez de le dire — cette démarche, louable en elle-même puisqu'elle tend à nous restituer une plus juste mesure de l'homme, vous avez su lui garantir le succès par le choix même des sujets sur lesquels vous entendez retenir l'attention des visiteurs du Comptoir et des auditeurs de tout ce qui y est organisé pour la joie de l'esprit.

Ce sont de grandes et profondes rumeurs qui montent de toutes parts auxquelles vous avez donné accès dans votre Comptoir en dédiant un pavillon à la jeunesse et aux sports ; cris d'allégresse de ceux devant qui s'ouvrent toutes les perspectives de la vie, chansons de métier des jeunes compagnons qui s'initient à la discipline du travail créateur, chansons de marche des routiers et des campeurs, clameurs des habitués du stade.

Il fallait se tourner vers la France

Et parce que, d'autre part, mais une fois encore par votre inspiration que nous qualifions d'excellente, vous avez donné à la République française, notre si proche et si chère voisine, l'occasion de montrer, au pavillon d'honneur de votre exposition, ce que sont les grandes réalisations françaises contemporaines, en d'autres termes ce qu'est l'apport actuel de ce pays à l'histoire de la civilisation humaine, et que, ce faisant, vous nous aidez, fort opportunément, quoique discrètement, à prendre mieux conscience de l'étroite interdépendance et de la nécessaire solidarité des peuples. Je veux croire qu'il n'est pas téméraire qu'en même temps que nous réitérons nos vœux pour le plein succès du Comptoir de Neuchâtel, nous en puissions former aussi pour l'avenir pacifique de ces peuples qui ont tant besoin les uns des autres.

Alors je veux croire que ces rumeurs joyeuses dont j'évoquais tout à l'heure la naissance sous le signe de la jeunesse et du sport, en vous félicitant, Messieurs, de les avoir laissés venir jusqu'à nous, ne seront point les manifestations confuses d'un enthousiasme éphémère, mais au contraire le premier balbutiement d'une clameur qui s'amplifiera jusqu'à l'universel, le cri de soulagement d'une humanité enfin délivrée de ses terreurs et assurée d'une existence heureuse.

L'allocution du président de la ville

Enfin nous avons le plaisir de reproduire aussi l'allocution du président de la ville, M. Paul Rognon, qui s'exprima comme suit :

La fortune sourit aux audacieux. Une fois de plus, nous vérifions l'exactitude de ce dicton.

Rien l'an dernier, à pareille époque, ne nous permettait de supposer qu'en 1957 de nouveau, le Comptoir de Neuchâtel ouvrirait ses portes sur la place du port.

D'aucuns — et ils furent nombreux — n'ont pas manqué de manifester, si ce n'est une certaine inquiétude, du moins un scepticisme non déguisé, lorsque l'idée en fut émise.

Aussi a-t-il fallu, non seulement l'optimisme et l'enthousiasme du président du comité du Comptoir, pour triompher des réticences rencontrées, mais trouver aussi une formule nouvelle, au risque de voir la manifestation péricliter.

Ce n'est pas sans appréhension non plus, que le Conseil communal sollicité d'aliéner le terrain habituel — et en dépit des assurances apaisantes qui lui étaient données — a consenti à répondre favorablement à la requête des organisateurs.

Au cours d'une visite préalable, effectuée sans officialité, nous avons, bien heureusement, pu nous rendre compte de l'inanité de nos craintes.

Une incontestable réussite

Disons-le bien haut, le Comptoir de 1957 est une réussite. Si nous adressons, au nom du Conseil communal, toutes nos félicitations au comité et plus spécialement à son bureau, nous devons une mention toute spéciale au directeur, M. Jean-Jacques Schwarz. Dans un temps relativement court, au milieu d'embûches nombreuses, en face d'oppositions plus ou moins avouées, il a réussi à mettre sur pied une manifestation, qui innove par bien des côtés et qui fait honneur, tant aux initiateurs qu'aux exposants.

Un effort désintéressé

Relevons avec satisfaction et une fois de plus, l'effort désintéressé des organisateurs, qui, comme les responsables d'autres manifestations importantes de Neuchâtel, contribuent efficacement au développement économique et touristique d'une cité qu'ils aiment, appuyant avec bonheur les efforts des autorités, dans cette voie. Ce faisant, ils tiennent ainsi à affirmer la position de notre ville, dans un temps, où de semblables efforts sont faits par de nombreuses localités d'importance très diverse.

Souhaitons que le courage et la ténacité, dont ont fait preuve les responsables du Comptoir, soient récompensés comme il convient et, qu'un succès éclatant en soit l'aboutissement. Les premiers jours laissent, au surplus, bien augurer du résultat final et nous sommes persuadés que les nombreux visiteurs seront enchantés de leur déplacement et de ce qu'ils auront vu, de même que les exposants, par le volume des affaires réalisées.

Nous croyons ne pas nous tromper en pensant, que si l'on demandait ses impressions au directeur du Comptoir, il nous répondrait par cette formule laconique du sportif vainqueur d'une épreuve, prié de s'exprimer au micro : « Je compte faire mieux encore la prochaine fois ».

Cela, il nous paraît superflu de le souhaiter, parce que nous en sommes certains et c'est déjà au succès du futur Comptoir — le millésime étant réservé naturellement — que nous pensons, en ce moment.

Le cortège et la visite officielle

La partie oratoire étant terminée, on se rendit ... en cortège jusqu'à l'entrée de l'exposition. Précédé d'un peloton de gendarmerie et de la Musique militaire qui jouait ses airs entraînants, le défilé, ma foi, avait de l'allure. Au premier rang, le général marchait d'un pas allègre, flanqué à droite et à gauche du président et du directeur du Comptoir. Derrière : les chefs militaires, puis les autorités civiles, enfin la cohorte des autres invités et des membres du comité et des commissions. Le public regardait passer avec un plaisir amusé « officiels » et organisateurs de la grande manifestation économique neuchâteloise qui connaît ces jours un tel succès et une telle affluence dans les murs du chef-lieu.

Sitôt l'entrée franchie, la visite des stands se fit très attentivement. Mais l'horaire fut respecté scrupuleusement. A 12 h. 45, chacun prenait place le long des tables dressées de manière pittoresque dans la « rue principale » du Village neuchâtelois. Le repas fit honneur aux restaurateurs qui le composèrent et le servirent. Le menu élégamment dessiné par Alex Billeter avait d'ailleurs mis l'eau... et surtout le « Neuchâtel » à la bouche de chaque convive. Quant à l'ambiance qui régna, point besoin d'insister. Ele fut aussi vivante que fraternelle.

Le XVIIme Comptoir neuchâtelois a vécu une belle journée de plus, mais sachez-le : il y en a, il y en aura d'autres !

Le concours de dégustation

Le tirage au sort du concours organisé par l'Office de propagande des vins de Neuchâtel a désigné M. Charles Barbey, Saars 39, Neuchâtel. L'heureux gagnant recevra ainsi six bouteilles d'un excellent cru de nos coteaux.

AVIS TARDIFS

COMPTOIR DE NEUCHATEL
Aujourd'hui 4 juin
SOUPERS - CONCERT
au « Village neuchâtelois »

ATTENTION
Grande vente d'asperges du Valais à Fr. 1.90 et 2.50 le kilo avec beaucoup de grape-fruits, 3 pièces pour 1 fr., ce matin au marché sous la tente du CAMION DE CERNIER. Citrons 1 fr. le kilo; pommes champagne 1 fr. 30 le kg.; une quantité d'oranges sanguines à 1 fr. 60 et 1 fr. 70 le kg.
Se recommandent: les frères Daglia.

Notre offre de la semaine
Tranche panée de porc -.70
Marché-Migros

FOYER DES ÉTUDIANTS
Cabaret des jeunes
Ce soir: MM. Seiler et Bénos du « Coup de Joran » ; M. Montandon

Entreprise de Neuchâtel cherche pour tout de suite et pour une durée de 2 à 3 semaines une
employée remplaçante
au courant des travaux de bureau en général. — Faire offres par téléphone au No 5 76 32.

COMPTOIR DE NEUCHATEL
Depuis ce soir à 21 heures
Prix réduit : 1 fr. 20
au 21

4 juin

Aujourd'hui

SOLEIL lever 4.37 coucher 20.20

LUNE lever 11.24 coucher —.—

AU JOUR LE JOUR

Des oiseaux rares de passage chez nous

La Société romande pour l'étude et la protection des oiseaux nous communique que le passage des oiseaux migrateurs fut spécialement intéressant dans notre région pendant le printemps. De partout, on a signalé de nombreuses troupes de limicoles qui s'arrêtèrent au bord de nos lacs au cours de leurs migrations. Dans un endroit furent signalées 11 aigrettes, 5 avocettes et 2 échasses, trois espèces rares en nos régions. Les chevaliers sylvains, les gambettes et les aboyeurs furent spécialement nombreux. On aperçut même deux chevaliers stagnatiles et le rare pluvier de Kent.

A Yverdon, une grue cendrée fut le clou de la saison. Ce grand oiseau de plus de un mètre dix de haut ne s'égare que très rarement dans notre pays, venant de l'est. Cette grue périt malheureusement après trois semaines de séjour. Une troupe de faucons kobez passa aussi dans la région d'Yverdon qui reçut enfin la visite de la cigogne noire dont l'espèce est presque éteinte actuellement. Par contre, la cigogne blanche a été vue un peu partout.

Signalons encore à la Sauge, la venue d'un ibis falcinelle, oiseau venant de Turquie, et de deux sternes caspiennes.

NEMO.

LE MENU DU JOUR

Vol au vent de filets de sole
Pommes purée
Ragoût de porc
Salade
Crème au chocolat

... et la manière de le préparer

Vol au vent de filets de sole. — Saler des filets de soles, les rouler et les fixer avec une brochette avant de les étuver 10 minutes au court-bouillon. Préparer d'autre part une sauce avec de la farine étuvée au beurre et cuite au court-bouillon, y ajouter un jaune d'œuf et de la crème, relever avec un peu de jus de citron. Faire chauffer dans cette sauce des champignons et des queues d'écrevisses, puis verser dans des vol-au-vent où auront été disposés les filets de soles débrochés.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. — 3 juin. Température : moyenne : 14,9 ; min. : 13,0 ; max. : 17,2. Baromètre : moyenne : 721,3. Eau tombée : 1,4. Vent dominant : direction : ouest-sud-ouest ; force : faible à modéré. Etat du ciel : variable. Faible pluie intermittente de 7 h. 45 à 16 heures.

Hauteur du baromètre réduite à zéro (Moyenne pour Neuchâtel 719,5)

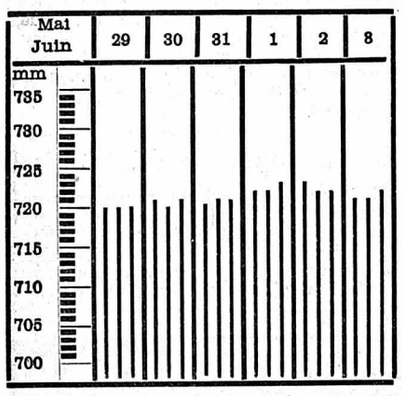

Niveau du lac du 2 juin à 5 h. : 429.21
Niveau du lac du 3 juin, à 6 h. 30: 429.20

Prévisions du temps. — Valais et ouest de la Suisse : couvert avec averses ou orages ; mardi, ciel variable généralement très nuageux.

Nord-ouest et nord-est de la Suisse, Suisse centrale, nord et centre des Grisons : généralement très nuageux, averses ou orages régionaux. Vents faibles à modérés du secteur ouest.

Sud des Alpes et Engadine : couvert à très nuageux et encore des précipitations; mardi, vers le soir quelques éclaircies. Température en plaine entre 15 et 18 degrés pendant la journée.

Naissances

Monsieur et Madame Albert SCHWARZMANN-APOTHÉLOZ ont la joie d'annoncer la naissance de leur petite

Andrée - Charlotte

le 29 mai 1957
Clinique Hirslanden
Dufourstrasse 56, Zurich

Monsieur et Madame Fritz BIEDERMANN-EGGLER et Fritz ont la joie d'annoncer la naissance de leur fille

Ursula

2 juin 1957.
Maternité, Neuchâtel — Favarge 5, Monruz

Monsieur et Madame Michel ARRIGO - CARNAL ont la grande joie d'annoncer la naissance de leur fils

Christian - Olivier

2 juin 1957
Clinique du Crêt — Fontainemelon

Monsieur et Madame STÄBLER et leur fille Isabelle ont la joie d'annoncer la naissance du petit

Christian - Roland

3 juin 1957
Frauenklinik — Zurich

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

DOTÉ D'UN ORDRE DU JOUR TRÈS COPIEUX

Le Conseil général discute plus ou moins calmement de problèmes variés et examine en première lecture le rapport sur la gestion et les comptes de 1956

(Séance du 3 juin 1957, à 20 h. 15 - Présidence: M. G. Lavanchy, président)

En début de séance, le président lit une lettre d'un habitant de la rue de l'Ecluse demandant la pose, sur cette artère, de signaux indiquant la direction du Val-de-Travers, de la gare et du château.

Arrêté organique de l'Ecole complémentaire commerciale

L'exécutif soumet à l'assemblée un projet d'arrêté organique de l'Ecole complémentaire commerciale, établissement qui n'avait pas encore une réglementation particulière. On sait que cette école a son origine dans les cours organisés par la Société suisse des commerçants et l'Union commerciale.

M. **Edm. Bourquin** (rad.) rend hommage à l'initiative que ces deux groupements ont prise à l'origine. S'attachant au texte de l'arrêté, il déclare que son groupe est opposé à la rédaction proposée de l'article 5 qui prévoit que la commission de l'école est composée, en plus du président et de douze membres désignés par les sociétés commerciales, de deux conseillers communaux, dont le directeur de l'instruction publique. Le groupe radical estime inopportune la représentation de droit du Conseil communal, vu les expériences faites récemment. La nomination du président et des deux membres supplémentaires de la commission devrait être faite par le Conseil général. Si l'assemblée ne suivait pas le groupe radical, ce dernier proposerait alors le renvoi à une commission.

M. **A. Müller** intervient dans le même sens au nom du groupe libéral, relevant que dans les commissions d'écoles le directeur de l'instruction publique n'est pas membre, mais a voix consultative.

M. **Fritz Humbert-Droz,** directeur de l'instruction publique, tient à souligner le caractère semi-privé de l'école en question, remarquant en outre que le projet d'arrêté a été approuvé à l'unanimité par la commission. M. **H. Verdon** (soc.) s'oppose au renvoi et déclare que l'arrêté concrétise la situation de fait.

Au vote, le renvoi à une commission est approuvé par 20 voix contre 15.

Motion au sujet de la Bibliothèque de la ville

M. **M. de Coulon** (lib.) développe sa motion ainsi conçue : « Le Conseil communal est invité à examiner par quels moyens la Bibliothèque de la ville peut être réorganisée sur une base financière différente pour l'adapter mieux à son rôle de bibliothèque universitaire tout en facilitant la lecture populaire. »

Le motionnaire relève que la mission de la Bibliothèque de la ville est de maintenir et de développer le centre de culture qu'est notre Université. Or aujourd'hui, l'institution ne possède plus le pouvoir d'achat nécessaire pour acquérir de nouveaux ouvrages savants correspondant aux services qu'on lui demande. Elle dispose en tout et pour tout, pour les achats et la reliure, de 33,000 francs par année. M. de Coulon examine quels sont les liens étroits existants entre la Bibliothèque et l'Université, notant que la subvention de l'Etat, de 35,000 francs par année, représente la contrepartie de la mise à disposition des locaux, des collections et du catalogue général. Il rend hommage à l'activité de la directrice qui a fortement contribué à élever le niveau intellectuel de notre bibliothèque. La directrice pense se retirer bientôt, de même que le directeur de la Bibliothèque universitaire. Le moment n'est-il pas opportun d'inviter le Conseil communal à présenter une étude portant sur l'aspect financier du développement de la Bibliothèque de la ville, en corrélation avec celui de la bibliothèque de l'Université et celui du prêt populaire ?

M. **A. Quartier** (soc.) appuie la motion. Il pense qu'à Neuchâtel il y a un problème des bibliothèques qui n'est pas résolu et qu'il est urgent que des rapports plus étroits s'instituent entre la Bibliothèque de la ville et les bibliothèques universitaires. La question est liée à celle des locaux.

M. **Jean Liniger,** directeur des musées et bibliothèques, veut bien que le Conseil communal présente un rapport, mais il ne peut promettre que ce rapport contiendra des propositions positives. Tout ce qu'on peut faire, c'est négocier avec l'Etat. Or il est extrêmement difficile d'obtenir plus que l'indemnité actuelle. La convention conclue entre l'Etat et la ville contient par ailleurs des dispositions favorables à la ville, de sorte qu'on ne peut prétendre que l'Etat ne fasse pas sa part. M. Liniger ajoute que le problème est posé sur le plan cantonal, après adoption par le Grand Conseil, il y a une année, d'un postulat déposé par lui-même.

La motion est finalement adoptée par 29 voix contre 2.

A propos d'un pamphlet du P.O.P.

M. **Edm. Bourquin** (rad.) interpelle l'exécutif au sujet d'un pamphlet électoral du P.O.P. qui accusait le Conseil communal d'attribuer les bourses d'études d'une manière partiale et, en particulier, de ne pas attribuer de bourses à des jeunes gens qui appartiendraient au parti communiste. M. Bourquin estime que cette circulaire est odieuse parce qu'on sait que le Conseil communal n'a jamais établi de discriminations d'ordre politique dans l'octroi des bourses.

M. **Paul Rognon,** président de la ville, répond que l'exécutif a eu connaissance de ce pamphlet. La direction de l'instruction publique a toujours montré la plus grande bienveillance dans l'examen des requêtes. Dans chaque cas, il y a une enquête approfondie. Les décisions sont prises cas après cas. Le pamphlet du P.O.P. vise sans doute le cas d'un bachelier, désirant s'inscrire à la faculté de droit de l'Université. Or, en l'occurrence, l'enquête a révélé que les parents pouvaient faire l'effort financier nécessaire. Ce sont donc uniquement des considérations financières qui ont motivé la décision négative de l'autorité communale. Par la suite, l'Etat a octroyé la bourse, en prenant exceptionnellement la totalité du montant à sa charge.

L'interpellateur se déclare satisfait.

Carrefours dangereux

M. **W. Wildhaber** (rad.), ému par le double accident mortel survenu dans la nuit du 4 au 5 mai à l'intersection du faubourg du Lac et de la rue de l'Orangerie, avait prié à la séance du 6 mai le Conseil communal d'améliorer la visibilité dans ce carrefour, de même qu'au débouché de la rue de l'Orangerie sur l'avenue du 1er-Mars. Il remercie l'autorité d'avoir fait le nécessaire en coupant des arbustes et en reculant la limite de stationnement au faubourg du Lac.

M. **Fritz Humbert-Droz,** directeur de police, répond que la question du stationnement au faubourg du Lac sera soumise prochainement à la commission. Peut-être faudra-t-il envisager une extension du stationnement par empiètement sur le Jardin anglais.

Opérations immobilières

L'assemblée vote sans discussion la vente d'une parcelle de terrain de 170 m², située dans le vallon du Seyon, à la Société coopérative de menuiserie, au prix de 27 fr. 50 le m².

Il vote également la vente d'une parcelle de terrain de 285 m², entre la rue de Beauregard et l'avenue Dubois, à « Coloral S. A. », entreprise qui va construire une nouvelle usine, pour le prix de 21 fr. 70 le m². En même temps, il vote l'achat de deux parcelles de terrain situées dans la même région. Assurance est donnée par M. Paul Rognon que des mesures seront prises par l'usine au sujet des odeurs et de l'épuration des eaux usées.

Controverse sur l'octroi d'une hypothèque

Le Conseil communal, qui regrette d'avoir commis une informalité, demande à l'assemblée de ratifier l'octroi d'un prêt hypothécaire en 1er rang de 793,000 fr. à 2¾ % à la « S. I. Rond-Point II S. A. », sur l'immeuble à loyers modestes qu'elle construit à la Perrière, à Serrières, ceci dans le cadre des dispositions cantonales. La demande aurait dû être présentée plus tôt ; le retard est dû à une confusion.

M. **F. Bourquin** (soc.) déclare d'emblée que son groupe ne peut voter le rapport et qu'il propose le renvoi à une commission. Le groupe a été stupéfait d'apprendre qu'un prêt voté en 1955 avait été transféré à un autre destinataire, que le taux du prêt ne correspond pas à celui retenu par l'Etat et que le plan financier de la construction était calculé de façon discutable. D'autre part, M. Bourquin s'élève vivement contre l'appel fait par les constructeurs à des entreprises non neuchâteloises.

M. **Paul Rognon,** président de la ville, est un peu étonné de cette intervention. Concernant la substitution de l'hypothèque, il remarque qu'il existe un précédent à Fontaine-André. Pour le plan financier, il relève que l'Etat n'a fait aucune remarque. M. **Fernand Martin,** directeur des travaux publics, de son côté, dit que la seule entreprise étrangère au canton occupée à Serrières est celle qui a fourni la vitrerie et les fenêtres, ayant fait des offres inférieures à celles des entreprises de la ville.

M. **F. Bourquin** affirme que cette entreprise fait à Neuchâtel des prix de dumping.

Après intervention encore de M. **J.-J. DuPasquier,** qui estime que la question doit être examinée minutieusement, le projet d'octroi d'une hypothèque est renvoyé à une commission par 30 voix sans opposition.

La gestion et les comptes de 1956

M. **A. Schenker** (rad.) ouvre la discussion en déclarant que les résultats sont tenus par son groupe pour satisfaisants. Les comptes ont pu «digérer» l'augmentation des traitements. Les contribuables peuvent être remerciés, si l'on considère l'augmentation des recettes fiscales. Autre élément positif : les amortissements supplémentaires se montant à 657,709 fr. 70. Concernant les services industriels, l'orateur pense que la vente d'énergie à prix réduit, c'est-à-dire au-dessous du prix de revient, devrait être limitée. Le dépassement de crédit de 124,747 fr. 75, pour le Musée ethnographique, a retenu l'attention du groupe radical, qui s'étonne qu'aucun renseignement n'ait été donné au cours des travaux. Le groupe tient à « adresser un blâme au directeur des musées » et à « exprimer son mécontentement ».

S'agissant du bilan, son élasticité se réduit. Il n'y a pas lieu d'être pessimiste, mais — vu l'étroitesse du marché des capitaux — il conviendra de ne renoncer à aucune petite économie et d'être prudent.

Résumant l'opinion générale du groupe socialiste, M. **H. Verdon** déclare que ses collègues voteront les comptes, qui présentent une amélioration de plus de 2 millions de francs sur le budget. Les amortissements financiers, ceux des dépenses extraordinaires et des services industriels se sont montés à 3,583,000 fr. en 1955 et à 3,231,000 fr. en 1956, ce qu'il convient de relever. Le bilan a été amélioré de quelque 750,000 francs. Malgré les propos pessimistes entendus pendant l'année, on constate donc que la situation financière de la ville est loin d'être aussi défavorable qu'on le prétend. La politique d'expansion urbaine inaugurée il y a une quinzaine d'années est une politique « payante », remarque M. Verdon, après une analyse des comptes et du bilan.

M. **P. Reymond** (trav.) regrette la brièveté, dans le rapport, du chapitre consacré à l'instruction publique. Il aurait été intéressant d'avoir l'opinion du Conseil communal sur les besoins de locaux scolaires, sur les perspectives démographiques, sur les moyens qu'on prévoit pour répondre à l'augmentation du nombre des enfants. M. Reymond se rend compte de l'inquiétude qu'éprouve le Conseil communal à ce sujet, inquiétude que partage la population. Il serait utile qu'une déclaration de l'exécutif soit faite.

M. **A. Müller** (lib.) pose quelques questions au sujet des comptes des écoles (frais de chauffage, location des bâtiments scolaires). Il relève d'autre part le montant élevé des impôts arriérés. Seront-ils récupérés ? Enfin M. Müller émet le vœu que l'équipement de l'immeuble de la Grand-Vy soit modernisé.

M. **A. Quartier** (soc.) revient au problème des locaux scolaires. Est-il plus intéressant de louer des locaux que de construire un nouveau bâtiment ? M. **J.-P. Nagel** (rad.) demande à quoi en sont les projets de modernisation de l'hôpital des Cadolles. M. **Ph. Zutter** (soc.) intervient au sujet du montant des traitements figurant dans les comptes et rompt une lance en faveur de la construction des halles de gymnastique de la Promenade, projet recommandé par la commission scolaire. M. **L. de Meuron** (soc.) demande la pose de bancs dans le nouveau jardin de l'Université et souhaite la réalisation prochaine du jardin public dans l'ancien cimetière du Mail.

M. **F. Steudler** (rad.) s'étonne que les travaux publics étudient un projet d'aménagement d'un bar à la Rotonde. Convient-il de prévoir une telle dépense pour une salle qui ne donne plus satisfaction aux sociétés locales ?

Les conseillers communaux répondent à quelques questions posées, se réservant de s'expliquer plus complètement devant la commission financière. M. **Paul Rognon** répond à M. **Müller** que le montant des impôts arriérés est descendu à 620,000 fr. au 15 avril. Le montant élevé figurant dans le bilan provient du fait que l'expédition des bordereaux de 1956 a débordé sur 1957. Concernant la Grand-Vy, louée au Syndicat d'élevage de la Béroche, une modernisation ne semble pas du tout s'imposer.

M. **Jean Liniger** s'attendait, dit-il, au jugement sévère de M. Schenker au sujet du dépassement de crédit du Musée d'ethnographie. Il prend la responsabilité du retard apporté dans l'information du Conseil général et observe que les factures ne sont rentrées que très lentement.

S'agissant des locaux scolaires, M. **Fritz Humbert-Droz** annonce un rapport détaillé pour la prochaine séance du législatif. Enfin, M. **Fernand Martin** répond que les projets de halles de gymnastique n'ont pas trouvé l'agrément de la commission d'urbanisme et qu'à la Rotonde, la commune se limite à des travaux d'entretien strictement nécessaires. Les études faites ne préjugent aucunement l'avenir.

Finalement, le rapport sur la gestion et les comptes est renvoyé à la commission financière.

Pour un jardin public à la Coudre

M. **Paul Perret** (soc.) développe la motion dont nous avons publié le texte et qui demande l'étude de l'aménagement d'un jardin public entre le nouveau temple et l'ancien collège de la Coudre.

M. **Paul Rognon,** président de la ville, répond que le Conseil communal a déjà examiné la question et qu'il pense qu'une décision définitive ne peut intrervenir avant que ne soit terminé l'aménagement des abords du temple et de la cure.

La motion est adoptée par 23 voix sans opposition.

Alarme laitière

M. **Ph. Favarger** (lib.) signalant que le laitier desservant le quartier des Saars a renoncé dès le 1er juin à sa tournée quotidienne, demande que le Conseil communal prenne toutes mesures utiles pour rétablir la distribution du lait. M. **Fritz Humbert-Droz** répond que l'exécutif a eu connaissance de cette défection d'un laitier et que jeudi soir une séance est convoquée pour que la distribution soit rétablie aux Saars.

Séance levée à 23 h. 10.

D. B.

LA VILLE

Bagarre nocturne

Hier au cours de la nuit, un jeune réfugié s'est battu avec des agents de la police locale. Il a mordu un agent profondément à un doigt. Arrêté, il a été mis à la disposition du juge d'instruction.

VAL-DE-TRAVERS

NOIRAIGUE

Un enfant se blesse

Un enfant de Noiraigue qui jouait dans l'appartement de ses parents, a donné avec violence de la tête contre un radiateur du chauffage central. Comme il souffrait d'une plaie béante à la tête, il fallut lui faire des points de suture.

COUVET

Un motocycliste blessé

Une famille de Neuchâtel s'était rendue à Couvet pour assister à la représentation du Festival. Au retour, le fils, qui était à moto, voulut dépasser la voiture que conduisait son père. Au cours de la manœuvre, il se jeta contre un mur et fut assez sérieusement blessé.

VIGNOBLE

LE LANDERON

Grave accident de la route

(c) Peu après huit heures, lundi matin, une très grave collision s'est produite près de l'entrée ouest du Landeron, à proximité du garage Jenny entre un camion venant de Neuchâtel et une voiture française roulant en direction de Cressier.

On ne s'explique pas très bien les causes de ce choc qui fut d'une extrême violence. L'avant de l'auto française est complètement enfoncé. Le conducteur, un jeune homme, né en 1928, domicilié à Annecy, seul occupant de la voiture, gravement blessé, a été immédiatement dégagé par les témoins de l'accident et conduit d'urgence à l'hôpital des Cadolles au moyen de l'ambulance de la police de Neuchâtel. En moins de huit mois, c'est le 3me accident grave qui se produit à peu près au même endroit.

Terrible accident de la circulation à la sortie ouest de Cornaux

Deux morts, cinq blessés

(c) Une terrible collision s'est produite hier soir vers 22 heures près du passage sous-voie, endroit fatal, à la sortie ouest de Cornaux. Une voiture soleuroise, venant de Saint-Blaise à une allure vraisemblablement exagérée, a été déportée à gauche de la ligne blanche et est entrée en collision avec une auto neuchâteloise circulant en sens inverse. Le choc a été terrible.

Les sept occupants des deux voitures ont été transportés dans les hôpitaux de Neuchâtel par l'ambulance et la jeep de la police de Neuchâtel dont les agents ont rendu de précieux services. La police cantonale était sur les lieux ainsi que M. Colomb, procureur général. Les deux voitures, qui étaient embouties, ont subi de sérieux dégâts. Durant l'enlèvement des passagers, la circulation Saint-Blaise-Cornaux a été détournée par le chemin des Marais.

Deux morts, cinq blessés

Au cours de la nuit, nous avons pu obtenir les renseignements suivants en ce qui concerne les victimes de ce tragique accident.

Un passager arrière de la voiture soleuroise, M. Edouard Schmid, né le 13 octobre 1915, a eu le crâne fracassé et est mort sur le coup. Une femme, non encore identifiée, qui se trouvait à côté du conducteur soleurois, est morte tandis que l'ambulance la transportait à l'hôpital. Quant au conducteur, M. Rudolph Schwab, de Granges, né en 1924, il est grièvement blessé. Souffrant d'une fracture probable du bassin, de blessures à la tête et aux genoux, il a été transporté à l'hôpital des Cadolles ainsi que le deuxième passager arrière, M. Rudolh Graf, né en 1930, de Bienne, qui a eu le fémur et le poignet droits fracturés.

Quant à la voiture neuchâteloise, elle était conduite par M. Max Lohner, né en 1917, fondé de pouvoir à Neuchâtel, qui a eu le visage tuméfié mais ne semble pas grièvement blessé. Sa femme, Suzanne, née en 1919, qui se trouvait à côté de lui, a probablement une jambe fissurée. Le passager arrière, M. Emilio Binda, de Milan, né en 1911, a eu un genou cassé. Tous trois ont été transportés à l'hôpital de la Providence.

RÉGIONS DES LACS

LA NEUVEVILLE

La double voie

Dimanche, en même temps qu'entrait en vigueur le nouvel horaire, la double voie entre la Neuveville et Gléresse a été mise en exploitation. C'est là une mesure qui améliorera sensiblement l'écoulement du trafic.

La restauration de l'hôtel de ville

(sp) Le Conseil municipal a pris connaissance du rapport de l'architecte chargé de la restauration de l'hôtel de ville et de nos tours historiques. Les infiltrations d'eau dans la tour des cloches obligent la prévision de travaux importants pour éviter de nouvelles inondations dans l'hôtel de ville. Les façades de cette tour ont été rendues étanches, les fenêtres du haut restaurées ; le chéneau du haut qui concentrait l'eau du toit a été supprimé et un raccord solide au bas de la tour sera établi. Après l'exécution de ces travaux l'échafaudage démonté sera installé à la Tour rouge. La remise, au pied de la tour, sera démolie et le local de préhistoire du musée pourra être terminé.

Camping

(c) La commission de la plage est autorisée à loger les camps au nord-est de la place de gymnastique en voie d'aménagement au Pré de la Tour pendant la période où la place de camping sera utilisée pour la Fête seelandaise de musique.

A ce propos, on peut regretter que l'affiche de fête n'ait été rédigée qu'en allemand, la langue officielle de la Neuveville étant le français.

MORAT

Trois cambriolages

(c) Deux cambriolages sont signalés à Morat et dans les environs. Des individus se sont introduits dans le sous-sol de l'hôtel de la Croix-Blanche, dans le local du jeu de quilles. Ils ont forcé la caisse automatique dans laquelle on introduit une pièce d'un franc par partie. Ils ont emporté 100-120 francs.

Un autre cambriolage a été commis à la Rasta, quartier qui se trouve sur la commune de Courgevaux. On édifie à cet endroit un immeuble locatif important. Les malandrins se sont introduits dans le réfectoire et les cuisines et se sont livrés à diverses déprédations.

YVERDON

Collision

(c) Hier à 17 h. 30, une collision s'est produite à la rue de la Plaine, entre une voiture bernoise qui se dirigeait vers la ville et une voiture yverdonnoise qui traversait la chaussée pour se rendre dans un garage. Le choc fut violent et les dégâts au premier véhicule se chiffrent à quelque 2000 francs. Personne n'a été blessé.

CHEVROUX

Chute de vélo

(sp) Jeudi, Mme Solange Bonny roulait en direction du port lorsque sa bicyclette dérapa. Mme Bonny passa par-dessus le guidon et tomba sur la tête. Elle a reçu les soins d'un médecin qui se trouvait justement non loin de là.

BIENNE

Un prêt de deux millions de francs

(c) A la suite d'arrangement interne, la caisse municipale d'assurance met à la disposition de la commune municipale de Bienne un montant de deux millions de francs à dix ans ferme. L'intérêt de ce prêt est en fonction de la situation qui règne sur le marché des capitaux.

A la plage

(c) Huit cents entrées samedi et 2500 dimanche, tel est le bilan de la plage pour ce premier week-end de juin.

Noces d'or

(c) M. et Mme Martin Gafner, d'Evilard, viennent de fêter le cinquantième anniversaire de leur mariage.

Subside cantonal

(c) L'Etat de Berne a alloué à la commune de Bienne un montant de 38.900 francs au titre du coût de la station de pompage des eaux usées de la ville à Mâche.

Plan d'alignement approuvé

(c) Le Conseil exécutif bernois a approuvé le plan d'alignement établi par la commune municipale de Bienne concernant la région du Battenberg à Mâche et il a rejeté les oppositions.

Jésus dit : Je suis la résurrection et la vie. Celui qui croit en moi vivra, quand même il serait mort.

Jean 11 : 25.

Viens, Seigneur Jésus.

Monsieur et Madame Jean Henrioud-Godet et leur fils, Monsieur Jean-François Henrioud, à Auvernier ;
Mademoiselle Louise Henrioud, à Lausanne ;
Monsieur et Madame Charles Henrioud-Bécherraz et leur fille Anne-Lise à Yverdon ;
Mademoiselle Augustine Henrioud, à Yverdon ;
Madame Gustave Henrioud-Girard et ses enfants Monique et Claude-Alain, à Neuchâtel ;
Monsieur et Madame Marcel Henrioud-Pochon, à Auvernier ;
Monsieur Paul Sahli, à Nogent (Vaucluse, France), et son fils ;
Monsieur et Madame Henri Luthy-Sahli, leurs enfants et petits-enfants, à Neuchâtel ;
Monsieur et Madame Paul Pasche-Sahli, leurs enfants et petits-enfants, à Neuchâtel et à Lausanne ;
les enfants de feu Madame Elise Duart-Sahli-Sunier, au Landeron, à Lignières et à Grandchamp ;
les familles Ischy-Henrioud, Baur-Henrioud, Blanc-Henrioud et Lassueur-Henrioud, aux Tuileries de Grandson, à Posieux Fbg., à Lausanne et à Montréal (Canada),
et les familles parentes et alliées,
ont le chagrin de faire part du décès de

Madame Emile HENRIOUD
née Elise SAHLI

leur très chère mère, grand-mère, sœur, belle-sœur, tante et parente, que Dieu a rappelée à Lui dans sa 76me année, après une longue et pénible maladie supportée avec courage et résignation.

Auvernier, le 3 juin 1957.

L'ensevelissement aura lieu à Auvernier le jeudi 6 juin 1957 à 13 heures.

Culte pour la famille au No 26, à 12 h. 30.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Madame Jean Klœti-Goisset ;
Monsieur et Madame Roland Ratti-Juillerat, à la Chaux-de-Fonds ;
Monsieur et Madame Emile Klœti-Merlach et famille, à Chézard ;
Monsieur et Madame Samuel Robert-Vuille et famille, à la Vallée de Joux ;
les familles Klœti, Robert, Huguenin, Goisset, parentes et alliées,
ont le chagrin d'annoncer le décès de

Monsieur Jean KLŒTI

leur cher époux, papa, beau-frère, oncle, neveu, cousin et parent, que Dieu a rappelé à Lui, dans sa 55me année, après une longue maladie supportée avec courage.

Neuchâtel, le 3 juin 1957.
(Goutte-d'Or 48)

Approchons-nous donc avec confiance de trône de la grâce, afin que nous recevions miséricorde et que nous trouvions grâce pour avoir du secours au moment opportun.

Hébreux 4 : 16.

L'ensevelissement, sans suite, aura lieu mercredi 5 juin, à 14 h. 30, au cimetière de Saint-Blaise.

Culte au domicile mortuaire, à 13 h. 45.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Selon le désir du défunt, le deuil ne sera pas porté

Je sais en qui j'ai cru.

Monsieur et Madame André Monnard et leurs enfants, à Berne;
Monsieur et Madame Alphonse Monnard et leurs enfants, à Saint-Blaise;
Monsieur et Madame Guillaume-Gentil - Monnard, à Renens;
Monsieur et Madame Armand Dardel et leurs enfants, à la Chaux-de-Fonds,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur
Alphonse MONNARD

leur cher père, beau-père, grand-père, beau-frère, oncle, cousin et parent, enlevé subitement à leur tendre affection, le 3 juin 1957, dans sa 78me année.

Saint-Blaise, le 3 juin 1957.

L'ensevelissement aura lieu le mercredi 5 juin, à 13 h. 30.

Culte pour la famille à 13 heures.

Domicile mortuaire : route de Neuchâtel 24, Saint-Blaise.

La *Société de musique l'Helvétia de Saint-Blaise* a le pénible devoir d'annoncer à ses membres et amis le décès de

Monsieur
Alphonse MONNARD

membre fondateur, père de Monsieur Alphonse Monnard, ami dévoué de la société.